Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16592 – 7,50 F - 1,13 EURO | MARDI 2 JUIN 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un séisme dans le nord-est de l'Afghanistan fait des milliers de morts

LES SECOURS tentaient, lundi 1er juin, d'atteindre les rescapés du séisme qui a ravagé, samedi, le nord-est de l'Afghanistan, faisant des milliers de morts et laissant des dizaines de milliers de sans-abri. Des villages entiers, déjà ébranlés par un premier tremblement de terre dans cette zone fin février, auraient été rayés de la carte par la secousse d'une magnitude de près de 7 degrés sur l'échelle de Richter. *La région* touchée est contrôlée par les forces en lutte contre les talibans, au pouvoir à Kaboul et dans les deux tiers du pays. Des combats se poursuivent au sud des zones sinistrées entre les troupes du commandant Massoud et les talibans. Les Nations unies coordonnent les secours aux populations victimes du sinistre. La France a envoyé 35 tonnes d'aide d'urgence.

Lire page 2

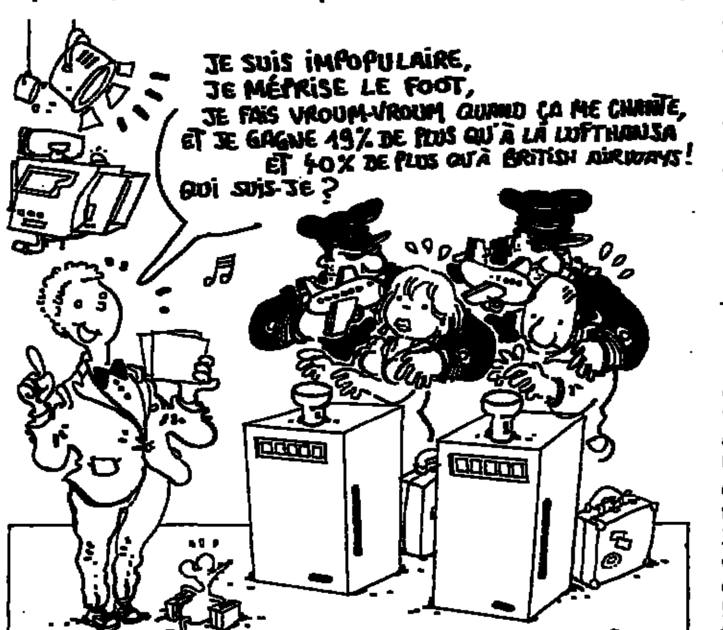
La grève à Air France menace le Mondial

● *Lundi 1er juin, la plupart des avions de la compagnie publique étaient cloués au sol et les pilotes refusaient toujours de négocier* ● Le ministre des transports soutient la direction ● L'acheminement des spectateurs de la Coupe du monde de football pourrait être compromis

À DIX JOURS du début du Mondial, les pilotes d'Air France ont engagé une grève, lundi 1er juin, pour une durée indéterminée. La direction a annulé l'essentiel de ses vols plutôt que de laisser ses 100 000 passagers quotidiens affronter la pagaille.

Si elle se prolonge jusqu'au 10 juin, jour du match d'ouverture entre le Brésil et l'Ecosse, la grève perturbera considérablement la XVIe Coupe du monde de football. L'événement, qui a lieu sur dix sites différents, peut difficilement se passer de transport aérien. Premier *transporteur du pays*, Air France est aussi l'un des partenaires du Comité français d'organisation (CFO). La compagnie s'est engagée à acheminer toutes les équipes, ainsi que leur matériel, de leurs lieux d'hébergement jusqu'aux aéroports des villes où auront lieu les matches. Air France a programmé 120 vols spéciaux pour le premier tour et 50 pour la deuxième phase.

Si sa flotte est bloquée, Air France trouvera sans problème des avions de petite capacité (chaque délégation ne représente qu'une trentaine de personnes), auprès de compagnies privées, pour transporter les trente-deux sélections nationales. En revanche, l'acheminement, par gros porteurs, des spectateurs prévu sur des vols réguliers et des rotations supplémentaires sera beaucoup plus problématique.



Dimanche soir, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a affirmé son soutien à Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France, et a appelé les pilotes à la reprise des négociations : *« Les propositions faites par la direction offrent de quoi discuter. »*

M. Spinetta demande aux pilotes d'économiser 500 millions de francs par an pour financer partiellement l'achat d'avions et des embauches. Il leur propose une baisse de salaire en échange d'actions Air France ou une évolution plus lente de leurs salaires. Les pilotes refusent ce nouvel effort, arguant qu'Air France vient de renouer avec les bénéfices. Lundi matin, ils ne proposaient toujours pas de revenir à la table des négociations.

Lire page 14
et notre éditorial page 13

Vignoble de Bordeaux : les exploitants d'un margaux accusés de fraude

LE CHÂTEAU-GISCOURS, l'un des grands crus les plus renommés du Médoc, est visé par une information judiciaire qui a déjà débouché sur la mise en examen de deux de ses anciens responsables. Les soupçons portent sur des trucages de la qualité du vin, d'appelation contrôlée margaux. Les livres de chais de la propriété indiquent que du lait, de l'eau et certains acides auraient été ajoutés dans les cuves. L'enquête a également permis d'établir que des mélanges de millésimes et d'appellations ont été pratiqués, au mépris des règles pour les appellations d'origine contrôlées. Interrogé par *Le Monde*, l'ancien directeur de la société d'exploitation du Château, mis en examen, Jean-Michel Ferrandez, reconnaît qu'une cuve de Haut-Médoc a été utilisée pour *« améliorer le margaux »*.

Lire page 8

■ Toulon, trois ans après

Le Monde commence la publication d'une série d'enquêtes sur les politiques menées par les nouvelles municipalités des grandes villes, trois ans après les élections. Aujourd'hui : Toulon, passée aux mains du FN. p. 10

■ Les patronages ont cent ans



Créée en 1898, la Fédération sportive et culturelle de France regroupe aujourd'hui 1 967 clubs. p. 17

■ Apaisement entre l'Inde et le Pakistan

Islamabad et New Delhi appellent à des négociations sur leurs différends. p. 3

■ Abidjan exploite ses petites bonnes

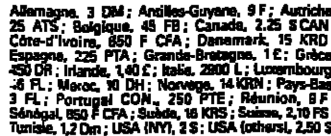
Beaucoup de familles de la capitale ivoirienne emploient de très jeunes filles comme domestiques. p. 11

■ Aux sources de Massive Attack

Dans son troisième disque, le trio de Bristol fait remonter ses influences de jeunesse, le punk et le reggae. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Dn ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 602 - 7,50 F



Le dernier mystère de Jacques Foccart

C'EST L'HISTOIRE secrète d'un rendez-vous manqué. Jacques Foccart est mort le 19 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. *Or, sur l'agenda de l'ancien conseiller du* général de Gaulle, revenu à l'Elysée en 1995 après l'élection de Jacques Chirac, figurait, à la date du 20 mars, un interrogatoire par la brigade financière, qui devait se tenir à son domicile parisien. Ainsi, à vingt-quatre heures près, le destin a préservé, une dernière fois, cet éternel homme de l'ombre des affres judiciaires.

Convoqué par téléphone, l'énigmatique « M. Afrique » des gaullistes avait, dans un premier temps, proposé aux policiers de venir le questionner à l'Elysée. Ceux-ci avaient d'abord accepté, avant de changer d'avis, préférant sans doute un lieu moins symbolique. A première vue, l'affaire dont il devait être question n'avait rien de politique. Enquêtant sur les découverts hors normes consentis par une filiale du Crédit lyonnais, Altus Finance, à la Compagnie internationale des golfs et loisirs (CIGL), dirigée par l'homme d'affaires Claude Barril – sans lien de parenté avec le trop célèbre gendarme –, le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto s'interrogeait sur les circonstances du rachat, en 1990, du *domaine de Jacques Foccart, à Luzarches (Val-d'Oise).*

Contre la somme de 8 millions de francs – 5 millions au comptant, le reste sous la forme d'une rente viagère de 366 000 francs par an –, l'ancien secrétaire général pour les affaires africaines et malgaches avait discrètement cédé à une petite société de façade, Saint-Damien Constructions, elle aussi contrôlée par M. Barril, la propriété de sa fameuse villa « Charlotte », qui avait accueilli, à partir de 1958, nombre de chefs d'Etat africains, de barons du gaullisme et, bien sûr, le général lui-même. Selon le témoignage d'un comptable, recueilli par les enquêteurs, cette opération, censée s'inscrire dans le programme d'aménagement d'un golf, ne présentait *« aucun intérêt »* pour la société.

L'hypothèse d'une rémunération de complaisance, indirectement versée par une banque d'Etat à un proche du pouvoir, pouvait donc être avancée. Elle n'a pas, et pour cause, pu être étayée. L'épisode jette une ombre de plus sur la biographie de celui que la commission d'enquête parlementaire sur les *activités du Service d'action civique* (SAC), *le* sulfureux service d'ordre gaulliste, présentait, en 1982, comme *« l'un des personnages les plus mystérieux de la Ve République »*.

Dans le livre qu'il lui a consacré, Pierre Péan estimait, en 1990, que, *« à compter du jour où il s'est mis au service du Général, Foccart a été beaucoup plus préoccupé par les questions de pouvoir et d'influence que par celles d'argent... »* Faut-il croire que l'âge, la solitude et l'éloignement des affaires avaient eu raison de son désintéressement ? Avant de mourir, Jacques Foccart a rédigé ses Mémoires (*Foccart parle*, deux volumes édités par Fayard), et autorisé la publication de son *Journal de l'Elysée*, dont le deuxième tome (*Le Général en mai*, Fayard), est paru le mois dernier. Mais il a emporté avec lui ce dernier secret, qui n'était sans doute pas le plus lourd de ceux qu'il détenait.

Hervé Gattegno

Spleen parlementaire

***LE 1er JUIN 1997**, les électeurs* répondaient à la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en donnant la majorité à la gauche « plurielle ». Elus pour rajeunir la représentation nationale et moderniser la vie politique, les nouveaux députés socialistes, écologistes, communistes, radicaux et chevènementistes cachent mal, un an après, leur spleen. Contraints de ne pas compliquer la tâche du gouvernement, surveillés par les plus anciens, brimés par les mécanismes institutionnels, ils ne peuvent que constater que leur soif de réforme – et de pouvoir – se heurte à bien des obstacles, dont la pesanteur du système majoritaire.

Lire page 6

Renouveau hongrois, inquiétudes magyares

UN CHAMBOULEMENT politique est en train de se produire en Hongrie. *Simple alternance* – la deuxième depuis la chute du régime communiste ? On ne pourrait alors y lire qu'un signe de santé démocratique dans ce pays connu jadis pour son « socialisme goulash », ce mélange politique à base d'accommodements, qui avait valu à la Hongrie l'étiquette de *« baraque la moins triste du camp soviétique »*.

*Après quatre années d'un gou*vernement « de gauche », un autre, « de droite », est sur le point de s'installer. Encore faut-il nuancer l'exactitude de ces termes occidentaux, plaqués sur une réalité qui, malgré l'ampleur des transformations qui ont eu lieu depuis 1989, conserve bien d'autres références.

L'action au gouvernement des socialistes (anciens communistes réformateurs) a été marquée par la mise en place, en 1995, d'un des plans d'austérité les plus radicaux de la région. Les socialistes ont, de même, oeuvré pour que la part du secteur privé dans l'économie soit une des plus élevées en Europe : environ 80 %.

A l'opposé, la droite, emmenée par le parti des jeunes démocrates, Fidesz, sortie victorieuse des législatives le 24 mai, doit une partie de son succès à ses promesses de « filet de sécurité » social renforcé, avec, entre autres, une hausse des allocations familiales destinée à amortir la dureté des réformes.

S'il conserve des zones d'ombre, le programme économique de Fidesz, qui est amené à former le nouveau gouvernement, répond difficilement aux préceptes ultralibéraux que l'on peut trouver, par *exemple*, chez *Leszek Balcerowicz*, le père de la *« thérapie de choc »* polonaise, revenu, en 1997, au pouvoir à Varsovie. Ce fait, ainsi que le flou entretenu par Fidesz sur la façon dont sa politique plus « étatiste » sera financée, a contribué à inquiéter les investisseurs étrangers au lendemain des élections.

Mais le chamboulement est sans doute ailleurs : dans l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération politique, plus jeune, issue de l'opposition radicale au régime communiste et qui peut se targuer de vouloir donner une sorte de coup de balai dans les vieux réseaux.

Natalie Nougayrède

Lire la suite page 13

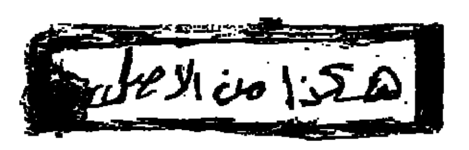
Le succès du tennis féminin



VENUS WILLIAMS

LES SPECTATEURS de Roland-Garros *semblent apprécier le* tennis féminin, malgré l'élimination de la Française Sandrine Testud. Mardi 2 juin, le court Suzanne-Lenglen affichera complet pour la première fois depuis que les organisateurs ont décidé d'y faire disputer les quarts de finale dames. En match vedette, l'affrontement entre la Suissesse Martina Hingis et l'Américaine Venus Williams.

Lire page 16



CATASTROPHE Un violent tremblement de terre, d'une magnitude de près de 7,1 % sur l'échelle de Richter, a ravagé, samedi 30 mai, le nord-est de l'Afghanistan, faisant au moins quatre mille morts et détruisant des dizaines de villages. Ce second séisme en moins de trois mois dans cette zone montagneuse aurait laissé près de quarante-cinq mille personnes sans abri. ● LA RÉGION touchée est contrôlée par les forces du commandant Ahmed Shah Massoud, qui dirige l'un des trois mouvements opposés aux talibans, au pouvoir à Kaboul et dans les deux tiers du pays. ● LES NATIONS UNIES ont lancé dimanche une opération de secours de grande ampleur pour venir en aide aux populations sinistrées dans l'une des zones les plus isolées du pays. Les scientifiques annoncent que la force du séisme est à compter parmi les plus importantes depuis des décennies.

Le séisme en Afghanistan fait des milliers de morts et de sans-abri

Une vaste opération de secours a été lancée pour venir en aide aux survivants du tremblement de terre. La tâche des sauveteurs s'annonce difficile dans les régions isolées et montagneuses du Nord-Est afghan

PLUSIEURS milliers de personnes, sans doute au moins quatre mille, sont mortes, samedi 30 mai, dans le deuxième tremblement de terre à secouer le nord-est de l'Afghanistan en moins de quatre mois. L'épicentre du séisme, d'une magnitude de 6,9 à 7,1 degrés sur l'échelle de Richter, s'est situé dans le district de Rostak (province de Takhar). La province voisine de Badakhshan a, elle aussi, été gravement touchée. Dans les trois districts les plus affectés, une cinquantaine de villages auraient été détruits à *« 80 ou 100 % »* et quarante-cinq mille personnes seraient sans abri, ont affirmé des sources humanitaires interrogées à Faizabad, capitale du Badakhshan.

Lundi, en fin de matinée, on apprenait que trois mille victimes *avaient déjà été enterrées*, mais de nombreuses personnes restaient encore ensevelies dans les décombres de leurs misérables et fragiles maisons de pisé. Des responsables d'agences humanitaires estiment qu'il faudra plusieurs jours pour connaître le nombre exact de morts et de blessés dans ces régions montagneuses et difficilement accessibles. Une cinquantaine de milliers de personnes peuplent les trois districts les plus touchés par le tremblement de terre.

Un séisme moins fort (6,4 sur *l'échelle de Richter*) avait frappé la même région, le 4 février dernier, faisant quatre mille morts et détruisant quatorze villages situés dans la province de Takhar. Un responsable local, porte-parole de l'opposition dirigée, dans cette région, par le commandant Ahmad Shah Massoud, estime que, cette fois, une centaine de villages ont été rasés, faisant craindre que le chiffre de quatre mille morts ne soit qu'un bilan bien inférieur à la réalité. En tout, plus de quatre mille maisons auraient pu être détruites. Le même porte-parole avait parlé, dimanche, dans une interview à la BBC, d'un bilan de 5 000 tués.

Les Nations unies, la Croix-Rouge et différentes organisations humanitaires ont lancé une vaste opération de secours, transportant couvertures, tentes, médicaments et vivres vers la zone de la catastrophe. Cette région montagneuse est d'un accès délicat. L'aéroport le plus proche se trouve à Faizabad et les secouristes devront ensuite atteindre par route les districts de Rostak, Chah Ab et Chahr I Bozorg, les zones les plus affectées par le séisme.

« LES ROUTES N'EXISTENT PAS »

La tâche des secouristes sera cependant moins délicate qu'elle ne l'était en février dernier en raison de températures plus clémentes. Le mois de février est particulièrement glacial en Afghanistan, qui est alors balayé par des tempêtes de neige et des vents violents. En outre, les organisations humanitaires ont laissé sur place, depuis le précédent tremblement de terre, des stocks importants de médicaments ou de vivres.

« Notre plus important problème va être les conditions de transport sur place, a déclaré à l'AFP un responsable d'une ONG. *Les routes n'existent pas et la fonte des neiges a provoqué des glissements de terrain importants et défoncé les pistes. »*

La distribution de l'aide est supervisée par le Bureau des Nations unies pour la coordination de l'assistance humanitaire à l'Afghanistan (Unocha), secondé par le Programme alimentaire mondial (PAM). Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Médecins sans frontières (MSF) sont également partie prenante des opérations. Une autre ONG française, l'Agence de coopération technique et de développement (Acted), a déjà commencé à distribuer de la nourriture aux survivants. La République voisine du Tadjikistan devrait entrouvrir sa frontière afin de permettre l'acheminement de secours. En raison de la guerre civile afghane, le Tadjikistan maintient d'ordinaire sa frontière fermée, et celle-ci est placée sous la haute surveillance de gardes-frontières russes.

Un porte-parole du CICR a annoncé que deux hélicoptères doivent quitter la capitale tadjike Douchanbé pour Faizabad, où l'aide sera ensuite acheminée en camion vers les zones sinistrées. *« Il y aura moins de boue et de neige qu'en février dernier »*, a-t-il précisé, les opérations de secours ayant dû, à l'époque, transporter vivres et médicaments à dos d'âne. Mais nul ne sait si les pistes seront assez solides pour supporter le poids des camions. Un avion de la Croix-Rouge a également décollé de Kaboul vers le Nord-Est avec, à son bord, une équipe médicale, son équipement et des médicaments.

La situation de guerre qui prévaut dans la région risque de compliquer un peu plus l'effort déployé par les secouristes.

Des combats ont lieu en ce moment au sud de la région sinistrée entre les troupes du commandant Massoud et les soldats talibans de la milice intégriste qui s'est emparée de Kaboul en septembre 1996 et contrôle désormais les deux tiers du pays. De récents pourparlers de paix ont eu lieu à Islamabad, capitale du Pakistan, mais ont rapidement échoué, opposition et responsables des « étudiants en religion » n'ayant pu surmonter leurs différences.

Au bout de vingt ans de conflit et exactement six ans de guerre civile, quand la chute de Kaboul aux mains des moudjahidins, en avril 1992, précipita l'effondrement du régime communiste du président Najibullah, l'Afghanistan continue de s'enfoncer dans la tragédie. L'ampleur d'une pareille catastrophe risque peu de faire taire le son des canons alors que semblent plus que jamais irréconciables la position d'une opposition divisée et celle des intégristes talibans. – *(Avec l'AFP.)*

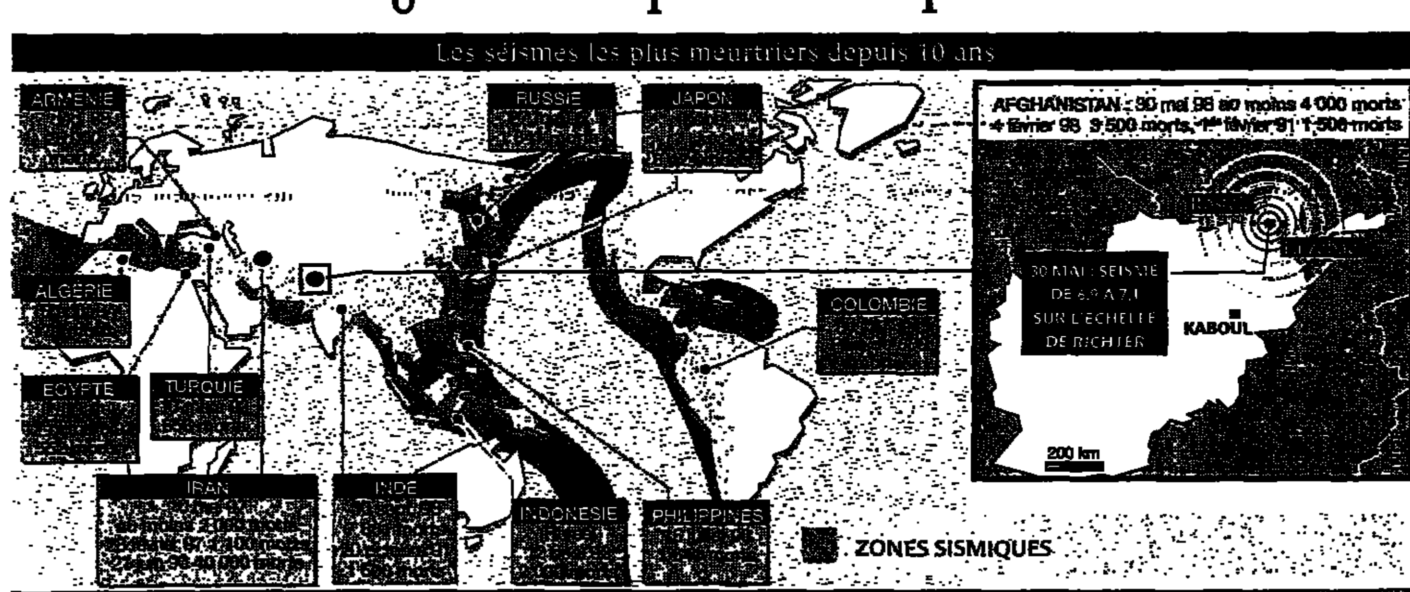
Bruno Philip

La France achemine 35 tonnes de secours

La France va acheminer une aide humanitaire d'urgence de 35 *tonnes pour les victimes du séisme du nord-est* de l'Afghanistan, a annoncé dimanche 31 mai le ministère des affaires étrangères. Un avion, qui partira lundi de Paris, doit convoyer cette aide de première nécessité, comprenant notamment des couvertures, des tentes et des biscuits protéinés, jusqu'à Douchanbé au Tadjikistan, a précisé le ministère. Ce fret sera distribué aux victimes par l'organisation non gouvernementale Acted, a précisé le Quai d'Orsay. Depuis le séisme de février dernier, qui avait fait près de 4 000 morts, plusieurs ONG sont restées dans la région. Outre Médecins sans frontières, Acted, une organisation française, et Concern, une britannique, disposent de stocks qui sont immédiatement utilisables.

L'une des magnitudes les plus fortes depuis des décennies

LES INSTRUMENTS de mesures sont loin de la zone touchée et les données diffèrent parfois quelque peu : 6,9 points de magnitude d'après les experts américains du *United states geological survey* (USGS), 7,1 points selon d'autres sources. Une seule certitude : c'est énorme. *« Cela correspond aux plus grosses magnitudes enregistrées depuis plusieurs décennies*, indique Pascal Bernard, de l'Institut de physique du globe de Paris (IPG). *De l'ordre de celles des séismes de Naples, qui fit 3 500 morts en 1980, ou d'Arménie, qui tua 25 000 personnes en 1988. »*



Circonstance aggravante : le foyer du tremblement de terre se trouvait relativement près de la surface, *« probablement à moins de quinze kilomètres de profondeur »*, estime Pascal Bernard. *« On peut considérer que cette secousse correspond à la rupture d'une faille sur une trentaine de kilomètres de long*, ajoute le sismologue français. *Cela a dû provoquer des dégâts importants sur une cinquantaine de kilomètres de rayon autour de l'épicentre. »*

Les habitants de cette région, une zone montagneuse située à 72 kilomètres à l'ouest de la ville de Faizabad (nord-est de l'Afghanistan) avaient déjà été frappés le 4 février, par un premier séisme de 6,1 points de magnitude (selon l'USGS), dont l'épicentre était pratiquement au même endroit. Cette fois-ci, avec 0,8 point de magnitude supplémentaire, la faille devait être près de trois fois plus longue et les dégâts devraient, logiquement, être plus importants. La première catastrophe avait fait 4 000 morts. L'expérience montre que l'on peut, de surcroît, s'attendre à quelques « répliques » (secousses de magnitude plus faible) dans un avenir proche.

« TOITS EN RONDINS »

Le mode de construction des habitations aggrave les conséquences de ce genre de catastrophe, ajoute Paul Tapponnier, de l'IPG, qui connaît bien la région pour y avoir mené des missions scientifiques. *« Les murs sont en pisé et les toits en rondins de bois. Même avec une magnitude limitée à six points, ces villages de montagne se transforment en cimetières. »*

La catastrophe qui frappe l'Afghanistan n'étonne pas les spécialistes. Ce pays fait partie d'une zone extrêmement instable, au-dessus du continent indien, qui s'enfonce dans l'Asie à raison de 4,5 centimètres par an. Cette titanesque collision, commencée il y a environ quarante millions d'années, a provoqué notamment la formation de la chaîne himalayenne, mais aussi l'apparition de nombreuses failles et autres plissements très nettement visibles sur les images prises par les satellites. Paul Tapponnier, qui étudie ce phénomène depuis plus de vingt ans, le compare à ce qui se passerait si l'Inde était un poinçon rigide s'enfonçant dans une plaque plus molle, plus « plastique ».

Les séismes surviennent quand des failles se forment ou « décrochent » et glissent. Ces secousses meurtrières sont donc *« prévisibles, mais, hélas, pas prédictibles »*, souligne Paul Tapponnier. *« Elles sont le fruit d'une instabilité, comme les avalanches. Mais, à la différence de ces dernières, il est impossible de les déclencher pour s'en prémunir. »*

Les essais nucléaires indiens et pakistanais, réalisés entre les deux secousses, auraient-ils pu jouer le rôle de déclencheur ? Paul Tapponnier l'exclut totalement. *« Les explosions nucléaires provoquent des petits séismes dont la magnitude n'excède pas 4,5*, souligne-t-il. *Ils ne peuvent avoir de répercussion au-delà d'une vingtaine de kilomètres. Or les sites d'essais se trouvent à environ un millier de kilomètres de la zone touchée. »*

Jean-Paul Dufour

Beyrouth a offert à M. Chirac un condensé de politique, d'émotion et de francophonie

BEYROUTH
de nos envoyés spéciaux

Quelle ville, mieux que Beyrouth, pouvait offrir au président Jacques Chirac le condensé de politique, d'émotion et de francophonie auquel il a eu droit lors de la visite officielle de quarante-huit heures qu'il a achevée dimanche 31 mai au Liban ? De la réouverture officielle de la résidence des Pins, demeure de l'ambassadeur de France à Beyrouth, à l'inauguration de la dix-huitième assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), en passant par ses entretiens avec les autorités du pays du Cèdre, le chef de l'Etat français a pu évoquer toute une gamme de sujets qui lui sont chers devant des interlocuteurs franchement enthousiastes.

L'ATTITUDE D'ISRAËL

La République libanaise, quasi au grand complet, était présente samedi à la cérémonie de réouverture de la résidence des Pins. Mais s'il est un signe qui ne trompe pas, c'est bien la présence des chefs religieux des plus importantes communautés confessionnelles de ce pays : onze têtes enturbannées, ou plutôt dix parce que, pour des raisons protocolaires, disent les uns, à cause d'une sciatique, affirment d'autres, Cheikh Mohamad Mahdi Chamsedine, *président du* Conseil supérieur chiite, s'est retiré quelques minutes avant le début de la cérémonie.

Auparavant les onze, qui ont maintes raisons de se détester cordialement et de se quereller toute l'année pour des motifs de politique intérieure, avaient été reçus ensemble par M. Chirac. Ils lui avaient confié en chœur leurs inquiétudes quant à l'attitude *« agressive »* d'Israël et leur souci de voir Paris être le moteur de l'Europe pour faire bouger les choses au Proche-Orient.

Cet engouement quasi unanime pour la France – qui n'a pas toujours eu bonne presse auprès de toutes les communautés libanaises – tient sans doute au discours de M. Chirac, dont le contenu correspond exactement aux vœux des Libanais. *« Le Liban a droit à sa pleine indépendance, à sa sécurité et à sa souveraineté recouvrée sur l'ensemble de son territoire »*, a dit le chef de l'Etat français.

Pour lui, la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui exige depuis 1978 le retrait *« immédiat »* de l'armée israélienne du Liban du Sud, n'est ni discutable ni négociable – ce qui signifie que les conditions posées par Israël sont irrecevables. *« Toute paix à laquelle les Libanais n'auraient pas pleinement adhéré serait naturellement une mauvaise paix, une paix fragile »*, a dit le président français ; *« Nous ne nous résignons pas à la mort annoncée ou programmée du processus de paix (...). Israël doit savoir qu'il n'y aura pas pour son peuple de sécurité s'il n'y a pas de paix »*, a-t-il poursuivi. Il a relancé l'idée franco-égyptienne de conférence des *« pays résolus à sauver la paix »*, alors que son discours était interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements enthousiastes de l'assistance.

CÉRÉMONIE INTIME

Chacun aura compris que le gouvernement israélien est ainsi tenu responsable du délabrement du processus de paix, même si, dimanche, lors d'une conférence de presse, M. Chirac s'est refusé à *« distribuer de bons et de mauvais points, à accuser les uns et les autres »*, se bornant à *« regretter »* que le gouvernement israélien n'ait pas *« approuvé les conditions de mise en œuvre du processus de paix »*.

La France a *« donné »*, durant la guerre du Liban. Non seulement la résidence des Pins a été quasi détruite, lors de l'invasion israélienne en 1982, mais cent cinquante-trois militaires et civils français ou agents libanais de l'ambassade ont été tués. En leur mémoire, deux stèles ont été érigées dans les jardins de la résidence, devant lesquelles M. Chirac est allé déposer dimanche une gerbe de fleurs aux couleurs de la République, lors d'une cérémonie intime et empreinte d'une grande émotion.

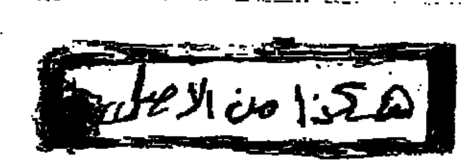
Pierre Pelladeau, aujourd'hui officier parachutiste, mais qui, sergent en 1982, était membre du contingent français de la Force multinationale pour le Liban, n'en revenait pas. Il n'a connu la résidence que quasi détruite et il affirme vouloir croire que sa restauration et le calme alentour sont *« le signe que les sacrifices consentis ne sont pas restés vains »*. Pascal Gambier, aujourd'hui maréchal des logis chef mais alors gendarme, n'a toujours pas compris pourquoi la France a aussi envoyé des gendarmes à Beyrouth. Il porte encore dans sa chair les séquelles des blessures à l'aine et au ventre qu'il a subies lorsqu'en novembre 1984 il a été pris, par mégarde, sous les tirs de... l'armée libanaise, *« qui a lourdement insisté »*, dit-il. Tous deux, ainsi qu'un policier qui fut en poste au Liban, accompagnaient le chef de l'Etat.

COOPÉRATION

Ce passé proche, l'Histoire, la coopération actuelle entre Paris et Beyrouth, dont le fleuron est sans doute l'Ecole supérieure des affaires sise à l'endroit où se trouvaient les locaux de la chancellerie à Beyrouth-Ouest et que M. Chirac est allé visiter, ont fait de l'ensemble de la visite un grand moment d'émotion.

L'émotion de M. Chirac était grande aussi, mais d'une autre nature, lorsqu'il a ouvert, avant de reprendre l'avion pour Paris, la dix-huitième assemblée générale de l'AIMF, réunie sous un chapiteau dans le centre-ville en reconstruction et consacrée à... la *« reconstruction du centre des villes »*. Beyrouth accueillera en 2001 le neuvième sommet des pays ayant le français en partage.

Lucien George et Mouna Naïm



Le Pakistan réclame un règlement international de la question du Cachemire

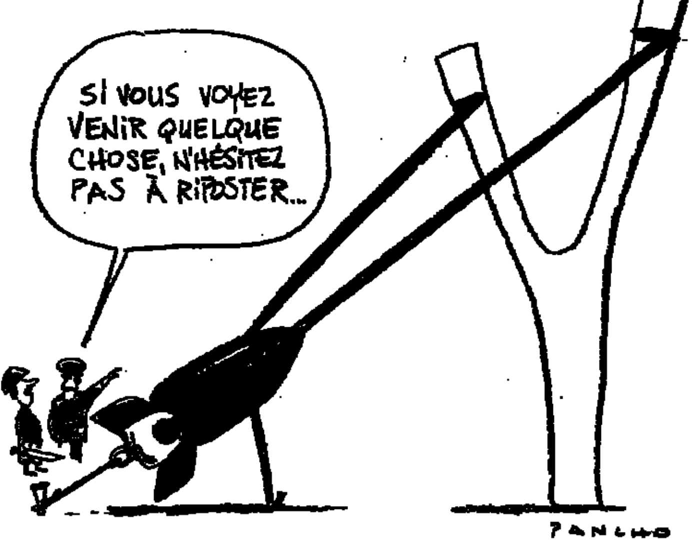
Le ton est à l'apaisement à Islamabad et à New Delhi

Après la tension consécutive à la double série d'essais nucléaires pratiqués par l'Inde puis par le Pakistan, le ton est revenu à l'apaisement entre les deux capitales, qui démentent avoir des intentions belliqueuses. Islamabad demande à la communauté internationale de prendre en main le problème du Cachemire. New Delhi lui demande de se préoccuper du rôle joué par la Chine dans l'armement nucléaire du Pakistan.

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Au moins officiellement, le parallélisme avec l'Inde aura été total. Avec le nouvel essai nucléaire conduit samedi 30 mai dans le désert du Balouchistan, le Pakistan a fait six essais nucléaires, le même nombre que l'Inde si l'on inclut la première explosion indienne de 1974. Et comme l'Inde l'avait fait, le Pakistan a annoncé *« la fin de la présente série de tests »*. *« Il n'y aura pas d'essais dans un futur proche »*, ont martelé tout le week-end les différents responsables pakistanais qui entendent maintenant engager l'action diplomatique.

Après avoir *« restauré la balance stratégique »* (avec l'Inde) le Pakistan souhaite en effet profiter de l'inquiétude internationale pour remettre sur la table le problème du Cachemire. *« Nous sommes ouverts au dialogue avec l'Inde, mais elle doit réaliser que le Cachemire est à la racine de nos différends »*, a ainsi affirmé le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, devant une foule en liesse venue l'accueillir samedi dans sa ville natale de Lahore, où il revenait pour la première fois depuis les essais. *« Nous ne marchanderons jamais notre sécurité »*, a ajouté le premier ministre. Il a réitéré à l'adresse de New Delhi son offre de *« pacte de non-agression »*. Une offre toutefois conditionnelle, selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Tariq Atlaf, qui a précisé : *« La base de tout pacte de non-agression doit être une juste solution au Cachemire. Nous devons amener l'Inde à négocier sur le Cachemire pour qu'un tel pacte ait un sens. C'est maintenant à la communauté internationale de faire pression sur l'Inde pour l'amener à la table des négociations. »*



Cette approche pourrait embarrasser New Delhi qui refuse toute intervention extérieure dans la recherche d'une solution au Cachemire. Les deux-tiers de ce territoire himalayen sous contrôle indien sont en proie depuis 1990 à une lutte séparatiste armée que l'Inde accuse le Pakistan d'alimenter. New Delhi, qui considère le Cachemire comme partie intégrante de l'Union, exige de ne traiter cette question que bilatéralement avec Islamabad, qui contrôle le tiers Nord. Le Pakistan pour sa part demande un référendum d'autodétermination sous contrôle de l'ONU pour les musulmans du Cachemire.

Alors que la tension entre les deux voisins ennemis reste forte, le ton est toutefois à l'apaisement dans les deux capitales. *« Nous sommes prêts à chercher tous les moyens pour baisser la tension »*, a affirmé le secrétaire général du ministère des affaires étrangères pakistanais, Shamshad Ahmed, qui a ajouté : *« Il n'est pas dans notre intention d'entrer dans une course aux armements. Nous sommes prêts à entamer des discussions avec l'Inde pour faire tous les pas nécessaires pour une retenue mutuelle et l'établissement de mesures équitables pour une stabilisation nucléaire dans notre région. »* M. Ahmed a refusé de dire si le Pakistan signerait le traité d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT) dans le cas où l'Inde le ferait, ce qui est de toute façon peu probable au stade actuel, New Delhi ayant des réserves sur certains points du traité.

INQUIÉTUDES INDIENNES

L'Inde pour sa part a réagi très calmement au dernier essai pakistanais de samedi, affirmant dans un communiqué qu'elle ne le percevait pas comme une nouvelle menace. L'Inde a d'autre part appelé dimanche *« toutes les puissances nucléaires et la communauté internationale à ouvrir au plus tôt des négociations pour l'établissement d'une convention qui traite la question nucléaire d'une manière non discriminatoire. Les armes nucléaires doivent être traitées de la même manière que les deux autres armes de destruction massives, chimiques et biologiques »*, indique un communiqué du ministère des affaires étrangères. New Delhi reproche au Conseil de sécurité de l'ONU de n'avoir pas réagi au fait que le programme nucléaire pakistanais a bénéficié de l'aide de la Chine et d'avoir ignoré que *« les inquiétudes sécuritaires de l'Inde dépassent l'Asie du Sud »*. Le communiqué conclut : *« La communauté internationale peut être assurée que, de notre part, il n'y a aucun désir de faire monter la tension et le Pakistan ne fait face à aucune menace de l'Inde. »*

Sur le plan intérieur pakistanais, M. Nawaz Sharif doit aussi faire face à la multiplication des critiques sur l'instauration de l'état d'urgence à la fois dans l'opposition, chez les intellectuels et dans les milieux d'affaires. L'ancien président Farooq Leghari a violemment dénoncé le premier ministre, déclarant : *« Nawaz Sharif a imposé une loi martiale civile sur le pays pour devenir un dictateur civil. C'est inacceptable »*, a-t-il ajouté. Principal chef de l'opposition, Mme Benazir Bhutto, qui a accusé son successeur d'exploiter les essais de manière *« partisane et pour des objectifs économiques »*, a affirmé : *« On doit faire confiance à notre peuple qui est patriotique. »*

La population, toujours majoritairement heureuse mais surtout soulagée d'avoir désormais les moyens de prévenir une attaque indienne, pourrait aussi rapidement lui donner du souci. Les premiers signes des temps difficiles se font déjà jour avec une chute de la roupie qui a perdu en trois jours près de 5 % de sa valeur par rapport au dollar. Devant le Conseil national économique, dimanche, M. Sharif a, en outre, annoncé *« une réduction de 50 % des dépenses publiques à l'exception des dépenses de développement »*. Les coupes budgétaires s'appliqueront à tous les frais administratifs du gouvernement et à toutes les entreprises publiques. Celles-ci étant déjà quasiment toutes en faillite, on voit mal le bénéfice attendu.

Avec beaucoup de scepticisme, les milieux d'affaires se prennent à espérer que le premier ministre, qui à travers l'état d'urgence s'est donné les pleins pouvoirs, prenne enfin les mesures économiques et fiscales qui s'imposent dans un pays où moins de 1 % de la population paye des taxes. Très réticent, dit-on, à ordonner ces essais nucléaires, en raison de la crise économique déjà sévère que traverse le Pakistan, M. Nawaz Sharif n'a sans doute pas beaucoup de temps devant lui pour gérer une situation précaire.

Françoise Chipaux

Les propositions de M. Chirac

Le président français, Jacques Chirac, a estimé, dimanche 31 mai, que la communauté internationale devait *« unir ses efforts pour convaincre l'Inde et le Pakistan de signer le traité portant interdiction des essais nucléaires et de négocier l'arrêt de la production de matières fissiles nucléaires »*. M. Chirac a proposé que les grandes puissances accordent à New Delhi et à Islamabad une aide significative dans le domaine nucléaire civil ainsi que l'octroi de garanties de sécurité, *« sous une forme ou sous une autre »*, en échange d'un abandon de leurs essais nucléaires et de la production de matières fissiles à usage militaire. *« Il faut que les pays concernés se réunissent le plus rapidement possible, les cinq pays nucléaires du Conseil de sécurité et éventuellement tel ou tel autre pays »*, a encore dit le chef de l'Etat français lors d'une conférence de presse au terme de sa visite officielle au Liban. Les pays du G 8 ont décidé de se retrouver le 12 juin à Londres pour *« coordonner leurs positions »*.

Coude-à-coude à l'élection présidentielle en Colombie

Le bon score de la candidate indépendante souligne l'émergence d'une « troisième voie ». Le second tour aura lieu le 21 juin

BOGOTA
de nos envoyés spéciaux

Il faudra encore trois semaines pour savoir, au terme d'un second tour qui aura lieu le 21 juin, qui sera le prochain président de la République colombienne. Le libéral Horacio Serpa et le conservateur Andrès Pastrana, les deux candidats arrivés en tête du premier tour, dimanche 31 mai, sont seuls autorisés à se maintenir.

Selon les autorités et les observateurs, le premier tour s'est tenu *« sans incidents majeurs »*, le procureur général de la République, Jaime Bernal Cuellar précisant même que *« la journée avait été totalement pacifique »*. En Colombie, des élections sans incident, cela signifie : dix-huit morts et plusieurs dizaines de blessés, quatre centraux électriques dynamités, plusieurs dizaines de bureaux de vote incendiés et, au moins, deux responsables électoraux enlevés. Toutes ces actions sont attribuées à la guérilla ou aux groupes paramilitaires.

Selon des résultats portant sur 95 % des votes, Horacio Serpa et Andrès Pastrana obtiennent chacun 34 % des voix. Avec dix points de plus que ce que lui accordaient les instituts de sondage, Horacio Serpa a créé la première surprise de la journée, démontrant que sa fidélité constante au très critiqué président Samper n'avait pas hypothéqué ses chances. Son score démontre, en tout cas, l'efficacité de la machine libérale, secouée par le scandale lié à la drogue qui avait éclaboussé le président Ernesto Samper et affaiblie par l'hémorragie des dirigeants libéraux, qui, par dizaines, avaient rejoint le Parti conservateur. C'est pourtant le candidat du Parti conservateur, Andrès Pastrana, que des sondages récents donnaient élu président dès le premier tour, qui est le grand perdant de cette journée, même s'il reste en lice pour le second.

Car l'autre surprise du scrutin provient des 27 % des suffrages recueillis par la candidate indépendante Noémi Sanin. Elle est certes éliminée, mais elle confirme qu'elle représente, avec son mouvement Option vie, une alternative réelle dans la vie politique des 40 millions de Colombiens. C'est en effet la première fois qu'un candidat indépendant remporte autant de voix. A Bogota, Noémi Sanin est arrivée en tête avec 41,47 %, devançant largement les candidats traditionnels. Tous les médias soulignent l'étendue de son succès, certains allant même jusqu'à écrire qu'elle était *« la femme la plus désirée de cette nuit »*. Vêtue d'un tailleur rose, dansant et pleurant avec ses sympathisants, elle a célébré, dimanche soir, à Bogota, la victoire de ce que les Colombiens appellent *« la troisième voie »*. Son colistier, Antanas Mockus, candidat à la vice-présidence et ancien maire de Bogota, rayonnait, brandissant un bouquet de roses rouges.

« LA FIN DES GRENOUILLAGES »

Noémi Sanin s'impose comme la clé du second tour. Elle représente un vote différent, en pleine ascension, qui s'est constitué en rejet des deux partis traditionnels. Beaucoup d'observateurs soulignent qu'il lui a manqué *« un peu de temps pour faire triompher ses idées »*. Les deux candidats restants se sont immédiatement adressés à elle pour solliciter le soutien de ses électeurs, Horacio Serpa reconnaissant son *« triomphe »* et déclarant partager *« son message de réconciliation nationale »*.

Fidèle à sa campagne axée sur le rejet de la classe politique traditionnelle, Noémi Sanin a rétorqué qu'*« elle ne pouvait pas donner de consigne de vote »* et qu'elle laissait *« entière liberté »* à ses électeurs pour le second tour. Le plus important, à ses yeux, est l'émergence d'un nouveau pôle dans la vie politique du pays. *« C'est le premier jour de la récupération du pays* (...). *je vais continuer à lutter pour en finir avec les grenouillages politiques, la pauvreté et la violence »*, a-t-elle affirmé dans la soirée.

Le général Bedoya, l'ancien chef des armées limogé en juillet 1997, est l'autre grand perdant de la journée. Partisan d'une lutte sans concessions contre la guérilla, il mesure, avec ses 1,8 % de voix, que les Colombiens ne partagent plus sa vision militariste pour régler les problèmes de la violence et de la drogue dans le pays. Andrès Pastrana, qui aura besoin de toutes les voix pour le second tour, a assuré qu'il partageait ses *« préoccupations pour l'avenir du pays »*.

En tout état de cause, le scrutin confirme le croissant désir de paix des électeurs, qui, malgré l'aggravation des conflits, n'ont pas hésité à se rendre aux urnes, faisant monter le taux de participation à 52 %, contre 34 % en 1994.

Alain Abellard et Anne Proenza

La discrète satisfaction du père de la bombe pakistanaise

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Souriant, visiblement satisfait, le « père » du programme nucléaire pakistanais, Abdul Qadeer Khan, n'a pas levé, dimanche 31 mai, lors d'une conférence de presse, toutes les interrogations qui subsistent sur le nombre d'essais nucléaires. Le chiffre est contesté par diverses sources. M. Khan s'est contenté de dire : *« Le premier ministre a dit cinq* [pour les premiers tests], *c'est le chiffre »*, ridiculisant ainsi le ministre indien de la défense, selon lequel le Pakistan n'avait conduit qu'un test le 28 mai.

Expliquant la confusion, samedi 30 mai, entre les premières informations officielles qui ont annoncé deux tests puis un seul, il a affirmé que deux essais avaient été prévus mais que le gouvernement a ensuite décidé de n'en faire qu'un. M. Khan s'est montré discret sur la puissance des engins. Cependant, dans un entretien au quotidien *The News*, il a précisé que les bombes testées jeudi 28 mai étaient *« à fission améliorée »*, c'est-à-dire des charges *« dopées »*, comme certaines des expériences indiennes, qui utilisent des éléments du processus thermonucléaire et sont plus puissantes que des charges atomiques. Quatre des autres charges pakistanaises étaient tactiques, de faible puissance. Interrogé sur l'aide extérieure dont aurait bénéficié le Pakistan, M. Khan a indiqué : *« De nos jours, tout projet est universel. Nous n'avons rien volé. » « Nous avons acheté sur le marché libre, et notamment dans les pays occidentaux, ce qui était nécessaire. Pourquoi nous dénier la capacité scientifique ? »*, s'est-il exclamé. Il a déclaré que le Pakistan était prêt à produire des armes nucléaires *« si le gouvernement le demande ». « Nous allons nous concentrer maintenant sur la technologie nucléaire civile »*, a-t-il toutefois ajouté.

M. Khan a affirmé que le Pakistan avait déployé des missiles Ghauri d'environ 1 500 kilomètres de portée lors des menaces indiennes, mais qu'il les avait maintenant retirés. Selon certaines sources, le Pakistan, qui a testé ce missile le 6 avril, en aurait dix exemplaires.

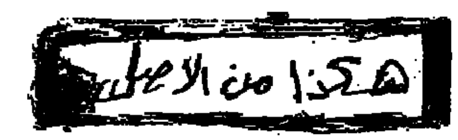
Considéré comme un héros national, M. Khan s'est dit convaincu que le Pakistan devait maintenant *« résoudre* [son] *problème avec l'Inde »*. Il a souhaité que *« le Pakistan et l'Inde, qui se sont déjà affrontés à trois reprises, deviennent, comme la France et l'Allemagne, des partenaires et amis »*.

Fr. C.

Echec au populisme en Equateur

Jamil Mahauad, du Parti démocrate populaire, est arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle du dimanche 31 mai en Equateur, avec 35,35 % des voix. Au second tour, le 12 juillet, il affrontera le candidat populiste, Alvaro Noboa, soutenu par le parti roldolsiste d'Equateur (PRE), qui a obtenu 26,8 % des suffrages au premier tour.

Jamil Mahauad a déclaré *« n'avoir aucun doute dans* [sa] *victoire »* en juillet. En effet, les deux autres principaux candidats, l'ancien président social-démocrate, Rodrigo Borja (15,9 %), et Freddy Ehleers (14,3 %), feront campagne contre Alvaro Noboa, soutenu par l'ancien président Abdala Bucaram, en exil au Panama, après avoir été destitué pour *« incapacité mentale »*. La fin de la campagne électorale a été marquée par les attaques d'Alvaro Noboa contre son principal rival. Le candidat populiste a accusé Jamil Mahauad d'avoir financé sa campagne électorale grâce aux largesses des narcotrafiquants. Les partisans du maire de Quito, la capitale, n'ont pas cessé d'affirmer que leur *« campagne a été propre »*. Ils renvoyaient aux critiques visant la campagne d'Alvaro Noboa, marquée par une débauche de moyens, proche de l'achat de votes dans tout le pays. – *(Corresp.)*



La réforme des institutions en Italie est menacée par Silvio Berlusconi

L'opposition est prête à refuser les propositions de la commission parlementaire

Le vote sur les réformes institutionnelles proposées par la commission parlementaire « bicamérale », qui devait avoir lieu mardi 2 juin à l'Assemblée italienne, pourrait se solder par un échec si le leader de l'opposition, Silvio Berlusconi, refuse toujours d'accepter les modifications prévues dans la Constitution. Dans ce cas, une Assemblée constituante devra être élue pour remanier la charte suprême.

ROME
de notre correspondant

Une lourde menace pèse sur la réforme des institutions, patient travail entrepris par le gouvernement de centre gauche pour faire naître une deuxième république en Italie. *« La partie est finie »*, a annoncé, samedi 30 mai, Silvio Berlusconi, chef de file de l'opposition. Si le dirigeant de Forza Italia va jusqu'au bout de ses intentions, c'est-à-dire s'il refuse avec le Pôle de la liberté (coalition de l'opposition) de voter, mardi 2 juin, à la Chambre, les réformes proposées par la « bicamérale », le long échafaudage de la modification de la Constitution italienne sera à refaire et la « bicamérale », cette commission parlementaire commune à la Chambre des députés et au Sénat chargée de mener à leur terme ces travaux, risque fort de ne plus avoir d'objet. Ce qui signifie qu'il faudra donc repartir de zéro et procéder à l'élection d'une Assemblée constituante pour remanier un texte vieux de cinquante ans dont tout le monde s'accorde à penser qu'il aurait besoin d'être modernisé pour faire entrer l'Italie dans le troisième millénaire, d'une part, et, d'autre part, rompre ainsi définitivement avec une ère démocrate-chrétienne qui a déjà sombré.

L'acte de décès de la « bicamérale » n'est pas encore signé. Loin s'en faut. Mais le ton utilisé par Silvio Berlusconi, sa volonté clairement affichée de ne plus suivre le chemin des réformes tracé par cette commission – tout particulièrement en ce qui concerne les pouvoirs qui devraient être accordés au président de la République – laissent augurer de sérieux remous sinon une mort prochaine, à moins que le magnat de la presse ne décide de faire marche arrière et ne souscrive finalement à ce qu'il avait accepté fin juin 1997, c'est-à-dire un modèle constitutionnel qui devait certes être amélioré mais qu'il avait voté.

La volte-face de Silvio Berlusconi a dans un premier temps été jugée comme une manifestation de mécontentement d'un personnage sur lequel s'amoncellent de plus en plus sérieusement les foudres de la justice. Même son allié Gianfranco Fini, leader d'Alliance nationale, s'était placé en retrait. Puis, devant la persistance de sa fronde, l'inquiétude a commencé à monter sur les possibles risques d'un capotage complet de l'édifice réformiste.

ÉQUILIBRE EN PÉRIL

Le ton est monté entre Massimo D'Alema, président de la « bicamérale », qui ne comprend pas *« quels avantages Silvio Berlusconi peut tirer de l'échec du processus »* et accuse le Cavaliere *« d'être l'instrument plus que le moteur d'un projet néocentriste »* visant à reconstituer sous une forme ou sous une autre l'ancienne Démocratie chrétienne. Silvio Berlusconi a répliqué, accusant Massimo D'Alema d'être *« arrogant »* et *« d'avoir encore une mentalité centraliste, justicialiste et autoritaire »*. Le patron de Forza Italia s'est déclaré prêt à assumer la responsabilité de la mort de la « bicamérale » plutôt que d'aboutir à des réformes qui ne le satisfont pas.

La rupture est-elle consommée ? Romano Prodi, président du conseil, estime qu'un accord est toujours possible car, a-t-il dit dimanche 31 mai, *« la réforme constitutionnelle est une chose sérieuse à laquelle* [il a] *cru et* [il veut] *croire »*. D'ores et déjà, dans un camp comme dans l'autre, chaque responsable politique se positionne en fonction du vote décisif de mardi concernant les pouvoirs du chef de l'Etat – dont Silvio Berlusconi souhaite qu'il en ait beaucoup plus que ceux prévus par la réforme.

Si la « bicamérale » disparaît, ce sera la fin d'un long travail d'équilibre entre les différences forces politiques afin de rechercher un consensus. Le résultat obtenu après quinze mois de laborieux compromis sera passé par-dessus bord afin de commencer la nouvelle aventure, tout aussi incertaine, de l'Assemblée constituante. Ce serait le troisième échec d'une tentative de modernisation des institutions. Ce serait aussi un revers pour le centre gauche au pouvoir depuis deux ans, qui avait fait de la modification de la Constitution son cheval de bataille.

Michel Bôle-Richard

La presse turque dénonce le « baiser de la France aux Arméniens »

ISTANBUL
de notre correspondante

La question arménienne, et en particulier l'usage du mot *« génocide »*, demeure un sujet extrêmement délicat en Turquie, comme l'a prouvé la virulence de la réaction turque après l'adoption par l'assemblée nationale, vendredi 29 mai, du projet de loi reconnaissant le génocide arménien de 1915. *« Je condamne fortement cette loi qui enflamme le terrorisme raciste contre la Turquie... »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, à Luxembourg, faisant allusion aux attentats de l'Armée de libération de l'Arménie (Asala) dans les années 70 et 80. M. Cem a ajouté qu'il observait *« avec horreur, l'impuissance de ceux qui ont besoin de la haine et de l'animosité pour définir leur identité »*. Une note de protestation a été transmise aux autorités françaises par l'ambassadeur de Turquie à Paris, Sonmez Koksal.

Le premier ministre Mesut Yilmaz s'est montré un peu plus mesuré. Déplorant la décision de l'Assemblée, il a rappelé que le projet de loi devait encore être approuvé par le Sénat et par le président de la République. *« Le gouvernement français nous a affirmé qu'il n'avait pas accordé son soutien à cette proposition, qui relève d'une initiative des parlementaires »*, a déclaré le chef du gouvernement turc. *« L'histoire ne s'écrit pas avec des décisions parlementaires. L'histoire est écrite par les historiens. J'attends du Parlement français qu'il évite une erreur aussi grossière. »*

REPRÉSAILLES ANNONCÉES

Les bonnes relations entre Paris et Ankara ces dernières années et les efforts diplomatiques de la France en faveur de la Turquie au sein de l'Union européenne n'ont pas empêché la presse turque, qui joue volontiers la carte du nationalisme à outrance, de s'en donner à coeur joie en dénonçant à la une le *« baiser de la France aux Arméniens »*, la *« honte »* de la France et *« les petits calculs »* des parlementaires français. Bien que le ministère des affaires étrangères refuse pour l'instant de se prononcer sur les conséquences possibles de la décision, la presse annonce des représailles sévères contre la France, tant au niveau diplomatique que dans le domaine économique. Les compagnies françaises pourraient être tenues à l'écart des appels d'offres dans les domaines de la défense ou de l'énergie, les visites officielles entre les deux pays seraient suspendues et l'accord « France-Turquie 2000 », signé lors de la récente visite officielle du président Suleyman Demirel à Paris, risquerait de *« tomber à l'eau »*. Une centaine de manifestants se sont réunis, dimanche, devant le consulat de France à Istanbul pour réclamer le boycottage des produits français.

De telles mesures, si elles venaient à être prises, ne seront sans doute pas annoncées avant le vote du Sénat, mais la Turquie n'a pas attendu l'adoption officielle de la loi – qui n'a pas d'implications judiciaires – pour manifester son extrême mécontentement. Le président de l'assemblée nationale, Hikmet Cetin, entreprendra des démarches auprès du président du Sénat français dans l'espoir d'éviter une sérieuse détérioration des relations franco-turques.

Nicole Pope

Washington souhaite une nouvelle aide financière pour la Russie

« LES ETATS-UNIS soutiennent une aide supplémentaire et conditionnelle de la part des institutions financières internationales, autant qu'il sera possible, pour promouvoir la stabilité, les réformes structurelles et la croissance en Russie » : ces propos tenus par le président Bill Clinton, dimanche 31 mai à Washington, n'ont pas seulement une portée psychologique évidente dans un contexte de grave crise de confiance, sur les marchés, à l'égard de la Russie. Certes, le président américain déclare sans surprise que le plan anticrise du nouveau gouvernement russe *« renforcera les fondamentaux de l'économie russe et permettra le maintien de la stabilité du rouble »*. Mais Bill Clinton va plus loin : il dit que Washington est prêt à soutenir de nouvelles dépenses pour éviter la chute du rouble et sauver l'économie russe du désastre.

Sans prononcer le moindre chiffre, Bill Clinton, qui venait de s'entretenir au téléphone avec Boris Eltsine, laisse entendre qu'un nouveau plan d'aide pourrait s'ajouter aux crédits internationaux déjà décidés. Une tranche de 670 millions de dollars, sur un programme triennal de près de 10 milliards de dollars annoncé en mars 1996, a été dégagée par le FMI vendredi 29 mai (*Le Monde* daté dimanche 31 mai-lundi 1er juin).

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, déjà très engagés en Russie, pourraient être invités à proposer de nouvelles solutions et le dégagement de nouveaux fonds, alors que leur capacité d'action est déjà très limitée par les crises thaïlandaise, sud-coréenne et indonésienne. Or on sait que le Congrès américain n'a toujours pas voté l'augmentation de la quote-part américaine au capital du FMI, et que la Maison-Blanche doit faire face à de nombreuses critiques dès qu'elle défend l'action des institutions financières internationales. Le dossier russe pourrait aider les avocats du FMI à imposer leurs arguments.

Lucas Delattre

Bruxelles veut renforcer le budget de l'« Europe de la connaissance »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne vient de proposer aux Quinze de renforcer sensiblement les moyens budgétaires de ses programmes en faveur de l'éducation, de la formation professionnelle et de la jeunesse. Elle recommande pour la période 2000-2004 un budget de 3 milliards d'écus (20 milliards de francs) au lieu de 1,8 milliard d'écus (12 milliards de francs) pour 1995-1999, soit une augmentation de plus de 60 %. Le budget du programme « Socrates » (éducation) progresserait de 52 % à 1,4 milliard d'écus (9,5 milliards de francs). « Leonardo » (formation professionnelle) de 39 % à 1 milliard d'écus (6,5 milliards de francs) et « Jeunesse » de 223 % à 0,6 milliard d'écus (4 milliards de francs).

« Ce sont les programmes les plus populaires que gère la Commission. Notre objectif est de toucher une fraction de plus en plus large de la population. Les Etats membres hésitent à accroître leurs contributions budgétaires. Mais, alors qu'ils expliquent à longueur de Conseil européen que l'éducation et la formation sont la clé de l'emploi, vont-ils pouvoir se montrer restrictifs ? Nous bénéficions de surcroît d'un appui sans faille du Parlement européen », a fait valoir Edith Cresson, la commissaire responsable, en présentant le projet la semaine dernière.

« L'Europe de la connaissance », qui est ainsi en train de se construire, largement fondée sur la mobilité, les échanges, la création de réseaux transnationaux, la pratique des langues, n'a rien d'élitiste, a souligné Mme Cresson. Après s'être adressée aux universitaires, étudiants et professeurs, (« Erasmus » est la principale action du programme « Socrates » ; 500 000 étudiants et 60 000 professeurs en ont bénéficié), elle touche les apprentis, les instituteurs, les jeunes défavorisés.

COOPÉRATION DES ENTREPRISES

Les propositions qui sont maintenant soumises aux Quinze valorisent les acquis des programmes actuels, s'efforcent d'en corriger les erreurs (insuffisance des bourses notamment), jettent des ponts entre les différentes actions et innovent. On relève ainsi l'« Erasmus de l'apprentissage », qui ouvre la possibilité pour de jeunes ouvriers d'aller parfaire leur formation dans un autre pays que le leur ; l'action « Grundtvig » (du nom d'un pasteur danois pionnier en la matière) qui tente d'aborder l'éducation *« tout au long de la vie »* ou encore l'action « Chance aux jeunes » dont l'objet est de soutenir un projet, une initiative, présentés individuellement ou collectivement.

Mme Cresson s'est félicitée de la coopération des entreprises, impliquées dans plusieurs des programmes. S'agissant de la formation professionnelle, les efforts ainsi accomplis pour développer la mobilité transnationale peuvent se combiner avec les programmes développés au titre du Fonds social européen.

Philippe Lemaître

La coalition du président monténégrin en tête des législatives

PODGORICA. Selon des résultats préliminaires des élections législatives et municipales du 31 mai au Monténégro, publiés par la commission électorale, la coalition présidentielle de Milo Djukanovic a remporté 50,43 % des voix, contre 34,38 % à la liste de Momir Bulatovic. La coalition Vivre mieux devancerait nettement le Parti socialiste populaire (SNP, conservateur) de Momir Bulatovic, ancien président monténégrin nommé il y a dix jours par le président yougoslave Slobodan Milosevic au poste de premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). – *(AFP.)*

Le Parti socialiste du président Diouf remporte les législatives au Sénégal

DAKAR. Le Parti socialiste (PS) a remporté les élections législatives, organisées dimanche 24 mai, en enlevant 93 sièges sur les 140 que comptera la nouvelle Assemblée nationale, selon les résultats provisoires officiels rendus publics dans la nuit de vendredi à samedi. Au pouvoir depuis 1960, le PS obtient – avec seulement 50,12 % des voix – une large majorité absolue dans la nouvelle Assemblée, suivi par le Parti démocratique sénégalais (PDS, principal parti d'opposition) de Me Abdoulaye Wade (23 sièges), et le Renouveau démocratique (RD) de l'ancien ministre socialiste Djibo Ka (11 sièges). Deux autres partis d'opposition, And Jeff de Landing Savané et la Ligue démocratique du ministre Abdoulaye Bathily, obtiennent respectivement 4 et 3 sièges. Six autres petits partis d'opposition, sur les 18 en lice, n'auront qu'un député dans la nouvelle Assemblée. – *(AFP.)*

Trois anciens chefs d'Etat africains devant la justice de leur pays

L'ancien président zambien, Kenneth Kaunda, âgé de soixante-quatorze ans, devait comparaître, lundi 1er juin, devant la Haute Cour de justice de Lusaka pour recel d'informations concernant une tentative de coup d'Etat organisé par un groupe de militaires, le 28 octobre dernier. L'ancien président se trouvait en Afrique du Sud au moment des faits.
En Afrique du Sud, le procès de l'ancien président Pieter W. Botha, qui devait reprendre lundi à George (province du Cap-Occidental), sera marqué par la déposition, comme témoin à charge, de l'archevêque anglican Desmond Tutu, président de la Commission vérité et réconciliation (TRC). M. Botha, quatre-vingt-deux ans, est accusé d'avoir refusé de témoigner devant la TRC sur ses responsabilités et le rôle de l'Etat sous l'apartheid.
Au Zimbabwe, l'ancien président Canaan Banana, professeur de théologie, *« personnalité éminente »* de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), devait se retrouver lundi devant la Haute Cour de justice de Harare, accusé de sodomie. – *(AFP.)*

Libération d'une trentaine de détenus politiques en Syrie

PARIS. Une trentaine de prisonniers politiques, dont le secrétaire général du Parti communiste-Bureau politique Riad Turk, et le porte-parole des Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme (CDF) en Syrie, Aktham Nouaisseh, ont été remis en liberté, ont annoncé les CDF dans un communiqué publié dimanche 31 mai à Paris. M. Turk était détenu depuis dix-sept ans sans procès ni jugement. Détenu depuis le 18 décembre 1991, M. Nouaisseh, qui est aussi vice-président de la Commission arabe des droits humains, avait été condamné, ainsi que cinq autres membres des CDF, à neuf années de détention et de privation des droits civiques par un tribunal d'exception. Ces libérations montrent *« un changement d'attitude des autorités à l'égard de la société civile »*, estiment les CDF, qui demandent la *« libération immédiate »* de tous les détenus politiques.

M. Giscard d'Estaing plaide pour un dialogue constructif avec l'Iran

TÉHÉRAN. L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing a plaidé, dimanche 31 mai à Téhéran, pour *« un dialogue ouvert et constructif »* entre l'Iran et la communauté internationale, en particulier l'Union européenne. Arrivé vendredi à Téhéran pour une visite de trois jours, il a rencontré le président Mohamad Khatami, le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi et le vice-président du Parlement, Hassan Rouhani. Par ailleurs, l'hodjatoleslam Ali Akbar Nategh-Nouri a été réélu dimanche par 165 voix sur 258 députés présents, à la tête du Parlement iranien (Majlis), confirmant la prédominance des conservateurs, adversaires du président Khatami, au sein de cette institution. – *(AFP.)*

Eclatement de la coalition au pouvoir à Tokyo

TOKYO. La coalition tripartite menée par le Parti libéral-démocrate (PLD) du premier ministre Ryutaro Hashimoto a éclaté, lundi 1er juin, avec le départ du Parti socialiste (PSJ). Mais le PLD reste en mesure de continuer à gouverner avec 261 des 500 sièges de la Chambre basse. Le chef du petit parti centriste Sakigake, Masayoshi Takemura, troisième composante de la coalition qui avait permis le retour aux affaires du PLD en 1994, a indiqué que sa formation se retirait aussi du fait du départ des socialistes. Le PSJ a expliqué son départ par des divergences politiques mais la véritable raison est à chercher dans l'érosion de son influence depuis qu'il s'est allié au PLD, et la crainte des socialistes d'essuyer une nouvelle défaite lors des élections sénatoriales du 12 juillet. – *(AFP.)*

Quatorze militaires vietnamiens tués dans un accident d'avion

HANOI. *Le chef de l'état-major général Dao Trong Lich et treize* autres responsables de l'armée vietnamienne ont été tués, il y a une semaine, dans un accident d'avion au Laos, a confirmé, lundi 1er juin, la presse officielle vietnamienne. Selon le quotidien *Vietnam News*, ces quatorze responsables militaires ont été incinérés, samedi 30 mai au Laos, cinq jours après la chute d'un avion militaire laotien de fabrication russe, un Yak-40, dans la plaine des Jarres. L'accident a provoqué la mort de tous les passagers et membres d'équipage de l'avion. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

ANNIVERSAIRE Le 21 avril 1997, Jacques Chirac prononçait la dissolution d'une Assemblée nationale largement dominée par la droite. Le 1er juin, les électeurs donnaient la majorité à la gauche. Celle-ci profitait du rejet de la politique conduite par Alain Juppé, mais aussi du renouvellement de ses candidats et de la volonté de Lionel Jospin de moderniser le fonctionnement des institutions. ● LES NOUVEAUX députés, en un an, ont pu mesurer la force du système majoritaire, des traditions parlementaires et de la maîtrise des mécanismes par les plus anciens. L'obligation où ils sont de ne pas compliquer la tâche du gouvernement les contraint à réfréner leurs ardeurs rénovatrices. ● LES FEMMES, qui sont à présent soixante-trois, restent spécialisées dans les domaines sociaux. La majorité manque d'experts économiques et financiers.

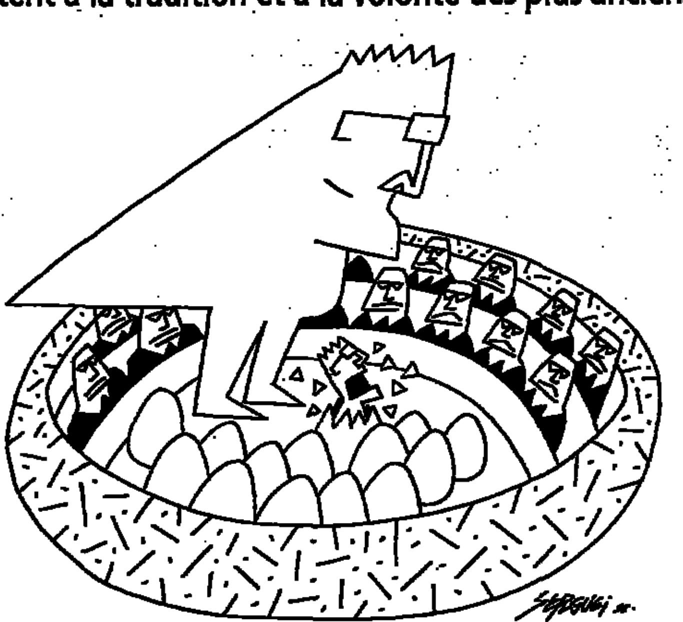
Les frustrations des nouveaux députés face à la pesanteur du système majoritaire

Il y a tout juste un an, la gauche « plurielle » remportait les élections législatives. Socialistes, communistes, écologistes ou radicaux, les « enfants de Jospin » se heurtent à la tradition et à la volonté des plus anciens de conserver leurs prérogatives

LE SCÉNARIO est toujours le même : à chaque nouvelle législature, les *« nouveaux »* veulent tout changer, constate, ironique, Bernard Derosier, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1978. Pendant les premiers mois, le Palais-Bourbon est pris dans un tourbillon *« cyclothymique »*, il faut *« moderniser »*, sourit-il, moqueur à l'égard de ses benjamins. Et puis, quelques mois plus tard, *« ça se calme, tout revient dans l'ordre »*, ajoute cet élu socialiste dans un large sourire. Lui qui a connu cinq *« arrivages »* successifs de nouveaux – 1981, 1986, 1988, 1993... et 1997 –, il sait de quoi il parle.

Pourtant, un an après la victoire législative de la gauche « plurielle », le 1er juin 1997, la flamme des nouveaux ne s'est pas éteinte. Les anciens ont beau souffler dessus, elle résiste, comme une bougie de farces et attrapes. Il faut dire que les quelque cent soixante-six députés de la gauche « plurielle » (134 PS, 15 RCV, 17 PCF) élus pour la première fois en 1997 ont le vent pour eux. Ils sont les *« enfants »* de la campagne de Lionel Jospin, qui a fait du renouvellement politique – rajeunissement, féminisation – son slogan de campagne, avec la lutte pour l'emploi. Comment reprocher aux « jeunes » de vouloir mettre en application les promesses de M. Jospin ?

En même temps, les nouveaux sont liés par la solidarité majoritaire à laquelle Matignon veille, avec plus ou moins de succès. Les débats sur les emplois-jeunes, l'immigration, la nationalité, les 35 heures ont montré les limites des marges de manœuvre du député de base, en particulier chez les socialistes. On leur demande d'être présents dans l'hémicycle mais de limiter leur temps de parole, pour ne pas retarder le débat. C'est : *« Tais-toi et vote ! »*, soupire un nouveau. Lors des réunions du groupe socialiste, au moment de la répartition des questions d'actualité, les députés en herbe ont appris qu'*« on ne pose une question au ministre que lorsqu'il est prêt »*. Ils ont aussi découvert le vocabulaire des initiés, comme ce *« très bien ! »* que les députés lâchent à voix haute, en guise d'approbation, en appuyant bien sur le *« très »*... Certains se font un point d'honneur à ne pas entrer dans le moule.



Le débat sur la limitation du cumul des mandats a sans doute le mieux révélé le fossé qui sépare certains nouveaux, fervents défenseurs du texte, des anciens, accrochés à leurs responsabilités locales. Les rénovateurs ont peiné à faire entendre leur voix face à tous les opposants à la réforme, de droite comme de gauche, face aussi à Jean-Pierre Chevènement, qui défendait les textes du bout des lèvres et ironisait sur certains amendements. M. Montebourg s'est dit *« furieux »* d'avoir été traité d'*« ayatollah »* par Catherine Tasca, une nouvelle pourtant, d'autant qu'un conseiller de Lionel Jospin lui avait auparavant *« reproché de se taire »* : *« J'en ai assez de la dictature des histrions du groupe socialiste »*, lance-t-il.

Mais la modernisation de la vie politique *« ne se limite pas »* au non-cumul des mandats, souligne Bernard Birsinger (Seine-Saint-Denis), l'un des dix-sept nouveaux élus du groupe communiste. Le maire de Bobigny croit davantage au rapprochement des élus avec la population. Il faut *« redonner le goût aux gens de participer »*, dit-il. Concrètement, avant qu'un projet de loi ne soit débattu à l'Assemblée, il raconte qu'il recueille les propositions d'amendement issues des acteurs de terrain, dans sa circonscription. *« Certains ont été adoptés par l'Assemblée »*, se félicite-t-il. Visiblement, c'est moins le conflit anciens-nouveaux que les rapports avec les socialistes qui préoccupent les députés communistes, comme le confirme Patrick Braouezec, qui siège à l'Assemblée depuis 1993. M. Birsinger n'est *« pas sûr »* que les *« vieux démons hégémoniques du PS »* se soient éteints. Les communistes souhaitent avant tout marquer leur empreinte au Parlement, en votant la *« taxation des grandes fortunes et des produits financiers »*, ou encore *« un moratoire sur les licenciements économiques »*.

L'« EFFICACITÉ » D'ABORD

Les six députés Verts ont appris à domestiquer leurs revendications. Tous nouveaux, ces élus écologistes se sont fixé pour objectif de *« faire entrer le militantisme »* au Palais-Bourbon, explique Yves Cochet (Val-d'Oise). Rien de moins ! A l'automne, ils pensaient avoir les coudées plus franches que leurs jeunes collègues socialistes. Noël Mamère fonce tête baissée, à l'occasion du texte sur la nationalité puis, surtout, du projet de loi sur l'immigration. Il finit par se heurter au « mur » gouvernemental. Vendredi 12 décembre 1997 à minuit, les Verts abandonnent le débat, écœurés de s'être vus *« traités avec le mépris le plus total »*. Deux mois plus tard, le soir du vote des 35 heures en première lecture, Yves Cochet arbore, tout sourire, une dizaine d'amendements adoptés. Le vice-président de l'Assemblée vante les mérites de l'*« efficacité »* face à la *« rhétorique »*, et se félicite que les Verts relaient parfois les questions taboues du groupe majoritaire...

Avec les députés du Mouvement des citoyens (MDC), et les élus du Parti radical de gauche (PRG) – réunis au sein groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV) –, les Verts revendiquent, et s'autorisent, une certaine *« liberté d'expression »*, en tant que *« laboratoire d'idées »*. Le radical de gauche Alain Tourret (Calavados) n'a pas hésité à concurrencer la garde des sceaux sur la réforme de la justice, en faisant adopter sa proposition de loi sur la détention provisoire. Mais de longues négociations avec la chancellerie suivies d'une difficile première lecture dans l'hémicycle lui ont fait mesurer le chemin qui reste à parcourir pour *« redonner du pouvoir au Parlement »*.

Le groupe socialiste compte bien quelques agitateurs, comme Yann Galut (Cher), au sein de la Gauche socialiste, ou encore René Mangin (Meurthe-et-Moselle). Celui-ci s'est même attaqué à un sujet tabou, la réserve parlementaire : il s'agit d'une petite fraction du budget de l'Etat que le gouvernement laisse à la discrétion du président et du rapporteur général de la commission des finances, à charge pour eux de satisfaire les demandes de quelques députés amis pour leur circonscription. Dans un courrier interne au groupe, M. Mangin critiquait l'*« opacité »* de ce mode de distribution de subventions. *« Lorsqu'il y a attribution d'argent public, la plus totale transparence doit régner »*, explique ce nouveau parlementaire. Transparence ! C'était aussi une promesse de Lionel Jospin.

Raphaëlle Bacqué, Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

Disette d'économistes dans les travées

En pointe sur le social, la gauche reste faible en économie. *« La nouvelle génération aurait dû nous apporter les chefs d'entreprise qui nous manquaient : cela est loin d'être le cas »*, souligne Matignon. Les fonctionnaires, les enseignants, les avocats dominent toujours au sein du groupe socialiste, qui compte peu de dirigeants de petites et moyennes entreprises. Les meilleurs experts socialistes de la commission des finances sous les précédentes législatures ne siègent plus à l'Assemblée : Dominique Strauss-Kahn, Alain Richard et Christian Pierret sont devenus ministres, tandis que Henri Emmanuelli a été privé de son siège par la justice.

Quinze « rénovateurs » socialistes pour jouer « collectif »

N'ALLEZ PAS CROIRE qu'il existe une *fraction minoritaire au sein du groupe socialiste !* Pourtant, depuis quelques semaines, quinze « nouveaux » députés socialistes se réunissent, le mardi soir à 19 h 30, pour faire un *« travail collectif »*, explique Eric Besson, membre du club. N'y voyez pas la résurgence d'un courant : *« Il y a des jospinistes, des rocardiens, des fabiusiens... »*, et ne cherchez pas le leader : *« Il n'y en a pas ! »*

Outre les quatre boutefeux – Christophe Caresche (Paris), Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), Christian Paul (Nièvre) et Vincent Peillon (Somme) – qui avaient proposé une loi sur la limitation des cumuls des mandats dès octobre 1997, ce club compte deux femmes – Marisol Touraine (Indre-et-Loire) et Laurence Dumont (Calvados) – et neuf autres élus : Eric Besson (Drôme), Jérôme Cahuzac (Lot-et-Garonne), Gaëtan Gorce (Nièvre), François Lamy (Essonne), Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis), Philippe Nauche (Corrèze), Germinal Peiro (Dordogne), André Vallini (Isère) et Philippe Vuilque (Ardennes). *S'ils ont tous « autour de la quarantaine »* et, pour certains, des parcours similaires, cela suffit-il à expliquer les liens ?

A quinze, il y a une *« qualité de travail »* qui n'existe pas au sein d'un groupe socialiste de deux cent cinquante et un députés, confie l'un des membres. Et la parole est libre : par exemple, tous ne sont pas convaincus de la nécessité de limiter le cumul des mandats ; certains défendent cette réforme uniquement *« parce qu'il faut respecter la promesse de campagne »*. D'autres sont sceptiques sur la ratification du traité d'Amsterdam, à l'instar de la Gauche socialiste et des Verts ; en revanche, M. Peillon est un *« pro-Amsterdam »*. *« Informel »*, le groupe prépare toutefois très sérieusement, les dossiers-clés des prochains mois : MM. Paul, Peillon et Gorce sont *« en pointe »* sur la limitation du cumul, MM. Vallini et Montebourg sur la justice, M. Nauche sur la réforme de la santé et de l'hôpital public, M. Peiro sur les retraites...

Conscients de la *« faiblesse des moyens »* du *député de base, qui peine à donner son nom à* un amendement, à être l'auteur d'une loi, les « quinze » veulent jouer un rôle d'aiguillon. Seulement ? Il n'est pas *« exclu »* que ce petit groupe donne naissance à quelque chose de *« plus structuré »* ; en tout cas, certains le souhaitent.

Le groupe des « quinze » est le prolongement d'un autre club informel, d'une quarantaine de nouveaux, qui recevait une personnalité différente tous les mois : Elisabeth Guigou, François Hollande, Laurent Fabius ont ainsi figuré parmi les invités du *« troisième mardi du mois »*, créé par M. Besson à la rentrée 1997. Parallèlement, coexitaient des « petits-déjeuners débats », sur le même modèle. Désormais, le club est réduit à quinze participants. *« Au moins, on est sûr qu'en sortant de la réunion personne ne va téléphoner à un éléphant socialiste... »*

Cl. F et J.-B. de M.

Sous l'œil sourcilleux de Matignon

UNE PETITE FICHE pour chacun ! Matignon les connaît bien, ces cent trente-quatre nouveaux députés socialistes. Autant de néophytes du Palais-Bourbon dans le groupe-pilier de la majorité « plurielle », cela ne facilite pas forcément les choses. Pierre Guelman, chargé du Parlement au cabinet du premier ministre, en reçoit un presque tous les matins à Matignon. A ce rythme, il n'y en a plus beaucoup avec qui il n'ait pas partagé un café-croissant. Il les écoute, note leurs centres d'intérêt : économie, famille, internet...

Fort d'une expérience acquise comme attaché parlementaire de Lionel Jospin depuis 1985, M. Guelman conseille ces novices : *« Soyez incontournables sur un sujet ! »*, *« Ne vous éparpillez pas ! »* C'est la manière la plus sûre, selon lui, d'obtenir des responsabilités sur un texte. A titre d'exemple, il cite quelques bons élèves, comme Dominique Gillot, très *« pointue »* sur la famille, Patrick Bloche, sur le multimédia, André Vallini, sur la justice : des gens que l'on *« entend peu »* mais qui *« travaillent »*, assure M. Guelman. Bruno Le Roux, spécialisé sur les questions de sécurité, est l'auteur de la proposition de loi sur le régime des armes et des munititions votée vendredi 29 mai. L'homme de Matignon souligne aussi que des « pros » du social ont intégré la très demandée commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi contre les exclusions, comme Nicole Feidt, Odette Grzegrzulka, Catherine Génisson, Gaëtan Gorce, etc. Le message est clair : quand on travaille, ça marche ! Et les plus médiatiques ne sont pas toujours les plus bosseurs...

Ni les plus dociles... Les pointages sont loin d'être désintéressés : lors des préliminaires au délicat débat sur l'immigration, il s'agissait surtout de compter et recompter ceux qui étaient « dans la ligne » et ceux qui ne l'étaient pas.

Cl. F. et J.-B. de M.

Le poids des enseignants et des fonctionnaires

● **Composition actuelle de l'Assemblée nationale** : sur les 572 députés siégeant actuellement, 320 appartiennent à la majorité de gauche « plurielle » : 251 membres du groupe socialiste et apparentés, 36 au groupe communiste et 33 au groupe RCV (Radical, Citoyen et Vert). L'opposition compte 252 députés, dont 140 RPR et 112 UDF.

● **Cumul des mandats** : sur les 134 nouveaux élus socialistes, 58 sont maires et 3 présidents de conseil général ; 13 des 17 députés communistes sont maires ; 8 des 15 nouveaux députés RCV sont maires, parmi lesquels 2 Verts (sur 6) et 4 radicaux (sur 6).

● **Profession** : 28 % des nouveaux élus socialistes viennent de l'éducation nationale, 19 % sont issus du monde de l'entreprise (parmi lesquels 3 chefs d'entreprise), 13 % exercent une profession libérale. Parmi les 40 % restant, on compte bon nombre de fonctionnaires de l'Etat ou de fonctionnaires territoriaux. Sur les 15 nouveaux élus communistes, 5 viennent de l'éducation nationale et 4 sont issus de l'industrie (ouvriers et techniciens). 3 élus Verts sont issus de l'éducation nationale.

● **Age** : 40 nouveaux élus de la gauche « plurielle », dont 35 socialistes, sont âgés de moins de 45 ans. Un seul élu a moins de 30 ans : il s'agit de Cécile Helle (Vaucluse), 28 ans. 14 nouveaux élus de la gauche « plurielle », dont 8 socialistes, ont plus de 60 ans.

● **Féminisation** : 36 femmes ont été élues pour la première fois le 1er juin 1997 : 34 socialistes et 2 Verts. Au total, 63 femmes sont députées.

Madame la députée veut banaliser sa présence

AU FOND, elles sont ravies de ne plus être des bêtes curieuses. Le succès médiatique des premiers mois finissait par être pesant. Trop de questions sur leurs vies privées. Trop de clichés de leurs enfants dans les journaux. Et la désagréable impression que la télévision ne sélectionne encore que les plus jolies d'entre elles, lorsqu'elle consent à les filmer.

Les soixante-trois femmes de l'Assemblée sont redevenues de simples élues et la banalisation de leur présence leur paraît encore le meilleur signe de l'évolution des mentalités. Elles ont obtenu la féminisation des titres parlementaires. Sous l'impulsion de Laurent Fabius, le bureau de l'Assemblée a décidé, le 14 mai, que les femmes seront appelées « madame la députée », et non plus « madame le député ».

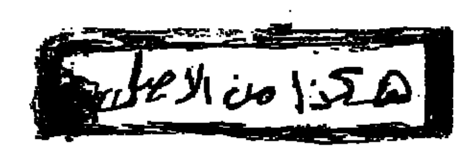
Bien sûr, elles sont loin d'avoir tout conquis. Passé l'exaltation des premiers jours, les députées ont bien dû se rendre à l'évidence : elles restent extrêmement minoritaires dans l'ensemble des groupes parlementaires. A gauche, 42 femmes sur 251 élus siègent au groupe socialistes, 1 sur 6 parmi les écologistes, 5 élues communistes sur 37. A droite, les proportions sont plus édifiantes encore : 5 députées RPR sur 139 et 7 élues UDF sur 109. Pas de quoi menacer le bastion masculin. Elles ne l'ont d'ailleurs pas tenté.

Près de la moitié d'entre elles ont en effet *« spontanément »* opté, dès leur arrivée à l'Assemblée, pour la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Une répartition aussi traditionnelle des tâches a parfois surpris : une seule élue à la commission de la défense, sept à la commission des lois, moins d'une dizaine à celle de la production et des échanges. Il a fallu une volonté toute particulière du groupe socialiste pour que Béatrice Marre (Oise) et Nicole Bricq (Seine-et-Marne) rejoignent finalement, en février, soit sept mois après leur arrivée à l'Assemblée, la commission des finances, où elles demeurent les deux seules femmes.

Conséquence de leurs choix : les députées se retrouvent donc particulièrement en pointe sur tous les sujets traités par une autre femme, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. L'exclusion, la réforme des allocations familiales, la réduction de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) ont, chaque fois, propulsé face à la ministre de nouvelles élues comme Dominique Gillot (PS, Val-d'Oise) ou Odette Grzegrzulka (PS, Aisne).

Convaincues d'être plus *« assidues »* que les hommes, lors des séances de travail comme dans l'hémicycle, les nouvelles élues ne notent pourtant pas de difficultés particulières dans leurs relations avec leurs collègues masculins. Mais sans doute faut-il d'abord y voir un effet de leur âge. Car les femmes qui sont arrivées en 1997 à l'Assemblée appartiennent le plus souvent à la génération « post-féministe ». Moins directement revendicatives, elles ont d'abord le souci d'être aussi politiques et aussi performantes que les hommes. Et se distinguent ainsi d'élues plus aguerries qui, à l'instar d'une Yvette Roudy (PS, Calvados) ou d'une Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), continuent d'afficher une solidarité féminine, au-delà des clivages gauche-droite. Sans doute forgée par des années d'isolement au cœur du club masculin qu'a longtemps été l'Assemblée nationale.

Rle. B.



هكذا من الأصل

Lutte ouvrière critique sans ménagement le gouvernement et le PCF de Robert Hue

Arlette Laguiller veut attirer les militants communistes déçus

Lors de la fête annuelle de son organisation, la porte-parole de Lutte ouvrière a fustigé la politique du gouvernement, qui se résume, à ses yeux, à des *« petites mesures ponctuelles et dérisoires »*. L'organisation trotskiste entend apparaître comme la seule véritable alternative à gauche de la majorité « plurielle ». A cet égard, elle semble disposée à poursuivre ses contacts avec la Ligue communiste révolutionnaire.

« CAMARADES et amis, le combat politique que nous menons, nous en sommes fiers. Les médisances et les calomnies aussi, nous en sommes fiers ! Tant que cela durera, c'est que nous gênons. » Fait sans précédent, Arlette Laguiller a consacré plus de la moitié de son traditionnel discours de Pentecôte à répondre aux attaques médiatiques, se fendant d'une violente diatribe contre *« certains journalistes »*. La porte-parole du mouvement trotskiste s'exprimait dans le cadre de la 27e fête de Lutte ouvrière (LO), organisée du 30 mai au 1er juin dans le parc du château de Presles (Val-d'Oise), dont son organisation est propriétaire depuis 1979.

Lutte ouvrière, une « secte », une organisation cultivant maniaquement le goût du secret ? La publication, après d'autres, d'un article de *Libération* (daté 30 mai) décrivant certaines spécificités de fonctionnement de LO a agacé. Et, en premier lieu, Arlette elle-même : *« A Lutte ouvrière, il n'y a pas de chef, il n'y a pas de patron et encore moins de gourou. Je ne suis manipulée par personne et je n'ai ni manette dans le dos ni écouteur dans l'oreille, et si je lis mon papier, c'est comme bien d'autres »*, a-t-elle précisé.

Ces mises au point faites, il s'agissait de passer aux choses sérieuses et d'attaquer, sans ménagement, le gouvernement de Lionel Jospin, le patronat et le PCF. Arlette Laguiller a vivement dénoncé l'action du gouvernement, qualifiée de négative. Tout juste *« un saupoudrage de petites mesures ponctuelles »*, mais *« dérisoires »*. *« Si ce n'est pas pire que ce qu'aurait fait un gouvernement de droite, on ne peut pas dire que ce premier bilan soit meilleur »*, a-t-elle indiqué. Evoquant la loi sur les 35 heures, la porte-parole de LO s'est montrée sceptique : *« On la présente comme très positive parce qu'elle fait hurler le patronat. Mais le patronat hurle tout le temps et ce n'est pas parce qu'on l'attaque, c'est le plus souvent parce qu'on ne lui en donne pas assez »*, a-t-elle estimé. Abordant le dossier des sans-papiers, elle a dénoncé la politique menée par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement : *« une façon de cautionner la démagogie imbécile de l'extrême droite »*.

Restait le PCF. Espérant attirer ceux des militants et sympathisants communistes qui, après un an de pouvoir de la gauche « plurielle », ne se reconnaissent pas dans la ligne adoptée par M. Hue, Lutte ouvrière s'attaque désormais de front aux communistes, et en particulier à leur secrétaire national. *« Robert Hue demande, mais à genoux, à Lionel Jospin d'aller plus vite, de faire des gestes plus forts mais sans préciser plus vite vers quoi et plus fort contre qui (...). Le parti communiste essaie de faire croire qu'il rue dans les brancards car il sait qu'il perd sa base »*, a déclaré Arlette Laguillier. Avant d'ajouter : *« Lutte ouvrière entend, sur le terrain, mener le combat que le PC ne mène plus. »* Fait sans précédent, un grand débat était d'ailleurs organisé, dimanche, avec la Gauche communiste du PCF.

DISCUSSIONS AVEC LA LCR

De même, des discussions ont été entamées avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) en vue des élections européennes de 1999. Deux Krivine étaient proposés au programme de la fête : le premier, Jean-Michel, avec lequel les participants étaient invités à entonner des chants révolutionnaires ; le second, Jean-Paul, qui dissertait sur le thème ; « Astrologie, voyance ou... charlatanisme ». Alain, le porte-parole de la LCR n'y figurait pas. Toutefois, signe de négociations entre les deux organisations et manifestation d'une certaine bonne volonté de LO, était disponible une brochure, *Les élections régionales de 1998 et la situation politique actuelle*, publiée par Lutte ouvrière, où sont reproduits intégralement des points de vue parus dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la LCR.

Solidaire avec les grévistes d'Air France, la porte-parole de LO a appelé de ses vœux *« une explosion sociale »*, *« trente ans après mai 68 »*. En attendant, on était venu un peu plus nombreux que l'an dernier à Presles, jouer aux fléchettes contre Jospin ou se régaler de merguez et de crêpes. Au total, ces trois journées ont accueilli plus de vingt mille visiteurs. Et au milieu des stands, discrètement coincé au milieu de multiples petites formations invitées, on notait la présence régulièrement démentie, mais toujours confirmée, du Sentier lumineux péruvien.

Frédérique Lombard

M. Hue renouvelle ses mises en garde

Critiqué sans ménagement par la porte-parole de Lutte ouvrière, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a renouvelé, dimanche 31 mai à Saint-Nazaire, ses avertissements au Parti socialiste. Fustigeant des *« pratiques hégémoniques »* que, selon lui, les socialistes ne savent pas toujours éviter, M. Hue s'est toutefois refusé à dresser le bilan d'un an de gouvernement de Lionel Jospin. Il a affirmé que *« ce qui a déjà été engagé procure de légitimes motifs de satisfaction »*, mais que *« le moment n'est pas venu de faire une "pause" »*. Il a notamment réclamé *« un moratoire sur les plans sociaux »*, *« un relèvement significatif du pouvoir d'achat »*, ainsi qu'un référendum sur la ratification du traité d'Amsterdam.

M. Jospin souhaite associer les partenaires sociaux à la réforme des retraites

Le Plan est chargé d'un rapport d'ensemble

INSTRUIT par l'échec d'Alain Juppé, Lionel Jospin a décidé de rouvrir le dossier des retraites en recourant à une méthode radicalement différente : refuser de poser comme postulat que tous les régimes doivent passer sous la même toise ; associer patronat et syndicats au diagnostic et, à terme, aux *« adaptations »* rendues nécessaires par le choc démographique *« brutal »* et *« inéluctable »* de 2005, lorsque les générations nombreuses de l'après-guerre cesseront leur activité.

C'est cette approche nouvelle que le premier ministre précise dans la lettre de mission qu'il a adressée, le 29 mai, au nouveau commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, chargé de cette délicate mission. Celui-ci devra remettre ses conclusions *« avant le 31 mars 1999 »*, mais le chef du gouvernement attend les premières conclusions du Plan *« avant la fin de l'année 1998 »*. L'ensemble du système est concerné : régime général, régimes spéciaux (fonctionnaires, SNCF, EDF-GDG, RATP...), caisses complémentaires, non salariés, transferts de compensation entre régimes. Le Plan aura aussi à évaluer les effets des évolutions démographiques sur l'équilibre financier des autres composantes de la protection sociale.

M. Charpin devra *« rechercher l'équité entre retraités »* sans, pour autant, opposer salariés du privé et agents du secteur public. Il lui faudra donc prendre en compte les spécificités liées au statut des agents de l'Etat. L'importance du dossier a conduit M. Jospin à le prendre lui-même en main, comme Michel Rocard l'avait fait en 1990. Le premier ministre souhaite *« un diagnostic aussi partagé que possible par les partenaires sociaux et les gestionnaires des différents régimes »*. Sans cette *« phase de concertation menée dans la clarté, et inspirée par un souci permanent de justice entre générations et entre catégories sociales »*, estime-t-il, toute réforme est vouée à l'échec.

Jean-Michel Bezat

Le statut des DOM au centre du voyage en Guyane de M. Queyranne

CAYENNE
de notre correspondant

Les accords de Nouméa sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie ont relancé, depuis quelques semaines, le débat sur la question statutaire dans les départements d'outre-mer, notamment en Guyane. Au lendemain de la signature de ces accords, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, avait convié les responsables institutionnels de ce département à *« reprendre le dialogue sur l'avenir de la Guyane »*. Il avait fixé le cap fin mai, lors d'un déplacement aux Antilles, en déclarant : *« Il est temps pour les DOM de prévoir des évolutions différenciées (...), nous devons aller vers une plus grande responsabilité au niveau régional et local. »* M. Queyranne devrait être amené à préciser la position du gouvernement au cours de son séjour en Guyane, du 5 au 10 juin.

DEUX DOCUMENTS DE TRAVAIL

Le président du conseil régional et celui du conseil général de Guyane ont pris les devants. Ils se sont entendus pour saisir leur assemblée et élaborer des propositions communes. Ils disposent notamment de deux documents de travail. D'une part, le rapport des Etats généraux du développement réel et durable, qui propose un pacte de développement sur une trentaine d'années et la définition d'un nouveau statut. Présenté par ses rédacteurs comme *« le résultat de la consultation de la société civile »*, ce rapport est, en fait, le fruit de discussions animées en grande partie par la « famille » indépendantiste ; au point que l'Etat, la majorité des partis politiques et certains socioprofessionnels engagés à l'origine dans ce projet lancé par l'ancien ministre de l'outre-mer Jean-Jacques de Peretti ont très vite pris du recul et n'ont pas participé aux débats. D'autre part, le rapport de Jean-François Merle, réalisé à la demande de l'actuel gouvernement et rendu public en octobre 1997, préconise une charte de développement sur dix ans et, sans aborder directement la question statutaire, rappelle cependant les adaptations législatives autorisées par la Constitution.

Les deux assemblées territoriales devraient donc adopter, à partir de ces rapports, une délibération commune destinée à servir de base à la discussion avec l'Etat sur d'éventuels transferts de compétences. Cette entente entre les deux collectivités fait resurgir l'idée d'« assemblée unique » regroupant les compétences du conseil régional et du conseil général. Déjà proposée par la gauche en 1982, cette hypothèse de « super-assemblée » avait alors été rejetée par le Conseil constitutionnel.

Stéphane Urbajtel

DÉPÊCHES

■ **CUMULS : le Sénat rejettera le projet de loi sur la limitation du cumul des mandats adopté jeudi 28 mai à l'Assemblée nationale, a prévenu le président du Sénat, dans un entretien publié, samedi 30, par *La Voix du Nord*. *« Le Sénat n'acceptera pas l'éviction des maires du Parlement et les députés seront contents qu'on ne l'accepte pas,* déclare René Monory. *Comme il s'agit d'une loi organique relative aux sénateurs, elle doit être acceptée dans les mêmes termes par les deux Assemblées* [Sénat et Assemblée nationale] *»*, précise-t-il.**

■ **EUROPÉENNES : le président délégué du MDC, Georges Sarre, a déclaré, dimanche 31 mai sur France 2, que, *« personnellement »*, il ne fera pas *« une affaire d'Etat »* de la réforme du mode de scrutin pour les élections européennes. Il a cependant jugé que *« le statu quo serait préférable »*.**

FRAUDE Le Château-Giscours, l'un des grands crus les plus prestigieux du Médoc, intéresse la justice. Le parquet de Bordeaux a ouvert une information contre d'anciens responsables de l'exploitation qui ont été mis en examen. ● LES SOUPÇONS portent sur des trucages de la qualité du vin, d'appellation contrôlée Margaux. Les livres de chais de la propriété indiquent que du lait, de l'eau et certains acides auraient été ajoutés dans les cuves. ● L'ENQUÊTE a également permis d'établir que des mélanges de millésimes et d'appellations ont été pratiqués, au mépris des règles fixées par l'Institut national des appellations d'origine contrôlée. ● INTERROGÉ par *Le Monde*, l'ancien directeur de la société d'exploitation du Château, Jean-Michel Ferrandez, reconnaît qu'une cuve de haut-médoc a été utilisée pour *« améliorer le Margaux ». « Nous avions un objectif qualitatif »*, se justifie-t-il.

Un grand cru du Médoc est soupçonné de tromperie sur la qualité

Le Château-Giscours, domaine prestigieux du Bordelais, fait l'objet d'une information judiciaire pour une série de pratiques illicites. L'enquête porte notamment sur des mélanges d'appellations et de millésimes qui pourraient provoquer un scandale à Bordeaux

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

A la suite d'une information ouverte par le parquet de Bordeaux, plusieurs responsables de l'exploitation du Château-Giscours, 3e grand cru classé de Margaux, l'un des fleurons du Médoc et du vignoble bordelais, ont été mis en examen par le juge d'instruction bordelais Denis Couhé. Il s'agit d'un jeune œnologue, Régis Froidefond, toujours employé du domaine, et de Jean-Marie Ferrandez, qui fut directeur général pendant quatre mois de la Société anonyme d'exploitation du Chateau-Giscours (SAECG). Celle du PDG, Eric Albada-Jelgersma, homme d'affaires et milliardaire hollandais, qui a été entendu, le 15 mai, dans le cadre d'une procédure de garde à vue, devrait intervenir dans les jours qui viennent.

Les griefs concernent des faits d'escroquerie et de tromperie sur la qualité qui, si la poursuite de l'enquête devait les confirmer, porteraient un coup terrible à l'un des noms les plus prestigieux du Médoc, à l'appellation Margaux mais aussi à l'ensemble du vignoble bordelais. Il est en effet question de mélange d'appellations et de millésimes, mais aussi de produits et de pratiques interdites par la législation, même si elles ne posent pas de problème pour la santé des consommateurs.

Pour Château-Giscours, c'est la suite d'une longue série d'ennuis qui ont ébranlé, ces dernières années, l'un des plus beaux domaines du bordelais. Une terre bénie des dieux entre les petits villages de Macau et Labarde. Là s'arrête l'appellation « Haut-Médoc » où l'on reste entre crus *« bourgeois ». Là commence* le Margaux, terre d'aristocratie des grands classés. Justement, à Giscours, sur les 230 hectares de bois, d'herbages et de vignes du domaine, les deux appellations se côtoient, mais il est hors de question qu'elles se mélangent. Les trente hectares de La Hourringue et les vingt et un de Rose Labiche font partie de la propriété mais sont classés Haut-Médoc. Un chemin les sépare du Margaux de Giscours. Il en est ainsi depuis 1855 et il y a fort peu de chances pour que cela change avant longtemps.

QUERELLE FAMILIALE

Le magnifique château édifié sous le Second Empire semblait veiller sur cet équilibre immuable. Giscours fut repris en 1952 par Nicolas Tari, important viticulteur qui avait décidé de se retirer d'Algérie. Celui-ci a redressé un domaine quasiment à l'abandon. Dans les années 70, il fut aussi l'un des premiers à rompre avec la pratique qui consistait, pour les châteaux, à confier toute la production à des « négociants-éleveurs » pour requérir les services d'un distributeur, un groupe anglais, qui prenait en outre les vignes en fermage. Tout a fort bien marché jusqu'à ce que la SAECG, la société *fermière qui gère l'exploitation*, sous l'impulsion de Pierre Tari, l'un des deux héritiers du fondateur, décide de voler de ses propres ailes. Pierre Tari s'est alors trouvé en conflit avec sa sœur Nicole et avec son père. Depuis, Giscours vit dans la tempête.

A une querelle familiale se sont ajoutées des difficultés financières. La dette à honorer par le repreneur, en 1995, était de 45 millions de francs. L'administrateur provisoire a trouvé cette somme chez Eric Albada-Jelgersma, l'une des plus grosses fortunes de Hollande. Celui-ci venait de se désengager du contrôle de son groupe de distribution alimentaire, *Unigro, dont il restait* cependant actionnaire. Pierre Tari lui a cédé ses parts (51 % de la SAECG), mais le patriarche et sa fille Nicole ont refusé, contestant la vente de Pierre qui est pour eux une une cession de bail déguisée.

Les appellations du Médoc

MÉDOC – ST-ESTÈPHE – PAUILLAC – ST-JULIEN – LISTRAC – MOULIS – Château-Giscours – MARGAUX – BOURG – CÔTES DE BOURG – HAUT MÉDOC – BORDEAUX – GRAVES – D 730 – A 10 – D 1 – A 63 – 10 km

Commence un imbroglio juridique qui fait fantasmer tous les avocats de la place. En 1995, Eric Albada-Jelgersma se présente en nouveau maître de Giscours. Pourtant, tout milliardaire qu'il soit, il n'est que le fermier de Nicolas et Nicole Tari, qui ont racheté les parts de Pierre dans le GFA (groupement foncier agricole) de qui détient la totalité du foncier.

REMAKE DE DALLAS

Le nouveau patron de la SAECG est un gestionnaire impitoyable, qui instaure des pratique qui détonnent dans le pays. Giscours avait par exemple des réticences à s'associer aux échanges d'échantillons et dégustations en aveugle qui marquent entre châteaux les grandes étapes de la vinification. Le conflit engagé avec la famille Tari, propriétaire du foncier, ne pouvait évidemment rien arranger dans ce climat de suspicion.

C'est dans ce contexte d'un remake girondin de Dallas, et peut-être à cause de lui qu'éclate le scandale actuel. Bordeaux en bruissait depuis des mois.

SACRILÈGES

Cela a commencé en 1996 avec une vilaine affaire de « douelles » (des planches ou des copeaux de chêne) plongées dans des cuves pour renforcer la teneur en tanin et éviter ou raccourcir le passage dans des fûts neufs. On évoque la dénonciation vengeresse d'un régisseur licencié par le nouveau patron. Il se trouve aussi des gens pour plaider la légalisation d'une pratique en cours dans certains pays concurrents. L'affaire n'est pas encore définitivement jugée mais dans d'autres accusations du même type, le doute a joué en faveur de l'accusé.

Il y a beaucoup plus grave. En même temps que cette affaire de douelles, la *Direction de la* concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DCCRF) *avait été informée* d'autres pratiques qui n'ont pas laissé le parquet indifférent. Le dossier a été transmis à la section financière du SRPJ de Bordeaux. Ses investigations ne pouvaient passer inaperçues dans un petit pays comme Labarde où, par dessus les vignes, rien n'échappe d'un château à l'autre. Cette fois, l'omerta n'a pas joué. Surtout, le SRPJ de Bordeaux a trouvé des livres de chais tellement bien tenus que tout y était mentionné, y compris les pratiques et les produits illicites. C'est ainsi que pour *la récolte 95, la fraude suspectée* ou établie porterait sur plus de 1 400 hectolitres.

Acceptées dans certains chais, pour des vins secondaires, voire autorisées sous contrôle, certaines pratiques ne peuvent être acceptées dans un établissement comme Giscours. Le lait permet d'enlever certaines odeurs désagréables. Il le fait beaucoup mieux que le charbon qui, lui, décolore. Mais les services de répression des fraudes interdisent cette pratique, constatée à Giscours. On aurait aussi ajouté de l'eau dans certaines cuves, pratique également prohibée et dont les autorisations dérogatoires sont très rares et effectuées sous contrôle. Quant à certains acides utilisés pour corriger la saveur du vin, ils sont strictement interdits, notamment si l'on a eu recours à la chaptalisation.

Tout cela figure dans les livres de chais et certains membres du personnel, dont deux ouvriers licenciés, auraient confirmé les faits.

L'enquête du SRPJ a également permis d'établir que le nouveau maître de Giscours aurait autorisé des pratiques sacrilèges, comme des mélanges de millésime ou le passage de *Haut-Médoc en* Margaux. Sur ce dernier point, le témoignage de Jean-Michel Ferrandez, *qui fut directeur de* la SAECG en 1995 est formel : on a pris du vin de parcelles d'une propriété classée en Haut-Médoc, avec de vieilles vignes, pour renforcer le second vin de Giscours fait à partir de jeunes vignes qui manquaient encore de générosité *(lire ci-dessous)*.

L'enquête et les expertises devront aussi déterminer si ces pratiques étaient habituelles ou simplement occasionnelle. Si les premières accusations peuvent être considérées comme des entorses à la réglementation relativement vénielles en bordelais – on *le fait mais on ne le dit pas* – le mélange des appellations est infiniment plus grave et a déjà abouti à deux mises en examen. Jean-Michel Ferrandez est d'ailleurs revenu tout spécialement du Liban pour être entendu par le juge Denis Couhé. Eric Albada-Jegelsma, dont Jean-Michel Ferrandez *(voir ci-dessous)* affirme qu'il a été totalement associé à une décision destinée à sauver le vin, a, pour le moment, simplement été entendu. Ses avocats ont déclenché un tir de barrage qui a peut-être contribué à retarder de quelques jours une mise en examen qui paraît inévitable, et un scandale que Bordeaux redoutait depuis plusieurs mois, en sachant qu'il pourrait être aussi dévastateur que celui qui, après 1973, avait mis le négoce à bas.

P. Ch.

Des prix au plus haut

Spéculation de la propriété et forte demande, les bordeaux n'ont jamais été aussi chers et la tendance reste à la hausse après les fortes hausses de deux millésimes de bonne qualité, 1995 et 1996. Pour 1997, les grands crus ont accusé une hausse de 18 % à 20 %. Cette augmentation est parfois jugée un peu folle dans la mesure où 1997 n'est pas considéré comme un millésime exceptionnel.

La tendance est la même pour le bordeaux rouge, le produit d'appel, puisqu'il est passé d'une fourchette de 7 500 à *8 000 francs le tonneau, à un sommet de 13 000 francs, soit le prix* d'un AOC médoc en 1995. Si les cours sont légèrement à la baisse depuis peu, il se trouve déjà des candidats à l'achat sur souche, c'est-à-dire sur pied, à cinq mois des vendanges et autour de 10 000 francs le tonneau. Cela ne s'était jamais vu.

TROIS QUESTIONS À

JEAN-MICHEL FERRANDEZ

1 Directeur de la SAECG pendant *quatre mois, à partir de no*vembre 1995, vous êtes actuellement directeur des vignobles de Kefraya, dans le sud de la vallée de la Bekaa, au Liban. Pourquoi avez-vous quitté aussi rapidement Château-Giscours ?

Eric Albada-Jelgersma a tout fait pour me retenir. Mais ma vie était un véritable enfer à Giscours. Il me confiait des missions juridiques et financières alors que j'avais été engagé pour mes éventuelles qualités techniques et vinicoles. Toujours en blazer et en cravate, je ne passais pas 20 % de mon temps aux chais ou dans les vignes. Ces querelles avec les Tari coûtaient *(voir ci-dessus)* 120 000 francs de frais d'avocats par mois ! Un stress qui était tout le contraire de la sérénité dont on a besoin pour faire du vin.

2 *S'il y a eu fraude, est-ce sur* l'ordre d'Eric Albada ?

Mon souci était de faire le mieux possible en matière d'assemblage. En arrivant, j'ai trouvé des cuves de vin issu de jeunes vignes de Giscours, même pas dignes de la propriété de La Hourringue, de l'autre côté du chemin, qui n'est qu'un haut-médoc mais qui a des parcelles de vieilles vignes de trente ans qui font merveille. Dans l'intérêt du second vin de Giscours, nous avons utilisé une cuve de haut-médoc pour améliorer le margaux. Avant de le faire, comme c'est illégal, j'en ai parlé à Eric Albada-Jelgersma. Je lui ai expliqué que, pour des raisons qualitatives, beaucoup de gens le faisaient. Encore faut-il avoir deux AOC dans le même chai. Il a répondu *« bon, bien d'accord, on le fait »*. Mais je n'ai pas le droit *de dire que j'ai agi sous influence* ou sous la contrainte.

3 Avez-vous connu d'autres pratiques interdites ?

Sur ce qui s'est passé avant ou après moi, je ne peux rien vous dire. Là, nous avions eu un objectif qualitatif. C'est tout. Jamais il ne m'a donné l'ordre de tricher, de trafiquer, de bidouiller. Ce n'était pas son style, et de toute façon je ne l'aurais pas fait.

Propos recueillis par Pierre Cherruau

L'indispensable respect des appellations contrôlées

Le prestige et le prix des grands vins français, aujourd'hui toujours croissants, font que toute affaire de fraude ou de *malversation atteignant* l'un d'entre eux vient, mécaniquement, jeter l'opprobre sur toux ceux de l'appellation, voire de la région. Le dossier du célèbre Château-Giscours, troisième cru classé de Margaux, est le dernier en date d'une série de scandales *qui agitent* de manière récurrente les grands vignobles français. Si rien, en l'état des données disponibles, *ne permet de conclure* que les pratiques frauduleuses incriminées sont largement répandues dans le Bordelais, tout, en revanche, laisse penser que cette affaire portera tort à cette région qui, en dépit de la concurrence internationale, demeure la principale productrice de vins du monde.

ANALYSE

Isolée ou non, tout laisse penser que cette affaire portera tort à la région dans son ensemble

Certains soutiennent aujourd'hui à Bordeaux qu'il ne faut voir dans ce scandale naissant que le fruit de certaines errances individuelles et familiales. Ils assurent que les pratiques illicites reconnues ne sauraient entacher la réputation des principales appellations du Médoc, celle de Margaux au premier *chef. Voire. Le Bordelais comme* la Bourgogne tirent leur puissance du concept d'appellation d'origine contrôlée (AOC). En la matière, la réglementation, drastique, est en vigueur depuis plus d'un demi-siècle, qui impose de respecter une série de contraintes géographiques, ampélographiques et physico-chimiques. Ne pas respecter, à la lettre, ce cahier des charges conduit à menacer la totalité de l'édifice.

RELÂCHEMENT DES PRATIQUES

Bordeaux le sait mieux que personne qui, il y a un quart de siècle, a payé au prix fort les pratiques condamnables de quelques-uns. La Bourgogne aussi, où certains ont cru pouvoir tirer de solides profits financiers en bafouant la tradition viticole de cette région. Et le Val de Loire jugeait il y a quelques semaines des pratiques de chaptalisation massives qui, à coup sûr, lui porteront de graves préjudices.

Circonscrit à un domaine ou, plus gravement, symptôme d'un *relâchement des pratiques bordelaises* l'affaire de Château-Giscours vient rappeler que les grands vins français ne tirent leur célébrité que du respect d'une tradition séculaire aujourd'hui codifiée sous l'égide officielle de l'Institut national des appellations d'origine contrôlée (INAO). Cible de nombreuses critiques, alors que l'on ne cesse d'élargir la liste des aliments bénéficiaires d'une AOC, cet institut est-il encore en mesure d'assurer les missions dont il est chargé ?

Jean-Yves Nau

De la Marche pour Jésus à la Nuit de l'éthique : deux facettes du protestantisme

QUAND la Marche pour Jésus a traversé le Quartier latin, samedi 30 mai, veille de Pentecôte, les badauds sur les trottoirs se pinçaient pour le croire. Il y a trente ans, ici même, on défilait aux idéaux de Marx et de la Révolution. Aujourd'hui, derrière cinq camions équipés de sonos, de trompettes et de batteries, en dansant et en chantant des gospels, en scandant des *alleluiah* et des *hosannas*, près de cinq mille chrétiens évangéliques annonçaient l'imminence du Royaume : celui de *« Jésus vivant », « Jésus roi des nations »*, Jésus *« qui te cherche »*, Jésus *« qui répond à tes souffrances »*, comme le certifiaient les banderoles et les slogans de cette étrange manifestation.

Perché sur l'un des camions, Bible à la main, un prédicateur s'égosille derrière son mégaphone : *« Parisiens, Jésus seul peut vous sauver ! »* Et il implore : *« Seigneur, sauve Paris ! Seigneur, sauve la France ! »* A ses pieds, des femmes sautent, dansent, se déhanchent. Des ballons, marqués de *Jésus t'aime*, s'envolent. A l'approche de la Sorbonne, le discours se fait plus vif : *« L'Université, les grandes écoles n'enseignent plus la Vérité. Elles ne parlent plus de Dieu. Elles ne transmettent plus que des connaissances académiques. Nous chrétiens, nous sommes gênés, empêchés de croire en Dieu. Frères, prions pour que l'Université revienne à ses fondements, à la Vérité, pour que les professeurs, les instituteurs laïques n'aient plus honte de Jésus-Christ notre Seigneur. »* Devant le lycée Louis-le-Grand, une femme se signe et crie : *« Au secours, les enfants des lycées ! »*. Un groupe de jeunes filles pouffent de rire et lancent un sonore *« Vive l'école laïque ! »*

La Marche pour Jésus a lieu chaque année depuis 1987, le même jour, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Australie, au Japon, en Afrique, etc. Selon ses promoteurs français, elle aurait réuni, samedi, dix millions de fidèles à travers la planète. *« Comme si on avait rempli vingt fois tous les stades de la Coupe du monde »*, exulte Judith Robertson. En France, plus d'une centaine d'Eglises de la mouvance évangélique, baptiste, charismatique avaient appelé à cette manifestation, mais la hiérarchie des Eglises protestante et catholique avait pris ses distances avec ce carnaval de la foi chrétienne. *« Ce n'est pas grave. Elles seront obligées, un jour, de nous rejoindre »*, se console l'un des organisateurs que ne désarme aucune question gênante : *« Seul Dieu a les réponses. »*

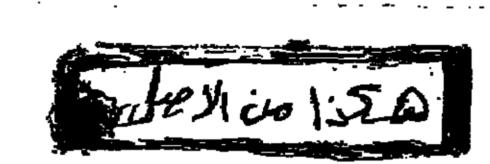
« TRAVERSÉE CAVALIÈRE » EN 17 LEÇONS

A quelques centaines de mètres, au temple des Batignolles, vient de s'achever la Nuit de l'éthique, devenue également depuis une dizaine d'années le rendez-vous d'un protestantisme autrement plus intellectuel et exigeant. Assis sur un tabouret, près d'un piano, dans un sobre décor d'échelles, de caisses de bois et de projecteurs, Olivier Abel, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Paris, propose, en dix-sept leçons, *« une traversée cavalière »* de la morale, autour de thèmes comme le courage de vivre, la justice et le pardon.

Jusqu'à 5 heures du matin, puisant dans les ressources de la philosophie et de la théologie, d'Aristote à Levinas, de Thomas d'Aquin à Spinoza, il jongle avec les concepts. Il résume une année de cours à l'usage d'étudiants, de retraités, d'intellectuels en mal de révisions ou de recherches. Entre chaque « veille » précisément minutée, Pierre Laustriat au piano, des chorégraphes, des poètes, des chanteurs prennent le relais, interprètent des duos du Moyen Age, des *Lieder* de Schumann, des œuvres de musique polyphonique ou de Couperin. On passe des extraits d'Eisenstein, de Luc Besson, de Billy Wilder, on lit des poèmes de Dylan Thomas. Luttant contre le sommeil, certains jouent au puzzle ou au ping-pong. D'autres se restaurent ou s'allongent sur un sac de couchage.

D'année en année croît le succès de cette Nuit de l'éthique qu'Olivier Abel rapproche de la vogue des cafés philosophiques, des succès d'un André Comte-Sponville ou d'un Luc Ferry, du sursaut d'intérêt pour les questions morales, religieuses au détriment – ce qu'il regrette – de la politique. Pourquoi la nuit ? Parce qu'elle se prête mieux au mélange des genres littéraires, de l'étude, de la narration et de l'imaginaire. *« C'est au déchiffrement de la nuit personnelle*, dit Olivier Abel, *que cette Nuit de l'éthique voudrait inviter et encourager. »*

Henri Tincq



هكذا من الأصل

Le recteur de la Mosquée de Paris aurait été visé par les islamistes du GIA interpellés en France

Dalil Boubakeur est placé sous la protection de la police depuis un mois

Après l'opération de police des 26 et 27 mai, les enquêteurs ont acquis la conviction que Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, était visé par un projet d'attentat. M. Boubakeur, porte-parole d'un islam modéré, est considéré comme proche du pouvoir algérien. Seize militants islamistes ont été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*.

LE RECTEUR Dalil Boubakeur, cinquante-sept ans, était la cible privilégiée des activistes proches du Groupe islamique armé (GIA). Une tentative d'assassinat visant le dignitaire de la grande mosquée de Paris aurait été en préparation. Au terme de la garde à vue des cinquante-cinq personnes interpellées mardi 26 mai et mercredi 27 mai, dans toute la France (*Le Monde* du 27 mai), les enquêteurs ont acquis cette conviction. En tout, seize militants islamistes ont été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, et certains d'entre eux, pour *« possession de faux documents administratifs »* et *« séjour irrégulier »* sur le territoire français par les juges d'instruction antiterroristes Jean-Louis Bruguière, Gilbert Thiel, Laurence Le Vert et Jean-François Ricard. Ils ont tous été écroués.

Dès le début de l'enquête, les policiers ont pu rassembler des éléments qui révélaient les menaces pesant sur le recteur Boubakeur. Une perquisition menée en région parisienne à la suite du vaste coup de filet des 26 et 27 mai a notamment permis de découvrir dans le coffre d'une voiture un document daté de 1995 qui condamnait à mort Dalil Boubakeur. Entendus par les magistrats, certains des militants islamistes qui se présentaient eux-mêmes comme des comparses, des *« petits soldats »* confinés dans un rôle de coursiers ou de collecteurs de fonds, ont confirmé l'existence d'un projet visant à éliminer le recteur de la Mosquée de Paris. Il avait participé récemment aux cérémonies du cinquantenaire de la création de l'Etat d'Israël. Selon une source proche des milieux musulmans citée par l'Agence France Presse, la présence du recteur à la synagogue aurait été dénoncée dans des tracts distribués à la sortie de la Mosquée.

Depuis environ un mois, il bénéficiait d'une surveillance et d'une protection renforcée par les policiers des renseignements généraux de la préfecture de police (RGPP). Interrogé par *Le Monde*, lui-même a fait état des rumeurs et des menaces diffuses qui entouraient sa personne depuis un certain temps.

RAPPROCHEMENT

Par ailleurs, jeudi 28 mai dans la soirée, un proche du recteur, Mahjoub Bentebria, directeur de l'administration générale de la Mosquée, a été victime d'une agression dans le parking de son immeuble, à Paris. Deux personnes s'en sont violemment prises à lui, et l'ont laissé sans connaissance, avant de prendre la fuite. M. Bentebria perdant du sang en abondance, a été transporté jusqu'à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où il a subi une intervention chirugicale de quatre heures. Rien ne permet pour l'instant d'effectuer un rapprochement avec les menaces visant Dalil Boubakeur. La police a cependant pu constater que rien n'avait été dérobé à Mahjoub Bentebria, semblant écarter la piste d'une simple agression crapuleuse. Nouvel homme de fort de la Mosquée, M. Bentebria a notamment eu la charge de restructurer et de former le personnel du centre religieux parisien, dont trois membres ont été, à son inititiative, licenciés pour faute.

Les enquêteurs ne peuvent s'empêcher de faire le rapprochement entre les menaces visant le recteur Boubakeur, et l'assassinat le 11 juillet 1995 à Paris d'un religieux l'imam Abdelbaki Sahraoui, proche du Front islamique du salut (FIS). Cette mort avait été le prélude à la campagne d'attentats qui avait touché la France l'été et l'automne 1995. Mais, c'est vers la personnalité d'Abdallah Kinaï, *« Cheikh Abdallah »*, cinquante-trois ans, que se concentre, aujourd'hui, l'intérêt des magistrats instructeurs. Tenu pour le responsable de la branche française du réseau islamiste lié au GIA (*Le Monde* du 28 mai), c'est lui qui avait pour mission de réactiver dans l'Hexagone les soutiens au GIA, mis à mal par les arrestations qui avaient précédé et suivi la campagne d'attentats de 1995.

Pascal Ceaux et Henri Tincq

« Mon seul objectif est d'apaiser les tensions »

PORTRAIT

Homme de culture et d'ouverture, le recteur cherche à imposer l'idée d'un islam « français »

« JE SUIS un homme de paix. » Dalil Boubakeur ne comprend pas qu'on ait voulu porter atteinte à sa vie. Né le 2 novembre 1940 en Algérie à Skikda (ex-Philippeville), arrivé à Paris en 1957 avec son père, Si Hamza – éminent spécialiste du Coran, nommé recteur de la grande Mosquée par Guy Mollet –, cardiologue à la Pitié-Salpêtrière, il est élu à son tour, le 12 avril 1992, recteur de l'établissement-vitrine de l'islam de France. Depuis, homme de culture et d'ouverture, Dalil Boubakeur se dépense pour imposer l'idée d'un islam « français », mais sans en prendre toujours les moyens les plus adéquats, ce qui lui vaut d'être l'une des personnalités les plus controversées de la communauté musulmane.

Les liens historiques et financiers de la grande Mosquée de Paris avec l'Algérie – aujourd'hui prétexte à la campagne anti-Boubakeur des islamistes – affaiblissent un organisme qui aurait dû devenir le pôle de regroupement et de représentation de l'islam de France. Si, succédant à deux diplomates algériens (Cheikh Abbas, Tedjini Haddam), le Français Dalil Boubakeur donnait satisfaction à la France, depuis il n'a jamais été en mesure de rompre le lien ombilical avec l'Algérie à qui son père, en 1982, avait cédé le contrôle de la Mosquée. Il n'a pas noin plus réformé les statuts d'association privée (société des habous) qui font aussi de cet établissement une lucrative affaire familiale.

Les efforts d'assainissement financier conduits par le recteur Boubakeur (sans un seul licenciement économique) ont permis de réduire à 50 % la participation du ministère des affaires religieuses d'Alger. Mais des « fonctionnaires » de la Mosquée et une cinquantaine d'*imams* exerçant en France sont toujours détachés par l'Algérie. *« C'est une situation dont j'ai hérité »*, plaide aujourd'hui Dalil Boubakeur, attaché à la formation et au recrutement d'*imams* en France pour mettre fin aux détachements et *« aux imams autoproclamés qui sont la plaie de la communauté »*.

A l'entendre, ses liens avec l'Algérie s'arrêtent là : *« Je ne connais rien au pouvoir en Algérie. Je ne connais pas les dirigants de ce pays, encore moins les responsables de son armée »*, déclare t-il au *Monde*, avant d'ajouter : *« Je déplore la situation en Algérie, mais je ne suis pas impliqué. Je ne reçois d'ordres de personne. Mes interlocuteurs sont les pouvoirs publics en France, un point c'est tout »*. Alors pourquoi serait-il devenu la cible des islamistes ? *« Connaissez-vous un seul recteur de la Mosquée de Paris qui n'ait été une cible évidente, compte tenu de la notoriété et du prestige de la Mosquée qu'il dirige ? »*

La plupart des efforts que Dalil Boubakeur entreprend pour faire l'unité de la communauté et prendre ses distances avec la tutelle algérienne ne sont pas couronnés de succès. Il crée une Coordination des musulmans de France, rédige une Charte de l'islam de France, mais toutes ces tentatives fédéralistes demeurent des coquilles vides. D'autres formes de regroupement (Fédération nationale des musulmans de France, Union des organisations islamiques de France, plus récemment le Haut-Conseil des musulmans de France) s'opposent à ce qu'ils perçoivent, souvent à tort, comme une volonté hégémonique de la Mosquée de Paris.

CADEAU EMPOISONNÉ

Faute de moyens, Dalil Boubakeur se montre aussi incapable de sortir de la paralysie l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, pour en faire, selon le voeu de tous les gouvernements de droite comme de gauche, le haut lieu de l'islam intellectuel et de la formation des cadres de la communauté. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, lui fait un cadeau empoisonné en agréant la Mosquée de Paris, dans un arrêté en 1994, comme organisme religieux unique chargé d'habiliter les sacrificateurs de viande *halal* et de percevoir la dime sur l'abattage rituel. Toute la communauté se lève contre ce privilège, mais bloque ainsi le seul moyen de trouver un financement de la communauté compatible avec les lois laïques.

Depuis, Dalil Boubakeur cherche à rompre son isolement, va à la rencontre de ses fidèles dans toute la France, défend partout (récemment en Malaisie) un islam compatible avec la laïcité, noue des rapports avec les représentants des communautés chrétienne, juive, bouddhiste : *« Mon seul objectif*, dit-il encore au *Monde*, *est d'apaiser les tensions. Je suis contre tous les intégrismes. L'intégrisme est une folie »*.

H. T.

Les sans-papiers occupent un temple protestant à Paris

MANIFESTATIONS et occupations d'églises ont ponctué le dimanche 31 mai, date fixée pour la fin de l'examen des demandes de régularisation des étrangers sans papiers. A Paris, les quelque 200 personnes, en majorité des Turcs et des Chinois, qui occupaient depuis le 16 mai le foyer protestant de la rue de l'Avre (15e), ont quitté les lieux pour investir le temple de Béthanie, rue des Pyrénées, dans le 20e arrondissement. Ils demandent *« le réexamen de tous les dossiers rejetés et la régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande »*.

Dans l'après-midi, quelques centaines de personnes ont manifesté sur l'esplanade de Bercy, à l'appel d'un autre « collectif » parisien de sans-papiers. La veille, au Havre, environ 600 personnes ont défilé pour réclamer la régularisation des Africains qui occupent l'église Saint-Pierre. Le pasteur Michel Bertrand, président du Conseil national de l'Eglise réformée de France, qui doit rencontrer Lionel Jospin mardi, a souhaité, dimanche, que « l'ensemble » de son Eglise apporte son aide aux paroisses occupées par des sans-papiers.

De son côté, Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, a déclaré préférer *« une règle du jeu plutôt que de continuer à laisser croire que les frontières peuvent être ouvertes et voir la misère s'accumuler »*.

DÉPÊCHES

■ **ORAGES : un pompier volontaire a été tué** dans l'accident d'un véhicule de secours, samedi 30 mai au soir près de Salsigne (Aude), alors qu'un violent orage s'abattait sur la région de la Montagne-Noire, provoquant l'inondation de nombreux sous-sols. Dimanche, c'est en Franche-Comté que de violents orages, accompagnés de forts vents et de grêle, se sont abattus, provoquant des dégâts matériels. Dans l'Ardèche, l'état d'alerte a été décrété par la préfecture à la suite des fortes précipitations.

■ **ROUTE : quatorze personnes ont été blessées,** dont neuf grièvement, samedi 30 mai au matin, lorsqu'une voiture a heurté un groupe d'une vingtaine de cyclotouristes arrivant en sens inverse sur une route départementale à Saint-Alban (Côtes-d'Armor). La conductrice a été mise en examen pour *« coups et blessures involontaires »*.

■ **EXPLOSION : une femme a été très grièvement brûlée** et trois autres personnes plus légèrement intoxiquées, dimanche 31 mai au soir, lors d'une explosion au gaz dans un immeuble à Nice. La violente déflagration a fait voler en éclats des vitres et endommagé trois voitures.

■ **VIOLENCE : deux cocktails Molotov** ont été lancés, samedi 30 mai, contre la villa de Jean Mouton, président (UDF-FD) du conseil général de la Drôme, endommageant légèrement la façade et un véhicule. Les enquêteurs estiment que ce geste fait suite aux déclarations de M. Mouton, également maire de Pierrelatte, qui avait *« manifesté un certain courroux à l'égard d'une frange de la population maghrébine »* après des dégradations commises par des jeunes de la ville.

CARNET

Naissances

Siham et Sami GIBEILI
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Chloé et Marc,

le 22 mai 1998.

44, rue de Cronstadt,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– 2 juin 1998 : soixante ans !

Cher Jean-Marie.

Nous te souhaitons un joyeux anniversaire !
Christiane,
Marie-Christine, Christian,
Adeline, Manon, Lucie,
Laurence, Arjen et Brice.

Mariages

Pascale FABRE
et
Philippe KRIDELKA
ont la joie d'annoncer leur mariage, à Vielle-Saint-Girons (Landes), le 30 mai 1998.

Ambassade de Belgique à Varsovie,
Ul. Senatorska, 34,
PL-00.095 Varsovie (Pologne).

Décès

– Mexico, 23 mai 1998.

Les nombreux enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de

Gertrude BIDAULT-LESORT,

font part dans la peine et l'espérance de son retour à Dieu.

S'unissant à eux, les familles Paul-André, Xavier et Gonzague Lesort, Chamussy, Sibertin-Blanc, Dhavernas, Guyot, Kervella.

Chamussy,
18, rue du Refuge,
78000 Versailles.

Anniversaires de décès

« Elle est retrouvée
Quoi ? L'Eternité !
C'est la mer allée
Avec le soleil. »
Arthur Rimbaud.

En souvenir de

Gérald,

si loin, si proche,

foudroyé à cinquante et un ans,
le 2 juin 1997.
Il nous manque tant !
Sa femme et ses trois enfants.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Assemblées générales

LANGUES ORIENTALES
Les Anciens Elèves et Amis des Langues'O sont invités à la prochaine assemblée générale de leur association, qui se tiendra le lundi 8 juin 1998, à 18 heures, dans les salons de l'Inalco, 2, rue de Lille, Paris-7e :
Rapport moral et financier.
Adoption du règlement intérieur.
Mot du président de l'Inalco.
Renouvellement du conseil.
Questions diverses.

L'Ecole de voile d'Erquy
invite ses adhérents à l'assemblée générale du vendredi 12 juin, à 19 heures, salle des fêtes d'Erquy.
Ordre du jour :
Rapport moral du président.
Bilan d'activités 1997.
Rapport financier 1997.
Réélection du tiers sortant.
Questions diverses.

Le président, Olivier Bovyn.

ASSOCIATION
AMIS DE L'ORIENT
– Assemblée générale mardi 9 juin 1998, à 17 h 30, EFEO, 22, avenue du Président-Wilson, Paris-16e.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

Expositions

Exposition de peinture

Maïté ARIAS-ARRANZ
Galerie Art Présent,
79, rue Quincampoix,
75003 Paris,
jusqu'au 5 juin 1998,
de 13 heures à 19 heures.

Formation continue

UNIVERSITÉ
BLAISE-PASCAL
DESS Tourisme d'espaces
3e cycle bac+5

Un diplôme national de haut niveau est ouvert aux titulaires de bac+4, ou bac+2 minimum et cinq ans d'expérience professionnelle par procédure de validation d'acquis.

Renseignements sur les modalités d'accès et le calendrier des enseignements :
Université Blaise-Pascal,
Secrétariat des formations tourisme,
34, avenue Carnot,
63000 Clermont-Ferrand.
Tél. : 04-73-40-62-80.
Fax : 04-73-40-61-11.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu : dix cours individuels, pour pratiquer la Bible et parler l'israélien. Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22.

Toulon : un Front national tout en rondeur

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Depuis son élection, Jean-Marie Le Chevallier est parvenu, dans sa gestion quotidienne, à mettre en application le programme de l'extrême droite, sans jamais brusquer ses administrés. Mais les trois prochaines années s'annoncent moins paisibles

TOULON
de notre correspondant

L'onctueuse rondeur de Jean-Marie Le Chevallier lui tient lieu de méthode politique. D'apparence affable et pondérée, il sait écouter, absorber les chocs et laisser glisser la critique sans jamais offrir de prise à la contradiction.



TROIS ANS APRÈS

Dans son vaste bureau de la mairie, installé derrière une table vide sous le regard d'une Jeanne d'Arc en marbre blanc rayé de brun, l'homme qui dirige la principale municipalité Front national commente le bilan de son action à mi-mandat d'une voix sans timbre : *« Le budget de la ville est de 1,8 milliard de francs et sa dette était de 2 milliards de francs en 1995. Nous avons jugulé les dépenses, et aujourd'hui le taux d'endettement des Toulonnais n'est plus que de 11 000 francs... Il était impossible d'entreprendre avant d'en retrouver les moyens matériels. »*

De fait, hormis les bacs à fleurs installés devant l'hôtel de ville, qui furent longtemps l'orgueil de Jean-Marie Le Chevallier, les Toulonnais ne remarquent pas de grands changements au niveau des infrastructures et des équipements. Pour Jean-Michel Duthion, président de la Fédération des associations de commerçants, *« la ville est toujours aussi terne, sale et paraît abandonnée, avec 27 % des commerces fermés et une chute de 30 % du chiffre d'affaires moyen en quatre ans »*. Ce sentiment d'immobilisme est largement partagé. Certains, comme cette Toulonnaise de la haute ville, redoutent *« la facture, qui sera beaucoup plus lourde quand l'immobilier se sera dégradé, quand les infrastructures feront défaut. »*

D'ailleurs, M. Le Chevallier ne parle pas travaux. Il n'évoque pas la situation de la société d'économie mixte (SEM) mise en place par la précédente municipalité pour la réhabilitation de la vieille ville. Après avoir contesté le système des SEM, rebaptisé cette structure, multiplié les atermoiements, les élus FN ont fini par bloquer l'opération : la mairie se retrouvera, à terme, dans l'obligation de régler des garanties d'emprunt *« d'un montant exorbitant et pour lesquelles l'ensemble du budget de la ville ne suffirait pas »*, selon Claude Bonnet, conseiller municipal RPR.

Le seul investissement spectaculaire sur lequel le maire est plus disert touche la sécurité. Avec le doublement de ses effectifs, la police municipale est devenue le premier budget du personnel de la mairie. Le maire souhaite l'armement des policiers municipaux *« pour sécuriser et dissuader... tout en espérant qu'ils ne s'en servent pas trop »*.

« CULTURE INCOMPATIBLE »

M. Le Chevallier veut, cependant, se donner une image de bâtisseur dans les trois ans qui viennent. Sa grande espérance : le « Palais de la liberté », qui devrait être construit à partir de 1999 sur la place principale de la ville et accueillir, sur 9 500 m², salles de cinéma, commerces et bureaux. *« Cet ensemble sera édifié sur une dalle abandonnée par l'ancienne municipalité, mais dont la construction aura coûté plusieurs dizaines de millions de francs aux Toulonnais, alors que ce nouveau palais rapportera environ 3 millions de francs de taxes par an à la ville »*, précise le maire. En oubliant que la médiathèque initialement programmée n'aurait pas été inutile et que la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à un entrepreneur privé qui a acquis, pour 5 millions de francs, un terrain évalué à 11 millions par l'administration des Domaines.

Les projets d'avenir sont donc plutôt minces. En revanche, la lutte contre un certain nombre de pratiques autrefois en usage dans la ville constitue une dominante, parfois avec de fortes connotations répressives : à l'image de cet arrêté de juin 1995 interdisant conjointement la mendicité et la divagation des chiens ; ou de ce refus systématique de viser les certificats d'hébergement. *« La plupart de ces faux touristes venant du Maghreb et mettant en péril la sécurité des biens et des personnes en nourrissant les réseaux de la clandestinité, de la délinquance et de la drogue. Je ne tiens pas à ce que Toulon ressemble à certains quartiers de Marseille, où on a l'impression de n'être plus en France, où il ne s'agit plus d'immigration mais d'invasion. »* En 1997, le maire interdira l'accès du marché provençal à certains revendeurs sénégalais, s'indignant de ce que *« Toulon se tiers-mondise de manière inquiétante »*.

La référence systématique au passé et à une incertaine culture provençale originelle constitue une orientation profonde pour ce *« chrétien traditionaliste, soucieux de mettre les Toulonnais à l'abri des heurts avec la culture musulmane, incompatible avec nos valeurs chrétiennes »*.

Jean-Marie Le Chevallier aime évoquer le stock de guirlandes lumineuses acquises *« pour embellir la ville, comme on le fait pour la crèche en achetant des santons d'une année sur l'autre... »* Ce qu'il qualifie lui-même de *« souci esthétique »* fait partie de son *« attachement à la culture populaire qui réunit les hommes et les rend heureux »*. Cela va de l'exaltation de Raimu à la consécration de petites vierges chrétiennes, le jour dit de la « Belle de Mai », en passant par l'organisation de joutes provençales, d'élections de miss, de concerts et d'expositions contribuant au *« renouveau des traditions »*.

Sur le fond, depuis trois ans, par petites touches déterminées, sans excès de langage, Jean-Marie Le Chevallier est parvenu à mettre en application au quotidien le programme du FN, sans jamais brusquer ses administrés.

L'OPINION PUBLIQUE ATONE

Si bien qu'au fil des décisions les opposants se retrouvèrent moins nombreux et les associations de plus en plus isolées, s'accrochant à des actions riches en symboles, mais souvent inopérantes aux yeux d'une opinion publique résolument atone. Seul échec : les Fêtes du livre, de moins en moins fréquentées, en raison du choix du maire d'inviter de plus en plus d'auteurs proches du FN.

Il faut dire que, depuis trois ans, la municipalité a pris en main les grandes structures associatives, comme l'ancien centre de loisirs et d'animation scolaire ou la Maison de l'étudiant, tout en réduisant sensiblement les subventions aux associations (de 72,64 millions de francs en 1995 à 63,96 millions aujourd'hui). Quant au contrat de ville, dont les crédits sont alloués par la région et qui auraient permis de venir en aide aux quartiers défavorisés, le maire et son équipe l'écartent, ne souhaitant pas aider *« des associations qui font de la préférence étrangère »*.

La municipalité a su flatter la fibre populaire, redonnant une identité provençale souvent factice à *« une population qui, à force de consensus mou, cultivé par les responsables politiques depuis un demi-siècle, a perdu toute culture syndicale ou politique, toute réaction et se laisse caresser dans le sens du poil »*, commente Christine Billard, militante dans une association antiraciste.

Jean-Claude Villain, un des créateurs du collectif « Culture en liberté », partage ce constat : *« Les réactions se sont étiolées au fil du temps, car tous ont été démunis, n'ont pas trouvé de point d'accroche, d'opposition dans cette mairie très "soft", dans ce maire aux allures de petit notaire provincial qui aura même [...] récupérer le conflit avec Châteauvallon à son profit en s'en servant comme tribune nationale. »*

Le maire est ainsi parvenu, [...] de ses trois premières années, à évacuer la contestation. La vie politique, cependant, semble aujourd'hui le rattraper. Plusieurs indices indiquent un début de retournement : après avoir été invalidé, Jean-Marie Le Chevallier a perdu en mai 1998, sur la ville, un poste de député que son épouse Cendrine n'est pas parvenue à récupérer ; il a fragilisé ses positions à l'intérieur de son équipe municipale, dont une partie, précisément, n'apprécie pas la prédominance de l'épouse et adjointe, au contact rugueux, condamnée en juin 1996 pour diffamation et en avril 1998 pour discrimination politique à l'embauche ; enfin, une épée de Damoclès pèse sur sa tête, avec la mise en cause de son chef de cabinet dans une affaire d'emplois municipaux payants et une enquête sur les conditions d'attribution d'un marché public, qui se seraient traduites par un pot-de-vin de 8,5 millions de francs au Front national...

Tout cela a de quoi perturber les plus proches de Jean-Marie Le Chevallier. D'autant que leur maire pourrait prochainement connaître des difficultés autour de la gestion de la société d'économie mixte chargée du Palais des congrès de Toulon, dont il a été le président dans les premiers mois suivant son élection, avant qu'il n'en change les statuts.

J. Le.

Prochain article : Tours

Un tunnel très politique

Engoncée entre mer et mont Faron, Toulon est menacée d'asphyxie par sa circulation. D'où l'idée de la traversée souterraine, dont les travaux ont débuté en 1991 pour s'interrompre en 1996-1997, après l'effondrement d'une partie de la voûte en cours de percement. Les cofinanceurs (Etat, région, conseil général et ville) ont trouvé un compromis pour la reprise des travaux, moyennant un surcoût de 491 millions de francs (pour un devis initial de 1,5 milliard). L'Etat accédait aussi à la demande du président du conseil général, Hubert Falco (UDF-DL), en inscrivant le transport en commun en site propre (TCSP) de l'agglomération toulonnaise au prochain contrat de plan.

Dès la reprise des travaux, le maire s'est tressé des lauriers dont le président du département s'estime le destinataire légitime, avec, en point de mire les élections municipales de 2001 : la traversée souterraine sera terminée, le chantier du TCSP (3 milliards) devrait démarrer sous la tutelle du Syndicat des transports, dont le président est un adjoint FN de Toulon. Les socialistes, eux aussi, s'intéressent à ces chantiers.

Un taux de chômage de 16,60 %

- **Population :** 170 200 habitants ; population de l'agglomération toulonnaise : 480 000 habitants.
- **Taux de chômage :** 16,60 % de la population active.
- **Taux des impôts locaux :**
  - taxe d'habitation : 19,37 % ;
  - foncier bâti : 23,92 % ;
  - foncier non bâti : 30 % ;
  - taxe professionnelle : 24,90 %.
- **Budget 1998 :**
  - recettes de fonctionnement : 1,3 milliard de francs ;
  - dépenses de fonctionnement : 1,2 milliard ;
  - recettes d'investissement : 171,9 millions ;
  - dépenses d'investissement : 311,2 millions.
- **Insertion dans des structures intercommunales :**
  - Syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération toulonnaise (Sitcat), présidé par un élu FN ;
  - Syndicat intercommunal de la région toulonnaise pour l'évacuation en mer des eaux usagées (Sirtemeu) ;
  - Syndicat intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères de l'agglomération toulonnaise (Sittomat) ;
  - Syndicat intercommunal de lutte contre l'incendie de l'agglomération toulonnaise (Siliat).

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS TRUCY

1 François Trucy, vous avez été dix ans maire (UDF-PR) de Toulon, avant d'être battu en juin 1995 par Jean-Marie Le Chevallier. Comment analyser cette défaite ?

Au-delà d'une élection triangulaire avec un membre de mon propre parti *[Louis Colombani]*, qui m'a affaibli, je crois que, plus largement, je me suis trompé de difficultés dès 1985. Je pensais que j'aurais à combler un double handicap : la popularité et le populisme de Maurice Arreckx *[maire jusqu'en 1985]*, tout en défendant son bilan. J'ai rattrapé les retards de la ville sur le plan économique et au niveau des équipements structurants, en construisant la fac de droit, la salle de concert Zénith, en lançant la réhabilitation de la vieille ville et la traversée de Toulon. J'ai eu trop d'ambitions, et trop rapides pour la ville.

2 Avec un endettement de 14 000 francs par habitant et la deuxième imposition de France (Paris exclu), vous méritiez tout de même le titre de « pharaon » dont vous avaient affublé les Toulonnais...

Sortir Toulon d'un immobilisme qui perdure depuis trente ans ne pouvait pas se faire sans investissements et sans sacrifices. Les Toulonnais n'ont pas suivi, et c'est là que j'ai découvert ma propre population : ces gens sont sans nuances. En même temps, ils ont tendance à s'accommoder de ces petits compromis qui, au fil du temps, se transforment en compromissions et en affaires. Mais ils n'aiment pas être bousculés et manquent d'ambition.

3 Quel est votre sentiment sur le travail de la nouvelle municipalité ?

C'est le retour à l'immobilisme de l'époque Arreckx, à cette torpeur dans laquelle on favorise un populisme qui fait le lien entre des mécontentements très divers. En la matière, il faut bien constater que bon nombre de mes concitoyens manquent d'amour-propre, d'orgueil, et s'accommodent d'une équipe municipale dont le statisme les rassure, comme le côté patelin du maire, qui semble devenu parfaitement fréquentable, au point qu'on en oublierait qu'il est du Front national. Dans le même temps, certaines maladresses de l'actuelle municipalité qui sont sanctionnées par la justice deviennent préoccupantes.

La réhabilitation de la vieille ville est en panne et va coûter très cher aux Toulonnais sur le plan des impôts, mais également en matière de restructuration et de dynamisation d'une ville toujours prise en étau entre Nice et Marseille.

Toulon vit aujourd'hui un second sabordage, mais celui-là est terrible, car il est passif et se fait dans une grande inconscience. Ce sera ainsi jusqu'en 2001, et, si la droite veut reprendre la mairie, ce sera au prix d'une union nationale et varoise et d'un candidat parachuté. Le sauvetage viendra de l'extérieur.

Propos recueillis par José Lenzini

Des pistes de ski sur les anciennes mines de Carmaux

ALBI
de notre correspondant régional

Depuis 1995 – date de la décision d'arrêter dans les deux ans l'exploitation à ciel ouvert du charbon des mines de la Grande-Découverte de Carmaux –, le comité de bassin du Tarn nord a mené une réflexion, nourrie et stimulée par un concours international d'idées, afin de valoriser *« ce site creusé par la main de l'homme, unique en Europe et dont la monstruosité même doit être un atout »*. Paul Quilès, député (PS), président du comité, a présenté le 15 mai le schéma directeur de *« valorisation économique »*, sur lequel ont débouché les neuf projets proposés il y a moins d'un an (*Le Monde* du 18 juin 1997).

Ce schéma s'articule autour d'une dimension touristique multipolaire, sur le thème de la découverte, et d'une nouvelle vocation industrielle centrée sur les technologies de l'environnement, sur le site de l'ancienne cokerie et du lavoir. Ce volet est le plus avancé. Il repose sur la construction, par la société SGE-Environnement, d'une centrale de cogénération (production simultanée de chaleur et d'électricité) alimentée par des schlams (déchets de charbon dont 80 000 tonnes sont stockées à Carmaux), du gaz ou des combustibles propres tels que les résidus de végétaux.

UN « ESPACE DE MÉMOIRE »

Cette centrale doit donc fournir de l'électricité, de la chaleur ou du froid, mais aussi de la vapeur et de l'air comprimé à de faibles coûts pour les entreprises qui s'installeront sur ce site. Les premiers développements sont attendus dès 1999, avec l'espoir d'une centaine d'emplois et la possibilité d'un doublement de ce chiffre à l'horizon 2002. Parallèlement, un centre de formation aux métiers de l'environnement sera installé.

Le volet touristique s'affiche particulièrement ambitieux, à la dimension même de ce cratère minier d'un kilomètre de diamètre et de ses quatre-vingt-dix millions de mètres cubes de terre remuée, sur sept cents hectares d'emprise globale. Avec un lac de huit hectares en fond de fosse et un aquaparc, l'ancienne mine se découvrira une vocation inattendue de paradis de la glisse en toutes saisons.

Quatre pistes de ski sur surface synthétique voisineront, à flancs de pente, avec des kilomètres de parcours pour VTT. Un restaurant panoramique, en forme de chevalement minier, surplombera le site, complété par un golf, un ensemble immobilier de loisirs et un *« espace de mémoire »* où voisineront les témoignages de l'exploitation charbonnière et de l'histoire sociale héritée de Jaurès.

Des études de marché vont désormais affiner ces grandes orientations, dont Paul Quilès et les pouvoirs publics veulent faire les nouveaux habits du Carmausin, à l'échéance du prochain millénaire, avec l'espoir de compenser autant que possible la disparition des quelque 200 derniers mineurs – sur huit cents en 1990 –, lointains descendants des trois mille gueules noires qu'a comptées ce vieux bastion du socialisme.

Jean-Pierre Barjou

DÉPÊCHES

■ **AQUITAINE : la préfecture de la Gironde** vient de refuser de donner son aval à la déclaration d'enquête publique relative à un projet de centre de stockage de déchets industriels, le seul de la région. Cette installation (qui alimente de vives controverses depuis 1993) devait être construite en Gironde, à Lucmau, près du département des Landes, et devait traiter 30 000 à 40 000 tonnes de déchets ultimes (c'est-à-dire non recyclables) par an. France Déchets, filiale de la Lyonnaise des eaux, devait gérer ce complexe de 16 hectares, mais le sous-sol ne présente pas les garanties géologiques suffisantes. – (*Corresp.*)

■ **LORRAINE : environ 700 personnes** selon la gendarmerie, quelque 3 000 selon les organisateurs (dont des délégations allemande, espagnole, suisse et japonaise), ont manifesté dimanche 31 mai près de Bure (Meuse) pour protester contre le projet d'enfouissement souterrain de déchets nucléaires. Trois sites ont été jusqu'à maintenant sélectionnés dans le Gard, la Vienne et la Meuse (*Le Monde* daté 31 mai-1er juin).

■ **RHÔNE-ALPES : Michel Destot, maire PS de Grenoble**, se félicite de la publication du rapport Brossier sur les liaisons alpines et des décisions du gouvernement (*Le Monde* du 30 mai), qui vont selon lui *« participer au désenclavement ferroviaire de Grenoble »*. Le groupe des Verts de Rhône-Alpes apprécie que le rapport *« se préoccupe de la protection de l'environnement, des contraintes financières et du point de vue des habitants »*, mais se prononce contre la liaison autoroutière A 48 entre Ambérieu et Sisteron.

…nne, à mettre
…ent moins paisibles

tunnel tres politique

هكذا من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

En Côte d'Ivoire, le recours aux jeunes filles mineures pour les tâches domestiques est monnaie courante. Contrecoup du chômage, de la misère des familles rurales et de l'appauvrissement des fonctionnaires, l'exploitation des fillettes est au cœur d'une stratégie de survie des adultes



Les corvées des petites bonnes d'Abidjan

AWA a onze ans. C'est une petite fille boulotte, serrée dans une robe de pagne à l'effigie de Félix Houphouët-Boigny, une loque qui a dû être taillée du vivant de l'ancien président. On est au milieu de l'après-midi, dans les locaux de l'Association ivoirienne pour la défense des droits des femmes (AIDF). Awa fait une pause, la seule de la journée. Son visage d'adulte ne s'anime pas quand elle répond aux questions : « *Le matin, je me lève à 6 heures. Je balaie la cour, je balaie la cuisine. Après je lave les enfants. Ils ont six mois et cinq ans. J'accompagne le grand à l'école et je surveille le bébé. Je gagne 6 000 francs CFA (60 francs français) par mois. Ça fait huit mois que je fais ça. Je voudrais aller à l'école.* »

Personne ne sait combien Abidjan, la capitale économique ivoirienne, compte de petites bonnes. Presque tous les foyers qui abritent une personne salariée ont recours au travail domestique. Certains emploient des adultes, mais l'immense majorité préfère recruter de très jeunes filles, souvent des enfants, en brousse. Awa a grandi – et encore, pas tant que ça – à Touba, au nord de la Côte d'Ivoire. Elle n'est jamais allée à l'école. Un jour, son père l'a envoyée chez ses grands-parents, à Abidjan. Là, on lui a trouvé une place de bonne.

C'est un itinéraire classique qui connaît quelques variantes. Parfois, l'employeur potentiel revient dans son village d'origine et cherche une jeune parente pauvre, à moins que la famille n'envoie la fillette à Abidjan, à charge pour le tuteur de lui trouver un emploi. Plus rarement, ce sont des rabatteuses professionnelles qui recrutent en brousse, faisant miroiter aux paysans la perspective d'un petit revenu monétaire fixe, offrant quelques pagnes ou ustensiles de cuisine en échange du droit d'emmener une enfant vers la capitale.

En Côte d'Ivoire, la scolarisation coûte cher – il faut payer l'uniforme, les fournitures – et le planning familial a encore bien des progrès à faire. Les parents de familles nombreuses sont trop heureux de caser un enfant, surtout s'il s'agit d'une fille. On peut espérer employer les garçons aux champs. Leurs sœurs, au contraire, ont vocation à quitter le foyer. Dans la plupart des communautés, il faudra aussi les doter.

La dot, ou la constitution du trousseau, sont à l'origine de la généralisation de l'emploi salarié des petites filles. En Côte d'Ivoire, l'archétype de la petite bonne vient du nord-est du pays, elle est abron, l'équivalent équatorial de la petite Bretonne de la Belle Epoque, que l'on recrutait à sa descente du train, gare Montparnasse. Hugues Ouizan-Bi, sociologue, vient de réaliser une étude pour le Bureau international catholique de l'enfance (BICE). Il explique ce qui motivait à l'origine le départ des petites Abrons vers Abidjan : « *La jeune fille devait présenter un trousseau lors de son mariage, une valise bien garnie, des pagnes. Si elle ne se changeait pas au moins deux fois dans la journée de son mariage, elle faisait honte à sa famille.* » Il s'agissait donc d'économiser sur le maigre salaire de bonne, de façon à revenir au village en temps et en heure, puisque la tradition abron veut que toutes les filles de la même génération se marient simultanément.

Mais aujourd'hui, moins de 20 % des filles mènent ce projet à bien. Selon Hugues Ouizan-Bi, elles préfèrent malgré tout rester à la ville. Certaines ne parviennent pas à économiser suffisamment pour être prêtes quand arrive le mariage de génération.

En revanche, dans les contrées de culture mandingue – nord de la Côte d'Ivoire, sud du Mali et du Burkina –, la tradition reste vivace, et ses conséquences sont encore aggravées par la précocité des mariages. Aline Yapo, éducatrice au BICE, explique comment les petites Maliennes commencent à travailler avant huit ans, pour pouvoir se marier dès quatorze ans. « *Là, une tante garde le salaire et remplit une cantine de pagnes, de casseroles, pour que la jeune fille soit équipée au moment du mariage.* » Souvent, l'adolescente doit s'insérer dans une structure polygame, où il faudra faire le joli cœur face aux autres femmes, ses aînées. « *Ces filles paieront deux fois leur servitude*, dit Constance Yaï, la présidente de l'AIDF. *D'abord, par leur travail salarié, qui leur ouvre le mariage, ensuite, par le travail gratuit au service de leur mari.* »

> « Souvent, elles ne perçoivent pas de salaire. Les employeurs invoquent les liens familiaux ou villageois pour justifier ce travail gratuit »

Mais les projets de mariage, la tentation de l'aventure urbaine ne sont plus que des motivations secondaires. Les parents qui placent leur petite fille à Abidjan, les employeurs qui prennent une petite bonne le font avant tout pour pouvoir survivre, pour faire face au casse-tête économique infernal qu'est la vie en Afrique de l'Ouest. La crise des années 80, qui a culminé avec la dévaluation de 50 % du franc CFA, en janvier 1994, a frappé aussi bien les campagnes que les milieux urbains.

Dans les villages, la chute du cours des matières premières (essentiellement le café et le cacao, pour la Côte d'Ivoire) a fait régresser la scolarisation dont le coût est apparu insupportable, pendant que la régression de la couverture médicale mettait encore un peu plus les familles à la merci du moindre ennui de santé. La reprise économique de ces trois dernières années a d'abord fait sentir ses effets dans les campagnes, mais il faudra sans doute encore attendre pour qu'elle influe sur l'exil des fillettes vers les villes.

LA dévaluation, l'ajustement structurel ont d'abord frappé les salariés urbains. Les fonctionnaires ont perdu leur emploi ou vu leur pouvoir d'achat amputé de près de la moitié, les artisans ont vu leurs marchés s'évanouir. Les patronnes ont alors cherché à rentabiliser leurs domestiques. « *Le cas classique*, explique Joseph Kokui, directeur de l'antenne ivoirienne du BICE, *est celui du fonctionnaire qui achète un congélateur. Il fait confectionner des sachets d'eau glacée ou de sirop, et la petite va les vendre dans la rue quand elle n'a rien à faire à la maison.* » Comme l'explique ironiquement Constance Yaï, « *c'est aussi grâce aux petites bonnes que les femmes ivoiriennes s'émancipent* ».

Les plus rentables sont les « enfants placés ». Souvent, les petites domestiques ne perçoivent pas de salaire. Les employeurs invoquent les liens familiaux ou villageois pour justifier ce travail gratuit. Marie-Josée K. emploie des petites bonnes depuis des lustres. Aujourd'hui, elle en a trois à son service : une Burkinabé de dix-huit ans, qui aide au ménage, « *mais je ne vais pas la garder, elle discute et ne reconnaît pas quand elle a tort* ». La deuxième, une Ivoirienne, a quinze ans. Elle met de l'eau glacée en sachets à longueur de journée, pour 15 000 francs CFA par mois (150 francs français). La troisième, dix ans, « *n'a pas de salaire. Elle vient de mon village, vers Dimbokro, c'est ma nièce* ».

Toutefois, Marie-Josée n'aime pas avoir recours à de trop jeunes filles : « *On ne peut pas les éduquer à notre manière. Si tu n'es pas leur parent, le voisinage parle quand tu es trop dur avec les petites.* »

Rachel, quatorze ans, raconte : « *Quand je gâte* (casse) *quelque chose, ma patronne me frappe.* » La pratique des coups est si répandue, que la station de radio abidjanaise y a récemment consacré une émission de conseils. L'animateur recommandait de ne pas battre les petites bonnes, par peur d'une vengeance. Ce sont elles qui préparent la nourriture, elles qui gardent les enfants, elles peuvent se faire justice en empoisonnant la famille, ou en martyrisant à leur tour les enfants, expliquait-on aux auditeurs. Tous connaissent la légende noire qui entoure les petites bonnes, régulièrement accusées d'être voleuses, menteuses ou séductrices. Les employeuses redoutent aussi la servante voleuse de mari. « *C'est un problème, ça. Soit elle ne s'entend pas avec ton mari et c'est impossible, soit elle est trop gentille avec lui et elle te le vole* », reconnaît Marie-Josée K. qui ajoute aussitôt : « *Mais je n'ai jamais connu ce problème.* »

L'ambiguïté du statut des petites bonnes – parentes pauvres ou employées de maison –, leur isolement, leur manque d'éducation et les fantasmes qui les entourent leur font courir de terribles dangers. Régulièrement, les journaux abidjanais relatent des crimes dont ont été victimes ces enfants. Le dernier en date est rapporté par *Soir Info*, un quotidien à sensations, sous le titre « Le fils viole la bonne, son père le fait emprisonner ». L'article raconte comment une jeune fille a été violée par le fils aîné de la maison, à quatre reprises, sur une période de deux mois, avant que le père de famille – démarche exceptionnelle, voire inédite – ne se décide à dénoncer le coupable à la police. Mais dans la majorité des cas, ces violences restent impunies.

Il est fréquent que, arrivées à l'âge adulte, les jeunes filles tentent d'échapper à leur servitude. Isabelle a vingt ans. Pendant huit ans, elle a travaillé gratuitement chez une femme qui était venue la chercher dans son village, près de Bouaké, au centre de la Côte d'Ivoire. La jeune fille se souvient de sa joie au moment du départ, des trois premières années pendant lesquelles elle n'a pas vu ses parents, et de son premier retour dans sa famille : « *J'ai demandé à ma mère de rester, mais elle m'a répondu qu'elle n'avait pas grand-chose pour s'occuper de moi.* » Isabelle est retournée à Abidjan, jusqu'au jour où elle a commencé à prendre des cours de couture et d'alphabétisation à la paroisse Sainte-Bernadette de Marcory, le quartier résidentiel où elle travaille.

CES cours sont organisés par le BICE, et le curé de Sainte-Bernadette incite ses paroissiennes à y envoyer leurs petites bonnes. La pression morale qu'exerce le prêtre est efficace, puisqu'elles sont plus de soixante-dix à suivre une formation destinée à leur donner un peu d'autonomie. Isabelle vient de franchir le pas, elle a avoué à sa « *tantie* » qu'elle ne voulait plus travailler : « *Elle répond que je suis de sa famille quand je lui demande pourquoi elle ne me paie pas. Alors je lui ai dit qu'elle serait seulement ma tutrice et que je chercherai un travail ailleurs.* » Depuis, la vie de la jeune fille, qui habite toujours chez son ex-patronne, est devenue intenable : « *Elle se fâche sans cesse, elle dit que mes parents ne sont rien.* »

Après le premier emploi, qui leur a souvent volé leur enfance et leur adolescence, beaucoup de petites bonnes cherchent une autre place, mieux rémunérée. Elles se retrouvent alors à Bracodi-Bar, un quartier du grand faubourg populaire d'Adjamé. Avec ses étals miteux, ses jeunes filles qui attendent des journées entières un hypothétique employeur, ce marché aux petites bonnes est parfaitement sordide. Des intermédiaires y recueillent l'inscription des candidates, moyennant 2 500 francs CFA (25 francs français).

En fait, les jeunes filles qui ont recours aux agences de placement de Bracodi-Bar sont moins à plaindre que les enfants placés. Elles sont toutes rémunérées et bénéficient de la collaboration engagée par le BICE avec certaines de ces agences. En échange d'une assistance juridique, ces dernières s'engagent à respecter quelques-unes des dispositions légales : ne pas proposer les services de filles de moins de quinze ans ; ne pas signer de contrat à leur place ; exiger le consentement des parents ou d'un tuteur légal. Il reste encore à payer les petites bonnes au salaire minimum (environ 36 000 francs CFA), à leur donner un jour de congé hebdomadaire. Ce n'est pas seulement une question d'argent. « *Les domestiques ivoiriens ne sont correctement payés que lorsqu'ils sont pris en charge par une société ou une administration*, explique Constance Yaï. *Dès que des particuliers les salarient sur leurs fonds propres, ils sont maltraités. Ces pratiques reflètent aussi la place que nous donnons aux enfants au sein de nos familles.* »

Thomas Sotinel
Dessin : Maja

Une pléthore d'oranges mécaniques

par Alain Bauer

IL n'est pas de jour qui ne connaisse sa moisson d'actes de violence touchant villes, réseaux de transports urbains, écoles, HLM... Mais ces événements ne sont pas nouveaux. La délinquance évolue, se répète, se déplace et se renouvelle. Durant quatre siècles, une véritable extinction des crimes de sang (de plus de cent pour cent mille habitants à moins de deux) a été enregistrée. La ville a civilisé le crime. Cependant, au fil des ans, des phénomènes récurrents apparaissent. Bandes de mineurs délinquants des faubourgs (*« apaches »* au début du siècle, *« blousons noirs »* ou *« loubards »* après la seconde guerre mondiale), criminalité sur la première ligne du métro dès son ouverture, en 1900, développement de la toxicomanie (100 000 cocaïnomanes à Paris en 1921).

La délinquance d'appropriation explose dès 1964, en pleine période de plein-emploi. La statistique des faits constatés passera ainsi de 500 000 faits dans l'après-guerre à 4 millions en 1994 pour retomber à 3,5 millions en 1997.

La destructuration de la cellule familiale, le départ des retraités vers un univers séparé, la progression des familles monoparentales (1,3 million) créaient des espaces sans présence donc sans surveillance. En complément, l'arrivée sur le marché de nouveaux produits de consommation (véhicules, télévisions, autoradios...) engendrait une forte augmentation de la délinquance contre les biens, qui atteignait ensuite la voie publique, impliquant un retour aux agressions contre les personnes... pour atteindre les biens. Le tout combiné avec de nouvelles « offres » : téléphones portables, distributeurs de billets...

« Orphelins de 16 h 30 », les scolaires se retrouvaient laissés à eux-mêmes, les parents travaillant de plus en plus tard, les grands-parents n'assurant plus le relais, l'école ne prodiguant plus les devoirs surveillés, expulsant les enfants les plus pertubants et connaissant un absentéisme scolaire rarement traité. Plus important : pour la première fois dans notre histoire, l'univers virtuel, moins celui de la télévision que celui des jeux vidéo, permet à des enfants de plus en plus jeunes et de plus en plus dépendants de leurs consoles de vivre dans un monde parallèle, imitant le plus possible le réel, où les actions, *même les plus meurtrières*, n'ont jamais de conséquences. Chaque mort vaut des points, chaque partie permet la résurrection des victimes anterieures.

Les statistiques officielles ne fournissent que des informations limitées. Elle sont partielles : elles ne prennent en compte que les crimes et délits, pas les contraventions ou les *« incivilités »*. Elles sont parcellaires : elles n'enregistrent que les faits constatés et déclarés, alors que les enquêtes de victimation indiquent que près de la moitié des actes ne seraient pas enregistrés. Elles sont partiales, enfin : les méthodes de tenue et de contrôle connaissent parfois des variations saisonnières peu scientifiques.

Mais c'est au nom de cette présentation statistique qu'on a opposé, jusqu'à ces derniers mois, le réel connu au réel vécu par les citoyens auxquels on tentait de démontrer que leur sentiment d'insécurité relevait de la psychose, de l'exagération ou de la manipulation. Il aura fallu attendre le colloque de Villepinte, en octobre 1997, pour que soit reconnu, honnêtement et courageusement, par le gouvernement que le *« chiffre noir »* de l'insécurité correspondait à une réalité indiscutable.

Exception française en Europe, la police nationale, de création récente (1942), assume des missions de police de proximité alors que son organisation privilégie fortement ses activités de défense des institutions (missions d'ordre public) et prend peu en compte les besoins des citoyens (tranquillité publique). Elle a essayé de répondre par un flotage couvrant pourtant de moins en moins de zones.

Son implantation correspond à la France de l'après-guerre, sans prendre en compte le double déracinement des populations (exode rural, expulsion des *« classes laborieuses, classes dangereuses »* des centres-villes). Cette distorsion a même été accentuée lorsque furent regroupées les forces de police dans des hôtels centraux, alors que la délinquance rejoignait peu à peu la périphérie, cet espace *« rurbain »* qui regroupe désormais une part majeure de la population.

L'univers virtuel permet à des enfants de vivre dans un monde parallèle, où les actions, même les plus meurtrières, n'ont jamais de conséquences

Le niveau de sensibilité de la population évoluant de manière inverse, bruits, odeurs, troubles et nuisances de voisinage préoccupent davantage les citoyens et engendrent une revendication très forte vis-à-vis des autorités, dont l'offre de sécurité se trouve paradoxalement déconnectée territorialement et techniquement.

De son côté, l'Etat a *« éliminé »* les délits plutôt que de poursuivre les délinquants. Par la décriminalisation, puis la dépénalisation entamée au début des année 70, par la *mise en place de systèmes de* conciliation ou de médiation, l'Etat, dépassé par l'inflation des procédures, a évacué des prétoires et de la statistique judiciaire de nombreux faits. En classant sans suite, souvent par manque de moyens, plus de huit plaintes sur dix, les parquets ont contribué à renforcer le phénomène, notamment en matière de stupéfiants, dès lors que la quantité ne dépassait pas un ou deux grammes. Le débat sur la dépénalisation des stupéfiants, par son hypocrisie fondamentale, se devrait donc d'être apprécié au vu des réalités.

De même faut-il signaler les difficultés de gestion des 175 000 personnes placées sous contrôle judiciaire, notamment des 50 000 détenus, pour un effectif de 175 juges d'application des peines, ou les indications selon lesquelles certaines peines inférieures à un an de prison ferme ne seraient pas exécutées dans certaines juridictions. Sans parler de la non-inscription au casier judiciaire de certaines condamnations, faute de moyens des greffes.

Le nombre de mineurs délinquants n'a jamais été aussi important. Ils sont plus jeunes, plus récidivistes, plus violents

Ce n'est donc pas de la nouveauté de ces phénomènes qu'il faut s'inquiéter, mais du renversement de tendance qu'ils démontrent. Le nombre de mineurs délinquants n'a jamais été aussi important (près de 20 % du total des mis en cause). Ils sont plus jeunes, plus récidivistes, plus violents. Les structures sociales et éducatives issues des ordonnances de 1945 et de 1958 ne semblent plus répondre aux actions de jeunes qui, suivant la logique du *« déni, défi, délit »*, attaquent désormais tous les représentants des institutions (policiers, pompiers, agents des sociétés HLM, agents EDF, postiers et même médecins). En même temps, le nombre de jeunes mineurs délinquants emprisonnés n'a jamais été aussi faible; même si les incriminations sont de plus en plus fortes et les peines de plus en plus longues.

La délinquance est devenue un phénomène d'expression sociale, marqué par des tendances d'enfermement dans un univers fini, *« le quartier »*, marqué par des modes d'appropriation qui vont des tags au contrôle territorial caractérisé par des passages de *« frontières »*, sans oublier l'utilisation des téléphones portables ou des *« pagers »* pour l'organisation des trafics. Les bandes se féminisent, développent des dépendances à l'alcool, connaissent un niveau de troubles psychiatriques important. Près de 1 100 quartiers sont « sensibles » en France, environ 200 présentent des signes tangibles de rejet des institutions et d'agressions récurrentes contre ses représentants. Les affrontements sont de plus en plus violents, homicides et tentatives sont en hausse constante et les saisies d'armes à feu sont loin d'être anecdotiques.

Pour autant, l'économie souterraine et le trafic organisé de produits stupéfiants sont, paradoxalement, des facteurs de stabilité interne, comme l'islamisme militant. Pour des raisons liées à la volonté de ne pas attirer l'attention de la police, un autre ordre se substitue à l'Etat républicain, mettant les autorités devant un dilemme complexe : choisir de rétablir l'ordre ou se contenter d'une absence de désordres visibles.

La reconquête territoriale de ces quartiers est un enjeu majeur, mais elle passe par des séquences de tension et de confrontation. Un médicament qui ne produit pas de poussée de fièvre est souvent inefficace. Il y a pourtant des résultats tangibles. Les efforts de prévention, de présence et de proximité portent souvent leurs fruits, notamment dans les espaces commerciaux. Ils créent aussi des mouvements de délinquance vers des zones moins ou mal contrôlées. De plus, le saupoudrage, les actions à la marge, les opérations, portant plus sur les effets que sur les causes, produisent, au nom de la meilleure volonté possible, des effets pervers remarqués mais jamais évalués.

Le processus fondamental qui vise à user de la répression comme d'un moyen de compréhension de l'acte plus que de sanction du défi continue de peser fortement sur la nature et les moyens d'action de l'Etat pour préserver le contrat social qui permet la vie en société. Impuissance de l'Etat, usure, sentiments d'abandon et d'impunité pour les délinquants sont aujourd'hui des perceptions largement répandues.

L'Etat a surtout réagi en fonction des violences urbaines et répondu par un amoncellement de dispositifs désormais unifiés sous le vocable *« politique de la ville »*. Les sigles barbares se sont ajoutés les uns aux autres selon la logique du capharnaüm. Il en est de même pour les moyens ou les emplois affectés à ces dispositifs.

Il lui revient maintenant d'assumer enfin une réorientation forte pour répondre aux besoins exprimés par la population. Faute de quoi les tenants des solutions les plus simplistes et les plus extrêmes, qui disposent à portée de main du bouc émissaire responsable de tous les maux, arriveront à convaincre des électeurs de plus en plus nombreux. Jusqu'à ce qu'il soit trop tard. C'est pourquoi il n'est plus possible de faire l'économie d'une refondation des politiques de sûreté publique, en particulier de gestion du traitement judiciaire des troubles subis par la population. Et, au premier *chef, de ceux qui sont provoqués* par des mineurs.

***Alain Bauer** est PDG d'AB Associates, conseil en sûreté urbaine, enseignant à l'IEP de Paris et à l'université Paris-V Sorbonne.*

Nous ne voulons pas d'un bradage de l'assistance éducative

par Thierry Baranger et Alain Bruel

DANS une lettre adressée au premier ministre, le ministre de l'intérieur a remis en cause la double compétence du juge des enfants en matière civile et pénale. Déchargé de sa mission d'assistance éducative, celui-ci pourrait ainsi se consacrer plus complètement à sa vocation initiale de traitement de la délinquance juvénile. Le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire aurait manifesté son accord à ce projet.

En l'état, il est difficile de savoir si l'assistance éducative resterait dans le giron judiciaire ou si la protection des mineurs en danger quitterait la justice pour faire l'objet d'un traitement administratif sous la houlette des conseils généraux, déjà en difficulté avec le domaine de la prévention. Dans ce cas, la justice, qui contrôle actuellement de bout en bout le prononcé et l'exécution des décisions portant atteinte à l'exercice de l'autorité parentale, en serait réduite à décider ponctuellement de la gravité de ces atteintes, dont le suivi serait entièrement assuré par l'administration.

Quel que soit le cas de figure, une réforme aussi grave mérite d'être analysée. On notera d'abord qu'en dépit d'une judiciarisation croissante, due à une sensibilité plus grande de l'opinion publique aux mauvais traitements et aux abus sexuels, l'action des juges des enfants au civil n'a pas donné lieu, ces dernières années, à des critiques sérieuses ni à des scandales fortement médiatisés.

Ses nombreux partenaires de terrain ne l'ont jamais remise en cause, et les conseils généraux, qui se plaignent pourtant de la lourdeur des dépenses judiciairement engagées, savent bien, pour être à l'origine de nombreux signalements, que les saisines abusives et les mesures superfétatoires ne sont pas légion. Les magistrats eux-mêmes, pourtant chargés au-delà du raisonnable, n'ont jamais demandé à être relevés de cette tâche et il n'est pas superflu de se demander pourquoi.

En vérité, ils sont conscients que la dichotomie mineur en danger- mineur dangereux ne repose sur aucune réalité et qu'il n'y a pas deux catégories d'enfants, mais des individus appréhendés à des moments différents de leur histoire : si tous les mineurs en danger ne deviennent pas délinquants, il est rare que les mineurs délinquants n'aient jamais été en situation de danger.

L'unité de la juridiction spécialisée résulte d'une mission unique d'interpellation au nom de la loi des jeunes délinquants quant à leurs transgressions et des parents quant à leurs actions ou leurs abstentions abusives. Ce lieu est l'un des seuls, sinon le dernier, où chacun des membres de la famille, selon la place qu'il occupe, peut encore être amené à rendre des comptes et à exiger le respect de ses droits.

Pour le ministre de l'intérieur, qui récuse la médecine des âmes au profit de la police des corps, l'approche *civiliste serait la source* d'un brouillage de l'image du juge et d'un affaiblissement de son autorité. C'est oublier que le droit civil, qui régit les places et les statuts, constitue le socle des interdits que sanctionne la loi pénale.

Savoureux paradoxe : au moment où le rajeunissement de la délinquance entraîne dans le débat public une prise de conscience des défaillances parentales, deux ministères aussi importants que l'intérieur et l'éducation nationale considèrent l'intervention menée à leur égard comme une marotte puérile et une perte de temps pour la juridiction des mineurs.

Face à une crise de société particulièrement grave, le choix de recentrer les efforts de l'amont de la prévention sur l'aval de la délinquance relève de la politique de gribouille.

Il signifie surtout une méconnaissance profonde des véritables enjeux : car l'assistance éducative n'est pas seulement une forme de prévention de la délinquance. Elle s'efforce aussi de remédier à des carences de plus en plus évidentes de la protection sociale et de la politique de santé publique, ainsi qu'à une tendance fâcheuse de l'éducation nationale à exclure ceux qui ne peuvent ou ne veulent s'y intégrer.

Aujourd'hui, le travail quotidien du juge des enfants consiste moins à restaurer des individualités qu'à desserrer autour d'elles l'étau des institutions pour les rendre plus accueillantes tout en exigeant en retour le respect d'un minimum de règles.

Au-delà du procès d'intention fait à des juges, soupçonnés de consacrer trop de temps à leur mission civile, ce qui n'est malheureusement plus le cas, la proposition du ministère de l'intérieur reflète un mouvement de contestation radicale du travail social dans sa dimension d'intercession entre l'individu souffrant et la société.

Face à une crise de société particulièrement grave, le choix de recentrer les efforts de l'amont de la prévention sur l'aval de la délinquance relève de la politique de gribouille

Ce mouvement, qui est une perversion de la politique de la ville, a en réalité pour but de faire de l'application de la loi pénale le seul instrument de la cohésion sociale, et de la tolérance zéro l'alpha et l'oméga de la conduite à tenir. Il substitue au lent travail d'humanisation, à la relation de personne à personne, la potion magique du partenariat rapproché police-justice et le mirage d'une politique pénale dans laquelle le juge du siège accepterait enfin d'abdiquer toute indépendance d'esprit.

La complexité d'une délinquance qui prend ses sources principales dans la suradaptation à l'ambiance consumériste, le sentiment de dévalorisation personnelle et la difficulté de transmission des valeurs requiert tout au contraire une approche judiciaire généraliste à même d'en sanctionner les manifestations et d'en gérer du mieux possible les conséquences.

Mais il est utopique d'en attendre l'éradication de la misère du monde. Celle-ci relève d'une amélioration de la justice sociale et d'une politique de soutien du fait parental enfin reconnu comme force de régulation sociale. Pour en avoir sous-estimé l'importance, nous risquons de voir se multiplier les hordes de *« sauvageons »* dont s'inquiète le ministre de l'intérieur.

Brader l'assistance éducative, c'est enlever au juge des enfants son point d'appui essentiel, réduire la protection de l'ordre public à la distribution aléatoire des sanctions, sacrifier le fondamental à l'air du temps.

***Thierry Baranger** est juge des enfants à Paris, secrétaire général de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille.*

***Alain Bruel** est président du tribunal pour enfants de Paris.*
Ce texte a été rédigé en collaboration avec deux autres magistrats, Hervé Hamon et Martine de Maximy.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE RECTEUR ROCHE ET MOI

Je ne peux laisser passer sans une brève réponse les propos surprenants de Michel Roche dans votre édition du 16 mai. Je comprends que le fils du recteur de l'académie de Paris souhaite défendre la mémoire de son père. Mais j'éprouve trop d'estime envers celui-ci pour croire qu'il eût approuvé la manière dont le fait son fils.

J'ai approuvé et couvert la décision courageuse du recteur Roche de faire évacuer la Sorbonne par les gardiens de la paix, le 3 mai 1968, et nous en avons assumé ensemble les conséquences, très solidairement, face à des universitaires qui commencèrent par nous la reprocher vivement, en nous demandant à tous deux de démissionner. De M. Roche fils, j'apprends un rocambolesque enlèvement des *« minutes des délibérations du conseil de l'université »*, *« volontairement détruites après le mois de mai »*, grâce à *« une opération de basse police »*. Elles doivent pourtant bien exister, puisque, dès 1971, l'historien Adrien Dansette, en annexe à son ouvrage très documenté *Mai 1968*, publiait le procès-verbal intégral des délibérations *« secrètes »* du conseil du 11 mai.

Il se trouve qu'elles éclairent les conditions dans lesquelles est intervenue l'audience présidentielle, autour de laquelle M. Roche fils se livre à une autre inexactitude. Le conseil, *« bouleversé »* par les événements de la nuit, avait finalement décidé que le recteur, assisté des quatre doyens, demanderait à être reçu par le Général en vue de lui faire part de son *« émotion »* et de sa *« profonde sympathie »* pour *« les étudiants »*. Le président de la République accepta de recevoir le recteur, mais il le fit prévenir par son directeur de cabinet, Xavier de La Chevalerie, que ce serait sans les doyens, et en présence de son ministre.

L'audience ne se déroula pas du tout comme le conseil l'avait souhaité. Il n'y fut pas du tout question des états d'âme des universitaires. Et je ne m'étonne pas que le recteur Roche ait gardé mémoire de son échange avec le général : *« Vous êtes bien le recteur ? – Oui. – Et vous le restez. »* Ce qui voulait dire : retournez à votre poste et tenez-le fermement, sans céder aux pressions des universitaires qui vous demandent de démissionner. Une fois le recteur parti, je restai avec le Général trois quarts d'heure encore et nous mîmes au point les contreparties qui permettraient une réouverture de la Sorbonne et une libération des quatre étudiants détenus. On sait comment, une heure plus tard, Georges Pompidou, de retour d'Afghanistan, balaya cet échafaudage et obtint du Général la réouverture inconditionnelle. On sait aussi, depuis le livre posthume de Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, que ma démission, offerte le 12 mai, après l'allocution du premier ministre du 11 au soir, fut une affaire entre lui et moi, nullement entre le Général et moi.

Enfin, il paraît que je n'écoutais pas la radio dans mon bureau. Je l'écoutais évidemment, puisque c'est bien par le transistor, c'est-à-dire en direct de la rue, que j'ai appris, pendant la nuit du 10 mai, qu'une délégation comprenant Cohn-Bendit était reçue à la Sorbonne par le recteur, qui ignorait lui-même cette présence. Loin de moi l'idée de lui en faire reproche : cette nuit était un peu folle. M. Roche fils, bien mal informé, imagine le trio Cohn-Bendit-Geismar-Sauvageot accueilli par son père contre mon gré. En réalité, ils étaient six : trois professeurs (Touraine, Bacquet et Motchane) et trois étudiants, dont Cohn-Bendit, mais sans Geismar ni Sauvageot.

En outre, il se fait une étrange idée de la façon dont son père concevait son devoir, s'il pense que celui-ci aurait, sans me le dire, *« passé outre »* une consigne que je lui aurais donnée. C'est au contraire lui qui s'était déclaré prêt – très opportunément – à recevoir des représentants des professeurs et des étudiants, à l'exception de Cohn-Bendit, cible d'une procédure d'exclusion en cours devant le conseil de l'université. Je respecte trop la mémoire du recteur Roche pour imaginer qu'il aurait pu se comporter autrement.

La piété filiale est une grande vertu, mais elle ne dispense pas du souci de la vérité.

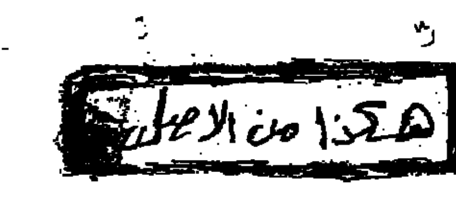
Alain Peyrefitte, Paris

Inde

Les gens pa

Renouveau hongrois, inquiétudes magyares

Suite de la première page



Inde-Pakistan : la dynamique d'une crise

LE PRINCIPAL RESPONSABLE scientifique du programme nucléaire indien, A. P. J. Abdul Kalam, *que l'on a beaucoup vu ces derniers jours*, dans l'extase de son succès, est un musulman tamoul, du sud de l'Inde ; le véritable père du programme nucléaire pakistanais aura été le grand physicien Abdus Salam, professeur dans la lointaine Trieste et Prix Nobel, aujourd'hui décédé. Ce dernier ne serait plus musulman, en revanche, car le mouvement Ahmedi, auquel il appartenait par tradition familiale, a été exclu de la communauté des croyants par les autorités religieuses sunnites pakistanaises. Simple paradoxe un peu inaperçu ou véritable énigme productrice de sens pour peu qu'on la déchiffre ? Toute la question est là, lorsqu'on veut aborder au fond la nucléarisation progressive de l'Asie du Sud.

Si l'on en demeure sur le plan des principes généraux, il n'y a en effet pas grand débat : deuxième pays de la Terre après la Chine pour sa population, l'Inde doit à son statut encore colonial en 1945 d'avoir raté son entrée comme membre permanent du Conseil de sécurité à la fondation des Nations unies. Avec tout le respect que l'on doit aux souffrances de la Chine à la même époque, force est de constater qu'elle n'avait pas contribué militairement à la hauteur des peuples de l'Inde et du futur Pakistan à la victoire des Alliés. En témoignent les cimetières militaires indo-britanniques éparpillés de l'Italie à la Birmanie. Or cette promotion méritée de l'Inde lui eût assuré *ipso facto* un droit d'accès tacite, plus tard, à l'arme nucléaire dès lors que les cinq membres permanents actuels en détenaient le monopole légal.

La guerre froide, la partition de 1947, ainsi qu'un contestable ressentiment antibritannique lui ont peu à peu fait perdre tous les soutiens possibles pour une entrée amiable et progressive dans le club des puissances nucléaires. Il fallut donc forcer la porte, dans les années 70, en détournant une filière civile canadienne puis en cajolant une Union soviétique en plein affrontement stratégique avec Pékin, pour que l'Inde parvienne à ses fins, mais dans la honte et l'humiliation nationale d'être traitée en contrevenant.

Les événements de ces derniers jours viennent donc de rétablir l'honneur indien mis à mal. C'est précisément ce que voulait le premier ministre national-hindouiste Vajpayee, parfaitement conscient de l'étroitesse de sa marge de manœuvre intérieure dans tous les autres domaines. On peut déplorer la courte victoire électorale et parlementaire des nationalistes du Bharatya Janata Party (BJP). Mais il ne faut pas s'y tromper : la victoire nucléaire indienne n'est pas celle d'un parti ou d'une conception du monde ; c'est celle de tout un peuple, particulièrement de ces grands serviteurs ascétiques de l'Etat à la commission de l'énergie atomique que sont Chidanbharam et Abdul Kalam, qui ont tout sauf l'air d'électeurs du BJP.

En Inde, les apparences comptent pour beaucoup. Naipaul rappelle que la seule impression digne de figurer dans ses Mémoires que Gandhi conserve de son arrivée en Angleterre est le sentiment de confusion et de ridicule qu'il éprouve à débarquer *en complet* crème, alors que le climat des lieux exigeait évidemment la tenue sombre de rigueur pour un futur avocat au barreau de Londres.

Le problème existentiel – et vestimentaire – du mahatma ne sera définitivement réglé que lorsqu'il aura adopté les plis sommaires de la tenue du Sadhu, du sage traditionnel, pour devenir ce *« fakir nu »* que dénoncera Churchill, désormais immunisé contre tous les codes vestimentaires britanniques. Il faut bien comprendre que, pour l'Inde entière, les protocoles de non-prolifération qu'on souhaitera lui imposer seront tournés de la même manière, tout comme elle a feint, en adoptant le pyjama traditionnel, de rejeter la *« sartorial splendour »* du Raj britannique.

PARITÉ NUCLÉAIRE

Aura-t-on davantage de chance avec le Pakistan mal-aimé, qui multiplie à son tour les essais nucléaires ? *Ici aussi*, peu de choses auront changé dans les attitudes fondamentales des élites locales depuis 1947. Comme de jeunes historiens indiens commencent à le comprendre, la séparation intervenue entre les deux communautés, séparation célébrée ou déplorée, n'a rien résolu : à certains égards, elle se poursuit à ce jour, au Cachemire, par exemple ; à d'autres, elle se trouve remise en cause par les évolutions des deux pays en bougeant les lignes de front de manière singulière, chez les sikhs du Pendjab indien ou chez les mohajirs de Karachi.

Dans l'affaire, les musulmans n'ont en rien modifié leurs objectifs depuis six décennies ; ils veulent ce qu'ils appelaient déjà, dans l'Inde britannique, la parité avec les hindous. A présent, cette parité est simplement devenue nucléaire. La plupart des musulmans de l'Inde, du Bangladesh et du Pakistan lui-même se sentiront d'autant plus à l'aise dans leur identité fondamentalement hindoustanie qu'ils sauront les Indiens incapables d'imposer, dans tout le sous-continent, un modèle unique de société – quels qu'en soient les mérites – par la force.

Voici donc pourquoi le dilemme est aussi complet et irréductible : dans cette civilisation blessée, pour reprendre l'épithète profonde que lui a conférée Naipaul, l'aspiration de l'Inde à sa juste place, l'aspiration de ses musulmans à la parité sont des exigences non négociables, également fondées en raison par une histoire douloureuse qui est source de leur légitimité contradictoire. Il sera vain de s'épuiser à brouiller les cartes, les bombes atomiques sont là pour rester. Clinton ne fera pas mieux que Mountbatten en d'autres circonstances pour imposer un ordre aseptisé qui ne conviendra à personne.

Peut-on dès lors imaginer une autre politique, qui permette au moins d'éviter une catastrophe toujours possible ? C'est ici qu'il faut revenir aux deux frères en esprit, Abdus Salam et Abdul Kalam, que l'on pourrait croire issus d'un conte de Salman Rushdie. L'un a voulu donner la bombe au Pakistan pour éviter que, par peur de l'Inde, il ne bascule un jour dans le militarisme intégriste et ne persécute la confrérie de ses parents. L'autre a voulu donner la bombe à l'Inde pour faire cesser une fois pour toutes le soupçon de tiédeur patriotique qui pèse sur ses coreligionnaires. Le hasard veut qu'aujourd'hui les ahmedis aient été excommuniés officiellement de l'islam au Pakistan et qu'en Inde gouvernent des hommes qui veulent dénier à la communauté musulmane les droits civils particuliers dont elle jouit depuis toujours.

Pourquoi ne pas utiliser la dynamique actuelle de la crise pour offrir une sortie par le haut aux deux pays ? Accepter leur entrée, certes négociée, dans le club des puissances nucléaires à la seule mais impérative condition que s'ouvre une conférence permanente de la paix entre Delhi et Islamabad, débouchant sur un début de réunification politique, économique, culturelle mais, bien sûr, pas encore militaire de l'Asie du Sud.

Une fois vidées les querelles de fond, la possession d'une panoplie stratégique complète par l'Inde et d'une dissuasion minimale par le Pakistan ne constitue plus cette machine infernale qui inspire tant de craintes à la communauté internationale. Si demain un Cachemire indivisible redevenait le pays des pandits hindous et des soufis musulmans unis dans le souvenir du bouddhisme qui les y a précédés, ne pourrait-on dire alors que la sérénité retrouvée de Srinagar valait bien les bombes d'Abdus Salam et d'Abdul Kalam ?

Alexandre Adler pour Le Monde

Les gens *par Kerleroux*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une grève de trop

POUR être légitime, la grève doit être menée avec un certain sens des responsabilités. Les routiers l'ont compris, en repoussant à septembre toute nouvelle action revendicative. Pas les pilotes d'Air France. En décidant, avec un mot d'ordre de grève de quinze jours à partir du 1er juin, de prendre en otage le Mondial, ils mettent en jeu davantage que la simple défense de leurs intérêts. C'est l'image de leur compagnie, partenaire officiel du tournoi, et celle de la France qui s'en trouvent entachées.

Les pilotes n'ont pas tous les torts. On peut s'étonner qu'il faille être, pour ainsi dire, à la veille de la Coupe du monde de football pour entendre les appels au dialogue lancés par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Le niveau de *leurs rémunérations* n'interdit bien entendu pas aux pilotes d'avoir des revendications salariales. Encore faut-il que leur combat soit justifié. Cela ne semble pas être le cas. Que leur demande la direction d'Air France ? Ni baisse sans compensation de salaire, ni licenciements, comme l'affirment certains représentants du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire, mais l'échange d'une partie de leur salaire (à hauteur de 15 %) contre des actions de la compagnie, qui doit être introduite en Bourse à l'automne, ou, à défaut, une évolution plus lente de leurs rémunérations, pour contribuer à l'objectif d'économies que s'est fixé la direction de l'entreprise.

Il n'est pas illégitime de demander un effort aux pilotes. Les autres personnels d'Air France ont été plus mis à contribution et l'ont accepté. Les contribuables aussi l'ont accepté : depuis 1993, l'Etat a injecté 20 milliards de francs dans la compagnie. Cette aide, autorisée par Bruxelles, ne pourra pas être renouvelée. Ces efforts conjugués ont permis à Air France d'afficher en 1997 un bénéfice de 1,8 milliard de francs après sept ans de pertes.

Les pilotes prennent précisément prétexte de ce bénéfice pour refuser l'effort qui leur est demandé. Oublient-ils que le redressement d'Air France, lourdement endettée, est fragile et que quinze jours de grève suffisent à anéantir ce résultat ? D'autres compagnies aériennes – non des moindres : PanAm, TWA – ont péri. Le monopole n'existe plus dans le secteur aérien.

***L'obstination des pilotes est* d'autant moins compréhensible que leur effort contribuerait à financer un ambitieux programme de croissance, condition impérative pour assurer un avenir dont ils seraient les premiers bénéficiaires. Les 40 milliards de francs d'investissements prévus par la compagnie sont destinés essentiellement à l'achat de 70 nouveaux avions avec, à la clé, 600 embauches de pilotes.**

Les pilotes reviendront-ils à la raison ? Pour cela, il faut qu'ils acceptent de contribuer au sauvetage de leur entreprise, comme les autres catégories de personnel l'ont fait avant eux. Sinon, les Français finiront par penser que la grève est une chose trop sérieuse pour être laissée aux pilotes d'Air France.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Renouveau hongrois, inquiétudes magyares

Suite de la première page

Corruption et politique avaient semblé y faire assez bon ménage, ces dernières années, alors que se déversaient sur le pays d'immenses sommes d'investissements étrangers directs. Bombes, rackets, scandales autour des privatisations... tandis que les indicateurs économiques de base étaient au beau fixe, il y avait, pour bien des Hongrois, quelque chose de délétère dans l'air.

Viktor Orban, le chef de Fidesz, pressenti pour devenir premier ministre, a trente-cinq ans. Il a accusé le chef du gouvernement sortant, Gyula Horn, soixante-cinq ans, de manquer de *« valeurs civiques »*, d'avoir cherché à maintenir l'influence des *« vieux apparatchiks dans l'économie, les médias, la culture »*. Le contraste est fort entre les deux hommes. D'un côté, le jeune *yuppie*, doté d'un certain charisme, qui, avec ses amis étudiants en droit, signait, par le passé, dans des *samizdats* ou brandissait l'orange comme symbole de l'absurdité d'un régime communiste auquel on a pu prêter l'*intention* de pousser ce fruit sur les rives du lac Balaton... De l'autre, le briscard pragmatique de la scène politique, ancien ministre des affaires étrangères du dernier gouvernement *communiste, converti*, à cinquante ans passés, à l'économie de marché.

Ce qui est sorti des urnes est un véritable changement de visage pour la Hongrie. Comment Viktor Orban va-t-il gouverner ? La question est d'importance, au moment où sont engagées les négociations d'adhésion à l'Union européenne, un processus pour lequel la Hongrie a paru, jusqu'ici, le pays le mieux préparé en Europe centrale. La réponse dépend du type d'accord de coalition que Fidesz est contraint de conclure avec le parti populiste des Petits Propriétaires. Sans l'apport des quarante-huit sièges de cette formation controversée qui mouline un discours à *connotations nationalistes* teinté d'euroscepticisme, il n'y aura pas de majorité parlementaire. Fidesz devra faire oublier son inexpérience dans la gestion des affaires publiques et clarifier son programme, pour éviter de se laisser trop gagner par les thèmes de ce partenaire encombrant et difficile.

TENTATIONS NATIONALISTES

Défenseurs des paysans inquiets de la concurrence européenne et d'un rachat des terres par les étrangers, les Petits Propriétaires sont les porte-parole de la Hongrie rurale, provinciale, retraitée, frileuse vis-à-vis de l'Europe, manifestant un attachement certain au souvenir des grandeurs passées et aux liens avec les minorités magyares hors des frontières. C'est l'autre visage d'un pays que l'on a peut-être trop tendance à *réduire à son centre vibrant qu*'est Budapest, en oubliant les régions et les populations moins favorisées par la transition.

Viktor Orban a semblé, à plusieurs reprises, au long de la campagne, céder aux sirènes d'un populisme chauvin, qui a fait grincer des dents dans des pays voisins. Il déclarait, au soir du second tour des élections : *« Les frontières de l'Etat hongrois ne coïncident pas avec les frontières de la nation hongroise. »* La crainte est réelle, chez de nombreux Magyars, de voir un verrouillage des frontières après l'entrée dans l'Union européenne les couper des minorités à l'étranger.

Les relations entre la Hongrie et la Slovaquie restent par ailleurs difficiles. Elles achoppent sur deux questions : les minorités et l'ensemble hydroélectrique de Gabcikovo-Nagymaros, sur le Danube, un projet auquel Fidesz a annoncé vouloir s'opposer. Avec la *Roumanie*, les choses se sont améliorées de façon notable – et remarquée à Bruxelles – depuis la signature du traité de coopération en 1996. Mais ce progrès pourrait être fragilisé par d'éventuels dérapages nationalistes.

Un avis répandu est que Viktor Orban, une fois en poste, se départira de la rhétorique qu'il a adoptée, selon certains, à des fins purement électoralistes. Faute de quoi il risquerait de tomber dans les errements du gouvernement national-conservateur de 1990-1994, qui ont laissé un souvenir dérangeant.

Le ton général des déclarations du *jeune politicien* sur les négociations avec l'Union européenne – où il s'agirait de résister aux *« exigences de Bruxelles »* – annonce toutefois un nouveau ton, un certain raidissement. A l'instar de la Pologne, où un courant nationaliste, identitaire, existe au sein de la coalition au pouvoir, la Hongrie a signifié par ces élections que, derrière l'engouement officiel pour l'intégration dans l'Union, se nichent des inquiétudes concrètes.

Natalie Nougayrède

RECTIFICATIF
INDE-PAKISTAN :
ESSAIS NUCLÉAIRES

La citation de V. S. Naipaul, dans l'article « Entre New Delhi et Islamabad, un demi-siècle d'hostilité absolue » (*Le Monde* du 30 mai), comportait une erreur. Il fallait lire : *« Pour la première fois depuis des centaines d'années, les non-musulmans* [du sous-continent] *relèvent la tête »* et non *« Pour la première fois depuis des milliers d'années »*.

D'autre part, le tirage du *Monde* (daté 31 mai-1er juin) était en cours lorsque le ministère des affaires étrangères pakistanais a fait savoir que le Pakistan avait effectué, samedi 30 mai, un seul essai, et non deux comme annoncé précédemment sur place et dans nos colonnes (*lire p. 3*).

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Particularismes bavarois

LES ÉLECTIONS municipales qui ont eu lieu dimanche en Bavière fournissent d'intéressantes indications sur l'état d'esprit du peuple allemand. Certes, il convient de les accueillir avec quelque prudence : *elles* ne portaient que sur les villes de plus de 10 000 habitants, et la Bavière a toujours eu une tendance particulariste plus accentuée que les autres « pays » allemands. On ne peut cependant négliger la polarisation des votes vers les partis extrêmes, alors que jusqu'à présent, dans l'Allemagne occidentale, les partis modérés s'affirmaient dans tous les scrutins avec d'écrasantes majorités.

A Nuremberg, les communistes emportent 16 % des suffrages (24 000 contre 18 000 en 1946) et se placent au deuxième rang, après les sociaux-démocrates, avant les chrétiens sociaux et les libéraux, qui les devançaient aux précédentes élections. Ils gagnent encore du terrain dans des villes industrielles telles que Hof, Munich, et, dans l'ensemble, portent leur pourcentage de 9 % à 10 % dans les *quarante et une villes qui ont été le* théâtre d'élections.

A l'extrême opposé, on remarque la victoire, plus importante et plus significative, des séparatistes bavarois, qui s'attribuent 15 % des voix, n'ayant présenté des candidats que dans vingt-six localités. Ils en obtiennent 24 000 dans la seule ville de Munich. Ces gains se font essentiellement aux dépens des chrétiens sociaux, qui perdent la moitié de leurs effectifs, tombant de 35 % à 18,5 %. La social-démocratie subit un recul moins sensible : elle passe néanmoins de 37 % à 31 %.

(2 juin 1948.)

CONFLITS La grève des pilotes d'Air France a commencé lundi 1er juin. Pour une durée inconnue. La direction a annulé une grande partie de ses vols. ● LE MINISTRE DES TRANSPORTS, Jean-Claude Gayssot, a appelé, dimanche soir, à la reprise des négociations : *« Les propositions faites par la direction offrent de quoi discuter »*. ● JEAN-CYRIL SPINETTA, PDG d'Air France, demande aux pilotes d'économiser 500 millions de francs par an pour financer partiellement l'achat d'avions et les embauches. Il leur propose une baisse du salaire en échange d'actions Air France ou une évolution plus lente des salaires permettant la construction d'une nouvelle grille de rémunération. ● LES PILOTES refusent ce nouvel effort alors qu'Air France vient de renouer avec les bénéfices. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)* ● SEMAINE DE MOBILISATION dans l'énergie, le ferroviaire, le commerce et la défense.

Les pilotes paralysent Air France à la veille du Mondial de football

Rien n'a pu empêcher la grève déclenchée, lundi 1er juin, pour une durée indéterminée. Le déroulement de la Coupe du monde pourrait en être perturbé. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a appelé, dimanche soir, à reprendre les négociations interrompues

LA GRÈVE des pilotes d'Air France a commencé lundi 1er juin. Pour une durée inconnue. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire au sein des 3 200 pilotes de la compagnie nationale, a déposé un préavis pour une grève de quinze jours, renouvelable, qui pourrait donc mettre en péril le bon déroulement de la Coupe du monde de football (10 juin-12 juillet). Quatre autres syndicats de pilotes minoritaires ont, eux aussi, appelé leurs troupes à cesser le travail : entre le 1er et le 6 juin pour trois d'entre eux, issus de l'ex-Air Inter (SPAF, SNPL-Air Inter et SNPNAC), et entre le 1er et le 4 juin pour le SPAC, implanté à Air France.

Plutôt que de laisser ses 100 000 passagers par jour découvrir les effets d'une grève, qui devrait être suivie à près de 100 %, la direction d'Air France a préféré annuler une grande partie de ses vols : 90 % des long-courriers, 75 % des moyen-courriers au départ de Roissy et 83 % de ceux au départ d'Orly. Les vols maintenus sont en fait, pour l'essentiel, ceux qu'assurent en temps normal des compagnies franchisées ou affrétées par Air France. Depuis jeudi 28 mai, la compagnie s'est efforcée d'informer ses clients de sa décision, afin d'éviter une trop grande pagaille en ce lundi de Pentecôte. Les billets annulés sont tous remboursés et quand cela est possible les passagers sont replacés sur des compagnies concurrentes. Air France a également affrété un train SNCF lundi entre Biarritz et Paris. Mais ces mesures ne devraient concerner que peu de personnes : la SNCF et les autres compagnies aériennes avaient généralement déployé leurs capacités maximum en prévision du dernier week-end férié de mai.

Après s'être séparés, jeudi soir, sur un constat d'échec, direction et organisations syndicales ne se sont pas revues officiellement ce week-end, même si des contacts informels ont eu lieu. Dimanche soir, à l'occasion de l'émission « Public » sur TF 1, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a appelé à la reprise des négociations. *« Ne jouons pas la politique du pire, reprenons tout de suite le chemin des négociations »*, a-t-il déclaré. Christian Paris, le porte-parole du SNPL, qui assistait également au rendez-vous hebdomadaire de Michel Field, a accusé Jean-Cyril Spinetta, le président d'Air France, de ne pas être *« adepte du dialogue social »*. Mais il a lui-même fait preuve de peu d'ouverture en réaffirmant que *« les 500 millions de francs d'économies que l'on demande aux pilotes ne sont absolument pas justifiés »*, à l'heure où *« Air France annonce des résultats records »* (1,87 milliard de francs de résultat net part du groupe pour l'exercice clos au 31 mars 1998).

PHASE DE CROISSANCE

Air France, qui serait morte en 1993 si l'Etat ne l'avait pas recapitalisée à hauteur de 20 milliards de francs et si Christian Blanc, le prédécesseur de M. Spinetta, ne l'avait pas engagée dans un important plan d'économies et de redressement, aborde aujourd'hui une phase de croissance. Si elle veut maintenir, voire améliorer ses parts de marché, il lui faut pouvoir répondre à la demande croissante du trafic aérien et saisir l'occasion unique que constitue la prochaine construction des troisième et quatrième pistes à Roissy. Pour cela, M. Spinetta prévoit d'investir 40 milliards de francs dans les cinq prochaines années, dont 30 milliards seront consacrés à l'achat de 70 nouveaux avions. Et d'embaucher, sur trois ans, 600 pilotes, 3 000 hôtesses et stewards, 4 000 personnels au sol pour accompagner ce développement.

Mais M. Spinetta refuse de financer ce développement par la dette, comme cela s'est fait dans le passé. *« Air France va mieux, mais son avenir n'est pas encore complètement assuré »*, a déclaré M. Gayssot dimanche soir. *« Son endettement est encore élevé* (près d'une fois ses capitaux propres) *»*, soutenant ainsi le choix de M. Spinetta d'autofinancer ses investissements, plutôt que de creuser l'endettement. Le président de la compagnie a donc mis en place un plan d'économies de 3 milliards de francs par an dont 500 millions doivent être trouvés auprès des pilotes. Ceux-ci coûtent en effet 40 % de plus que leurs homologues de British Airways et 19 % de plus que ceux de Lufthansa.

M. Spinetta leur propose d'atteindre cet objectif de deux manières, au choix. Soit en acceptant une baisse de leurs rémunérations de 15 % en échange d'actions Air France pour environ 450 000 francs, à l'occasion de l'ouverture du capital de la compagnie prévue cet automne. Soit, en acceptant une évolution plus lente, voire un gel, de leurs salaires pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans.

NIVEAU D'EMBAUCHE

Une nouvelle grille de rémunération des pilotes pourrait ainsi être construite : elle intégrerait les jeunes recrues d'Air France, qui, depuis un an, sont embauchées à des conditions inférieures à celles de leurs prédécesseurs (240 000 francs bruts par an pour ceux qui n'ont aucune expérience et 320 000 francs pour ceux qui sont un peu plus expérimentés au lieu de 350 000 francs pour leurs prédécesseurs), et permettrait de baisser le coût des pilotes de 15 %. *« Dans les deux cas, il n'y aurait pas de baisse du revenu disponible »*, a affirmé dimanche M. Gayssot, faisant siens les propos de M. Spinetta.

« Un échange salaire-action est envisageable s'il n'est pas définitif », a déclaré M. Paris dimanche soir. C'est à dire si, après quelques années, les pilotes récupèrent le salaire qu'ils percevaient avant l'opération d'échange, tout en conservant les actions alors attribuées.

Quant à la proposition de M. Spinetta de construire une nouvelle grille de rémunération pour l'ensemble des pilotes, et donc de revenir sur le principe d'une double échelle des salaires, ils font semblant de ne pas la comprendre. *« Nous voulons une suppression de la double échelle des salaires. Nous avons donné des pistes à M. Spinetta en ce sens »*, dit M. Paris. *« Il faut que les négociations reprennent »*, estime M. Gayssot, qui a marqué son soutien à M. Spinetta dimanche : *« Les propositions faites par la direction offrent de quoi discuter. »* En attendant, la grève coûtera plus de 100 millions de francs par jour à la compagnie.

Virginie Malingre

Informations pratiques

Pour informer les passagers, Air France a mis en place trois numéros verts en service 24 heures sur 24.

- **Pour les vols internationaux** du jour, du lendemain et du surlendemain, composer le 0 800 240 260.
- **Pour les vols domestiques** du jour et du lendemain au départ de Paris, composer le 0 800 05 11 55.
- Pour les vols domestiques du jour et du lendemain au départ de la province, composer le *0 800 05 15 55.*
- **Sur Minitel** avec le 3615/3616 code AF, rubrique horaires.
- **Par téléphone** au service réservations et informations, au 0 802 802 802, ouvert de 9 h 30 à 22 heures.

La compétition sportive ne peut se passer de transport aérien

SI ELLE SE PROLONGE jusqu'au 10 juin, jour du match inaugural entre le Brésil et l'Ecosse, la grève des pilotes d'Air France, commencée lundi 1er juin, perturbera considérablement la XVIe Coupe du monde de football. Un événement qui a lieu sur dix sites différents peut difficilement se passer de transport aérien. Il le peut encore plus difficilement quand chacune des équipes qualifiées joue ses trois matches du premier tour dans trois villes différentes.

C'est Michel Platini, l'ancien capitaine des Bleus, aujourd'hui président du Comité français d'organisation (CFO) qui avait imaginé ce système de « tournante », inédit en phase finale de Coupe du monde. L'intérêt n'est pas mince : tout spectateur ayant acheté un « pass », qu'il soit de Nantes ou de Montpellier, pourra voir jouer entre huit et dix équipes différentes.

PRESTATIONS PROMISES

Concerné par la Coupe du monde en tant que premier transporteur du pays, Air France est aussi l'un des sponsors du CFO, au sein de la troisième catégorie de partenaires dite des *« produits et services officiels »*. D'après son contrat, signé le 1er septembre 1997, la compagnie s'est engagée à fournir un certain nombre de prestations pendant la compétition. La principale consiste à acheminer toutes les équipes, ainsi que leur matériel (1,5 tonne de fret), de leurs lieux d'hébergement jusqu'aux aéroports des villes où auront lieu les matches. Air France a programmé 120 vols spéciaux pour le premier tour et 50 pour la deuxième phase.

Le CFO ne formule aujourd'hui que peu d'inquiétude sur la capacité de la société à transporter les trente-deux sélections nationales. Si la grève n'est pas suivie à 100 %, la compagnie devrait pouvoir assurer le service comme elle l'avait prévu. Dans l'hypothèse où aucun pilote de ligne ne serait disponible, rien n'empêchera alors Air France d'affréter des vols auprès de compagnies privées. Tout compris – joueurs, entraîneurs et personnel d'encadrement –, une délégation représente environ une trentaine de personnes. Air France trouvera sans difficulté des appareils de petite capacité si ses avions sont bloqués. *« Nous espérons seulement que la qualité de la prestation à bord sera identique à celle prévue »*, indique-t-on au CFO.

Beaucoup plus préoccupante, en revanche, sera la question de l'acheminement de toutes les autres populations. Aux lignes régulières existantes, Air France a ajouté un ensemble de 24 rotations supplémentaires pour l'ensemble de la compétition. Les deux-tiers de ces vols complémentaires doivent se faire sur des « gros porteurs » (de type Airbus A 340 ou Boeing 747). Si la flotte reste au sol, une belle panique risque de se produire.

N'y échapperont, par exemple, ni les Lillois supporteurs des Bleus, ayant un billet pour le France-Afrique du Sud de Marseille ; ni certains spectateurs étrangers ayant acheté, auprès de tour-opérateurs, des forfaits dans lesquels sont compris des vols intérieurs ; ni, bien sûr, la grande famille des VIP et autres officiels pour lesquels des emplois du temps très serrés ont été concoctés. Un report sur les TGV se fera automatiquement. Juin et juillet étant traditionnellement des mois où les trains sont bien remplis, cet afflux de clientèle risque de venir contrarier le programme « spécial Coupe du monde » que la SNCF a mis en place de son côté.

Reste le cas des journalistes. Neuf mille représentants des médias seront accrédités pendant la Coupe du monde. L'envoyé spécial d'un journal danois qui voudra suivre de bout en bout son équipe devra se rendre à Lens, Toulouse et Lyon, sans compter quelques aller-retours à Saint-Cyr-sur-Mer (Var) où les joueurs danois prendront leurs quartiers.

HYPER-MÉDIATISÉ

Sans avion, le séjour de ce confrère tournera au périple incessant. *« Les grévistes doivent prendre leurs responsabilités vis à vis de l'opinion publique française, mais aussi de l'opinion publique internationale. La Coupe du monde est l'événement le plus médiatisé de la planète »*, rappelle-t-on au CFO.

Les troupes de Michel Platini commencent à être rompues à ce genre de situation. Le premier tirage au sort de la Coupe du monde, effectué au Carrousel du Louvre, avait eu lieu alors que Paris était totalement immobilisé par le mouvement social de décembre 1995. Pour le second tirage au sort, le 3 décembre 1997 au Stade vélodrome, c'est une grève des transports en commun marseillais qui avait troublé l'organisation de la manifestation. A chaque fois, des solutions avaient été trouvées, les événements ayant lieu, il est vrai, sur une seule journée. La Coupe du monde de football, elle, dure 33 jours.

Frédéric Potet

Mobilisation à EDF-GDF, à la SNCF, aux arsenaux...

LA MOBILISATION devrait gagner cette semaine les secteurs de l'énergie, du ferroviaire, du commerce et des arsenaux.

● **L'ensemble des cinq fédérations syndicales d'EDF et de GDF** (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) appellent, jeudi 4 juin, à une grande marche pour le service public de l'énergie, au moment où se prépare la transposition dans le droit français de la directive européenne qui ouvrira le marché de l'électricité à la concurrence dès février 1999.

Les organisateurs appellent à huit heures d'arrêt de travail et à une manifestation le matin à Paris. Ils attendent cinquante mille manifestants et envisagent d'y associer les usagers. Cependant, jusqu'à ces derniers jours, la mobilisation interne semblait faible et l'objectif assigné difficile à atteindre.

● **La SNCF** sera touchée par la grogne vendredi 5 juin. Quatre syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC) ont appelé les contrôleurs à la grève à partir de jeudi soir pour obtenir une revalorisation des salaires. Ce jour-là, les conducteurs de locotracteurs (locomotives qui permettent la mise en place des rames dans les gares) seront aussi en grève pour exiger la reconnaissance de leur métier. SUD-Rail, de son côté, veut mobiliser les contrôleurs à partir du lundi 8 juin. Les agents de conduite autonomes de la Fgaac veulent, quant à eux, se mobiliser à partir du mardi 9 juin, veille du coup d'envoi de la Coupe du monde. Des perturbations locales ont déjà affecté le trafic régional, en Bretagne dimanche 31 mai, et à Nîmes, lundi 1er juin.

● **Les travailleurs des arsenaux** d'Etat seront en grève, jeudi 4 juin, à l'appel de la CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CGC. Ils entendent soutenir les grévistes de l'arsenal de Toulon, en grève depuis le 9 avril pour protester contre la décision gouvernementale de confier la réfection du pétrolier-ravitailleur *Var* à leur concurrent privé, la Compagnie marseillaise de réparation, à Marseille.

● **Les salariés du commerce** sont appelés à une journée d'action, jeudi, sur la réduction du temps de travail.

C. J.

هكذا من الأصل

AGENDA

MARDI 2 JUIN

● **Suisse** : session annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève, jusqu'au 19 juin.
● **France** : statistiques du marché automobile en mai.
● **Etats-Unis** : ventes de logements neufs pour avril, indice composite des grands indicateurs pour avril.

MERCREDI 3 JUIN

● **France** : indices Insee des prix de vente industriels pour avril.
● **Union européenne** : conseil des ministres de l'éducation et des affaires sociales à Luxembourg (et 4 juin).
● **Italie** : sommet italo-allemand à Bologne (et 4 juin).

JEUDI 4 JUIN

● **Union européenne** : première réunion du conseil de l'euro à Luxembourg.
● **Allemagne** : publication du produit intérieur brut (PIB) du premier trimestre 1998.
● **France** : comptes trimestriels (Insee), premiers résultats du 1er trimestre.
● **Grande-Bretagne** : décision monétaire mensuelle de la Banque d'Angleterre.
● **Etats-Unis** : commandes industrielles pour avril, productivité au 1er trimestre 1998.
● **Japon** : consommation des ménages en avril.

VENDREDI 5 JUIN

● **Union européenne** : conseil des ministres de l'économie et des finances à Luxembourg.
● **Etats-Unis** : rapport sur l'emploi en mai.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ÉNERGIE : les groupes japonais Toshiba et américain General** Electric ont annoncé, lundi 1er juin, qu'ils allaient s'associer pour développer une nouvelle génération de centrales thermiques.

● **AUTOMOBILE : le fils de l'ex-président indonésien** Suharto, « Tommy », pourrait vendre les 60 % qu'il possède dans Lamborghini à Volkswagen au profit du projet de *« voiture nationale »*.

● **ROLLS ROYCE : des actionnaires de Rolls Royce,** réunis dans une société baptisée Crewe Motors, seraient prêts à faire une offre de 450 millions de livres (4,4 milliards de francs), supérieure aux propositions respectives des groupes allemands Volkswagen et BMW, pour permettre au constructeur d'automobiles de luxe de rester britannique.

SERVICES

● **GRÈVES : le trafic d'Air France** était quasiment inexistant lundi matin *(lire p. 14)*.

● **AVIATION : la compagnie aérienne Cathay Pacific Airways** va réduire ses effectifs d'environ 1 000 personnes, soit 7 % de ses 15 000 salariés, afin d'économiser quelque 65 millions de dollars.

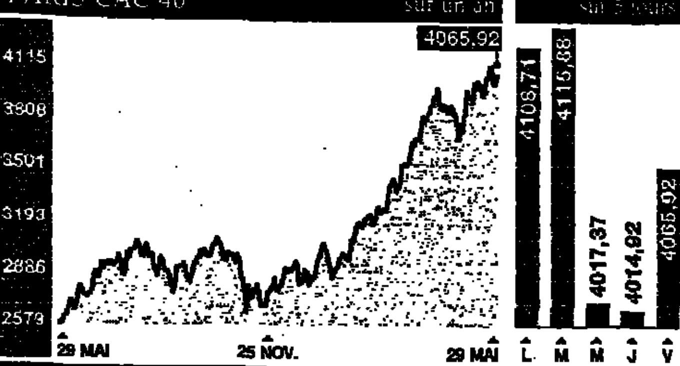
● **ÉDITION : le groupe allemand de communication Bertelsmann** est autorisé par les autorités américaines de la concurrence à racheter la deuxième maison d'édition américaine, Random House. Renforcée de la filiale américaine de Bertelsmann, Bantam Doubleday Dell, Random House deviendrait le premier éditeur mondial anglophone, détrônant Pinguin.

FINANCE

● **FORTIS : le groupe de services financiers belgo-néerlandais** affirme être en voie d'acquérir 40 % de la Générale de banque, première banque de Belgique, et de faire ainsi échouer la contre-offre d'ABN-Amro.

● **BANCA INTESA : la deuxième banque italienne, née de la fusion** entre la banque Banco Ambrosiano Veneto et la caisse d'épargne Cariplo, a annoncé une augmentation de capital d'environ 3,4 milliards de francs.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 29/05	Var. % 28/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4065,92	1,27	35,58
- SBF 120	[illegible]	1,14	35,29
- SBF 250	2623,50	0,63	34,89
- SECOND MAR.	2433,22	0,23	34,42
- MIDCAC	2176,01	0,47	37,05
LONDRES FT100	5880,20	0,31	14,50
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,55	30,82
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,15	38,82
FRANCFORT D30	5562,10	1,47	30,88
MADRID IBEX35	[illegible]	0,38	39,19
MILAN MIB30	[illegible]	0,70	41,28
SUISSE SMI	[illegible]	0,85	22,42
STOXX 666	[illegible]	0,65	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,76	—
STOXX 50	[illegible]	0,64	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,85	—

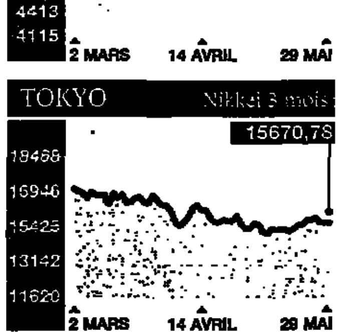
Monde	Cours 28/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8970,20	0,38	13,43
- SP 500		0,49	13,10
- NASDAQ		0,76	14,28
BUENOS-AIRES M.		1,07	−11,34
JOHANNESBURG		0,61	23,55
MEXICO BOLSA		−0,67	−15,99
SANTIAGO IPSA		−0,59	−20,88
SAO PAULO BOU.		4,16	−0,44
TORONTO FSE I.		0,49	13,14
ASIE 10h15	29/05	28/05	31/12
BANGKOK SET		−3,02	−13,38
HONGKONG H.		0,64	−16,68
SÉOUL		4,41	−7,23
SINGAPOUR ST.		−0,12	−17,83
SYDNEY ALL O.		0,04	3,79
TOKYO NIKKEI	15670,78	−0,80	2,70

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
EUROTUNNEL	7,25	+6,81	+40,23
CAP GEMINI	875	+5,67	+82,79
BOUYGUES	1055	+4,87	+54,69
EURO DISNEY	13,65	+4,41	+52,14
LAGARDERE	282	+4,39	+26,63
CHRISTIAN DAL.	780	+4,13	+12,39
HAVAS ADVERTI.	1265	+4,11	+63,81
LABINAL	2890	+4,11	+48,57
THOMSON-CSF	[illegible]	+3,67	+23,35
MARINE WENDEL	[illegible]	+3,81	+59,06

Baisses	Cours 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
DMC (DOLLFUS	[illegible]	−4,59	+55,14
LAPEYRE	[illegible]	−3,15	+57,16
S.E.B.	[illegible]	−3,09	+19,30
SOCIETE GENER.	1172	−2,89	+42,92
SIDEL	477	−2,65	+19,54
ROCHETTE (LA)	23,05	−2,60	+12,20
EUROPE 1	1428	−2,52	+8,26
SAUPIQUET (NS	[illegible]	−2,50	+2,63
SODEXHO ALLIA.	1120	−2,38	+39,99
FINEXTEL	127	−2,30	+16,13

PARIS SBF 250 – 3 mois : 2623,50 (2 MARS – 14 AVRIL – 29 MAI)
NEW YORK Dow Jones 3 mois : 8970,20 (2 MARS – 14 AVRIL – 28 MAI)
LONDRES FT100 3 mois : 5880,20 (2 MARS – 14 AVRIL – 29 MAI)
FRANCFORT DAX 30 3 mois : 5562,10 (2 MARS – 14 AVRIL – 29 MAI)



LES PLACES BOURSIÈRES

LONDRES

LUNDI 1er JUIN, la Bourse de Londres a ouvert sur une note stable. Sur les premiers échanges, le recul a été limité à 0,6 point, à 5 870,10 points. Vendredi 29 mai, l'indice FT avait gagné 0,14 %.

PARIS

LUNDI 1er JUIN, le marché parisien était fermé. Vendredi 29 mai, l'indice CAC 40 avait gagné 0,65 %, à 4 041,16 points dans un marché très actif (17,5 milliards de francs échangés). Les remous en Asie n'ont pas entamé la confiance des investisseurs dans l'économie française, renforcée par la baisse du chômage de 0,4 %. Le groupe informatique Bull a gagné 7,3 % et Fromageries Bel, 6,9 %. Les deux valeurs Bouygues et Bouygues Offshore ont été activement recherchées après l'annonce d'une éventuelle entrée du fonds américain Capital Research dans le tour de table du groupe de BTP.

NEW YORK

VENDREDI 29 MAI, Wall Street a terminé la semaine sur une note négative. Après avoir hésité, l'indice Dow Jones a abandonné 0,78 % en fin de séance, à 8 899,95 %. Les valeurs bancaires étaient orientées à la baisse avec les reculs des actions J. P. Morgan (en baisse de 2,37 dollars, à 124 dollars), BankAmerica et Chase Manhattan. Par ailleurs, les actions Microsoft (− 1,66 %) et Intel (− 2,72 %) ont continué à perdre du terrain, entraînant dans leur sillage d'autres valeurs technologiques, comme IBM et Texas Instruments. Les investisseurs attendent avec anxiété les prochains chiffres du chômage, qui devraient être publiés vendredi 5 juin. Les spécialistes prévoient une nouvelle baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 4,7 % à 4,4 %. Si ces chiffres se vérifient, les craintes sur la surchauffe de l'économie pourraient ressurgir, et avec elles, celles d'un relèvement des taux d'intérêt.

TOKYO

LUNDI 1er JUIN, la place nippone a chuté de 2,23 %, à 15 321 points, affectée par le nouvel accès de faiblesse du yen. La cote a été entraînée par la baisse des valeurs électroniques, comme Hitachi (− 4,2 %) et Toshiba (− 5,5 %). Seule l'annonce d'une prise de participation de Travelers dans le capital de Nikko a fait grimper les titres financiers.

HONGKONG

LUNDI 1er JUIN, la Bourse de Hongkong a perdu 3,40 %, à 8 630,97 points, son plus bas niveau depuis le 15 janvier 1998. L'indice avait déjà perdu 6,5 % la semaine dernière. Pour la première fois depuis treize ans, le territoire pourrait connaître une récession économique. Les investisseurs reprochent au gouvernement son immobilisme alors qu'au premier trimestre la production intérieure a baissé de 2 %.

Valeur du jour : Nikko passe sous pavillon américain

VENDREDI 29 MAI, les autorités boursières décelaient des mouvements suspects sur l'action Nikko Securities, la troisième maison de titres japonaise. Mais, alors qu'elles s'apprêtaient à ouvrir une enquête, la nouvelle est tombée. Dans un communiqué, Nikko a confirmé, lundi 1er juin, être en négociation avec Travelers Group à propos d'un accord commercial et capitalistique. Du coup, l'action, incotable au début de la séance du lundi, a bondi de 17 %, à 511 yens.

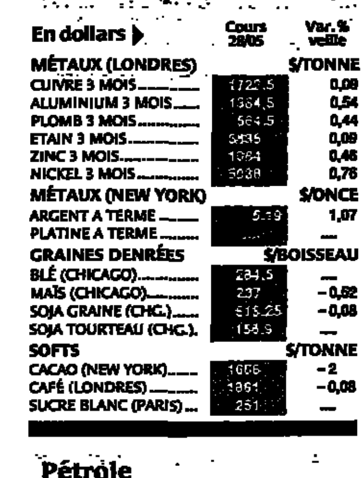


Travelers Group, la première banque mondiale depuis son mariage avec la Citibank, devrait acquérir 25 % du courtier japonais pour 1,5 milliard de dollars et devenir son premier actionnaire. A la suite de cette prise de participation, une société commune devrait être créée entre Salomon Smith Barney (filiale de Travelers) et Nikko Securities, afin de constituer l'une des premières banques d'affaires globales au Japon, Nikko conservant son activité de courtage. La nouvelle société, baptisée Nikko Salomon Smith Barney, devrait être détenue à 51 % par le japonais et à 49 % par l'américain, mais ce dernier devrait en avoir la direction opérationnelle.

En 1997, les deux entités avaient déjà envisagé de travailler ensemble dans les domaines du conseil aux entreprises et de la banque de détail. Mais, entre-temps (en mars 1998), le Japon a effectué son « big bang » financier qui a fait tomber les barrières entre les métiers de la banque, du courtage et de l'assurance. Désormais, les investisseurs étrangers sont autorisés à proposer une large palette de services financiers aux épargnants japonais. Les investisseurs étrangers se sont engouffrés dans la brèche. Merrill Lynch a absorbé une large partie des activités de Yamaichi. La première banque britannique HSBC s'est alliée avec la banque de fiducie Chuo Trust pour la gestion d'actifs, tandis que Yasuda Trust s'est associé à Goldman Sachs dans la création de fonds de placement à l'étranger. Et Daiwa Securities, la seconde firme de courtage japonaise derrière Nomura, pourrait être la prochaine cible, selon un gestionnaire de fonds japonais. Cette vague d'achats par des investisseurs étrangers est facilitée par la situation précaire des établissements nipons. Ces derniers sont fragilisés par des années de scandales financiers et de lourdes pertes. Ainsi, Nikko Securities a affiché un déficit avant impôts de 38 milliards de yens (1,6 milliard de francs) sur l'exercice fiscal achevé le 31 mars 1998.

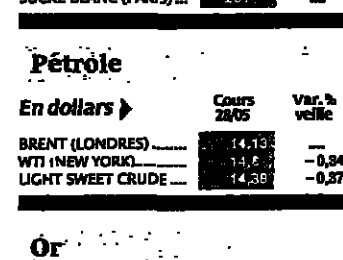
Enguérand Renault avec Brice Pedroletti à Tokyo

Matières premières



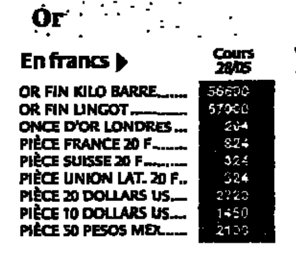
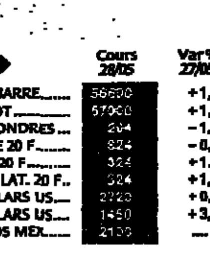
En dollars	Cours 29/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,09
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,54
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,44
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,46
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,76
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	1,07
PLATINE A TERME	[illegible]	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,62
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−2
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole



En dollars	Cours 29/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,34
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,37

Or

En francs	Cours 28/05	Var % 27/05
OR FIN KILO BARRE	56600	+1,07
OR FIN LINGOT	57000	+1,79
ONCE D'OR LONDRES	294	−1,79
PIÈCE FRANCE 20 F	324	−0,61
PIÈCE SUISSE 20 F	324	+1,25
PIÈCE UNION LAT. 20 F	324	+1,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	2220	+0,37
PIÈCE 10 DOLLARS US	1450	+3,20
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2130	—

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en léger recul, lundi matin 1er juin, face aux devises européennes dans un volume de transactions très réduit en raison de la fermeture de nombreuses places financières. Il cotait 1,7770 mark et 5,96 francs.
La monnaie américaine continuait en revanche à s'apprécier vis-à-vis de la devise nippone, à 139,35 yens, son plus haut niveau depuis le mois de juin 1991. Les opérateurs ne croient guère à une intervention de la Banque du Japon pour tenter de freiner la baisse du yen. Au mois d'avril, elle avait vendu, à cette fin, près de 20 milliards de dollars, mais son action n'avait eu aucun effet.
Seule une intervention coordonnée des banques centrales – et notamment une participation américaine – pourrait, selon les experts, se révéler efficace. Mais Washington estime que, compte tenu de la faiblesse actuelle de l'économie japonaise, une telle opération serait vouée à l'échec.

Cours de change

29/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,99	6,61	9,73	4,06	2,98	4,32	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,91	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1768,55	1942,32	2865,21	1185,53	874,51	1264,78	—	985,60	293,93
YEN (100)	139,05	153,59	226,58	93,73	69,14	—	7,91	77,94	23,25
FLORIN	2,01	2,22	3,28	1,36	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,42	—	0,74	1,07	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,31	0,44	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,48	0,61	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,63	0,67	0,50	0,72	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/05	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,40	4,96	5,50
ALLEMAGNE	3,34	3,50	4,90	5,48
GDE-BRETAG.	7,06	7,38	5,78	5,61
ITALIE	5,69	5,10	5,17	5,69
JAPON	0,45	0,39	1,50	—
ÉTATS-UNIS	5,53	5,07	5,58	5,84
SUISSE	1,12	1,58	3,04	4,07
PAYS-BAS	3,31	3,50	4,85	5,49

Matif

Cours 12h30	Volume 29/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	104,12	104,03
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,41	96,40

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 28/05	Achat 28/05	Vente 28/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,80	4,40
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,87	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,67	6,27
FINLANDE (100)	[illegible]	105	118
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,26	10,11
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	[illegible]	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,85	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	389	418

TAUX

● **France** : le marché obligataire était fermé, lundi 1er juin, en raison de la Pentecôte. Vendredi 29 mai, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, avait terminé la séance en hausse de 17 centièmes, pour s'inscrire à 104,21 points. *« Les marchés obligataires américains et européens restent bien orientés, soutenus par un afflux de liquidités à la recherche d'une sécurité qui n'est plus présente sur les marchés boursiers »*, avaient souligné les analystes de Forex Finance.
● **Etats-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance du vendredi 29 mai en hausse, soutenues par la publication de statistiques laissant entrevoir un ralentissement de la production manufacturière. L'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats (NAPM) s'est replié, à 56,3 points en mai, après 58,6 points en avril. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 5,81 % en clôture.

ÉCONOMIE

Les syndicats chinois dénoncent les licenciements abusifs

LES SYNDICATS *officiels* chinois ont critiqué les licenciements abusifs effectués par *« certaines »* entreprises publiques et demandé au gouvernement de mieux contrôler ces sociétés d'Etat, rapporte, lundi 1er juin, le *China Daily*.
Selon un responsable de la Fédération chinoise des syndicats (FCS), cité par le quotidien de langue anglaise, certaines entreprises *« violent les droits des travailleurs »* en procédant à des mises à pied sans raison valable. *« Certains travailleurs ont perdu leur travail simplement parce que leur employeur les a jugés trop vieux »*, a déclaré Mme Feng Lei, du service de protection de la FCS, l'unique organisation qui rassemble les syndicats officiels.
■ **La Banque mondiale a accordé quatre prêts**, d'un montant total de 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs), à la Chine dans le cadre de projets visant à moderniser ses infrastructures, a annoncé, vendredi 29 mai, l'institution internationale de développement.

■ **MALAISIE : la Malaisie paraît ne pas pouvoir échapper à** sa première récession depuis treize ans, la Banque centrale venant d'annoncer une baisse de 1,8 % du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre de cette année alors que l'objectif officiel de croissance pour 1998 reste de 2 % de croissance.

■ **SINGAPOUR : la cité-Etat pourrait éviter la récession** cette année et même afficher 1,5 % de croissance, selon un panel d'analystes financiers interrogé par le *Sunday Times* de Singapour, qui prévoit une légère reprise à 3,2 % en 1999.

■ **JAPON : le marché automobile japonais a reculé de 8 % en mai**, par rapport à son niveau du même mois de 1997, a annoncé lundi 1er juin l'Association des concessionnaires automobiles japonais (JADA).

■ **EURO : plusieurs sociétés françaises et étrangères vont** se partager la fabrication des milliards de flans métalliques sur lesquels seront frappées les futures pièces françaises de l'euro, a indiqué, samedi 30 mai, le directeur de la Monnaie de Paris Emmanuel Constans.

■ **ITALIE : avec l'euro et le retour à la stabilité monétaire** l'Italie est à la *« croisée des chemins »* et tout dépendra de sa politique en matière de finances publiques et de coût du travail, a estimé, samedi 30 mai, le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio.
■ **Les ventes au détail** ont augmenté en mars de 1,8 % par rapport au même mois de 1997 et de 2,2 % par rapport au mois de février, a annoncé, lundi 1er juin l'Institut national des statistiques (Istat) à Rome.

■ **IRAK : le ministre irakien du pétrole** Amer Rachid a annoncé, dimanche 31 mai, que son pays allait poursuivre ses exportations de pétrole sans interruption, après l'approbation par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan du plan de distribution de l'aide à l'Irak. M. Rachid a précisé que le niveau des exportations irakiennes avoisinerait *« 1,6 million de barils par jour »*.

■ **IRAN : l'Iran va importer 5,3 millions de tonnes** de produits alimentaires durant l'année en cours a annoncé, samedi 30 mai, le vice-ministre iranien du Commerce, Mohammad Memarzadeh. Le pays va importer 3 millions de tonnes de blé, 850 000 tonnes d'huile végétale, 550 000 tonnes de riz, et 900 000 tonnes de sucre.

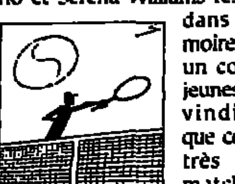
■ **CÔTE-D'IVOIRE : la Banque mondiale a octroyé un prêt de** 53,3 millions de dollars (320 millions de francs) à la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un projet de formation et d'éducation, a annoncé, vendredi, l'organisation internationale de développement.

SPORTS La seconde semaine des Internationaux de France de tennis débute par une rencontre entre le Français Cédric Pioline et l'étonnant Russe Marat Safin. Issu des qualifications, ce joueur de dix-huit ans a éliminé le tenant du titre, le Brésilien Gustavo Kuerten. Parmi les éliminés de la première semaine : les Américains Pete Sampras, Andre Agassi et Michael Chang. Les Etats-Unis ne comptent plus de représentants sur les courts de Roland-Garros. ● LA SITUATION est différente chez les dames, où Monica Seles, Lindsay Davenport et Venus Williams poursuivent la compétition. ● UN TOURNOI féminin que le public parisien prend plaisir à regarder. Mardi, le court Suzanne-Lenglen affichera complet pour la première fois, avec la rencontre Hingis-Williams, un quart de finale explosif entre deux rivales qui ne manquent pas de caractère.

Le tournoi féminin tient ses promesses et séduit le public français

L'Américaine Venus Williams doit rencontrer, mardi 2 juin, la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis, lors d'un quart de finale qui s'annonce explosif. Les deux jeunes joueuses témoignent de la vitalité du circuit féminin, riche en nouvelles vedettes

UNE BALLE très litigieuse, de vilains coups et des mots amers, le huitième de finale disputé, dimanche 31 mai, entre Arantxa Sanchez-Vicario et Serena Williams restera plus dans les mémoires comme un combat de jeunes femmes vindicatives que comme un très beau match. Dommage, car, au-delà des chamailleries, la partie a été un trésor de tennis forgé de puissance, de coups de théâtre, d'émotions. L'expérience a vaincu la jeunesse. Serena Williams menait 1 set à 0 et 5 jeux à 3, quand la silhouette d'un quart de finale l'a fait trembler, ce que n'a pas manqué de remarquer la coriace Sanchez-Vicario.


ROLAND-GARROS

En près de trois heures, deux joueuses, une gamine dernier cri et une chevronnée, un peu usée aux yeux du public, ont esquissé les symboles du tennis féminin actuel : un conflit de générations, un jeu d'une qualité physique inouïe, et du spectacle. Pas toujours du meilleur, et souvent racoleur. Mais qu'importe, puisqu'il fait vendre.

Le tennis féminin est en pleine forme. Lui qui criait misère il y a encore trois ans ne sait plus que faire de ses sponsors. Le 12 mai, à Berlin, deux compagnies, Puma et Regency Entreprises (producteur et distributeur de cinéma et de télévision) ont signé avec l'Association des joueuses professionnelles (WTA) un contrat de partenariat exclusif dont le montant – 25 millions de dollars (environ 150 millions de francs) – est deux fois supérieur à celui versé par le partenaire actuel, Corel, un géant de l'informatique.

UN CIRCUIT RICHE

Les dollars affluent vers un circuit riche de vedettes. Sur la scène : des Américaines, les sœurs Williams – dont l'aînée, Venus, s'est qualifiée pour les quarts de finale, dimanche – ; une Suissesse, Martina Hingis, qui trottine en tête de la hiérarchie et ne se prive pas de le dire ; une Russe, Anna Kournikova, qui disputait, lundi, une place de quart de finaliste à une autre ancienne, la Tchèque Jana Novotna. Et parmi celles qui ne veulent pas si vite laisser le pas, les Américaines Lindsay Davenport et Monica Seles, toutes deux qualifiées, dimanche, pour les quarts de finale.

L'engouement était prévu, mais pas la force de l'impact. Le circuit féminin avait appris à être prudent. En 1995, tout allait mal. L'Américaine Martina Navratilova avait quitté la scène, Monica Seles ne se remettait pas de son agression à Hambourg en 1993. Seule la nº 1 d'alors, l'Allemande Steffi Graf, faisait office de *ticket seller* (vendeuse de tickets). Pour lui donner la réplique, des joueuses peu médiatiques, les Espagnoles Arantxa Sanchez-Vicario ou Conchita Martinez. Seule la sensible Jana Novotna donnait un peu d'émotion dans un circuit qui se languissait de championnes.

Monica Seles revient, en août 1995, aux Internationaux des Etats-Unis pour livrer une très belle finale – perdue – contre Steffi Graf et pour gagner les Internationaux d'Australie, en janvier 1996. Déjà, le tennis féminin a changé. A New York, Martina Hingis réalise sa première grande performance en se hissant en huitièmes de finale ; en Australie, quatre mois plus tard, elle fait sensation jusqu'en quarts de finale.

Quand cette Martina-là gagne tout (trois tournois du Grand Chelem et une finale en 1997), le circuit s'effraie. Une seule vedette n'est pas un bon atout pour une réussite économique.

LE GIRLS BAND

Plus tard, heureusement, les prétendantes à sa succession se multiplient. Aux Etats-Unis, M. Williams élève deux de ses filles au tennis et Mme Kournikova n'a pas hésité à émigrer de Russie pour offrir à son Anna, championne junior et ancienne rivale de Martina, l'académie américaine de Nick Bolletieri. Plus tard, Mirjana Lucic, venue de Croatie, épate par l'impact de son coup droit et son mauvais caractère sur le court.

Ce « girls band » se rode aux Internationaux d'Australie – gagnés en janvier par Martina Hingis – avant d'effectuer une tournée triomphale dans les tournois de printemps aux Etats-Unis. Les victoires et les accessits se partagent entre Martina Hingis, Venus Williams ou Anna Kournikova. Quand le 15 mai, à Key Biscayne, celle-ci bat Martina Hingis pour la première fois de sa carrière, les organisateurs se frottent les mains. Leur groupe est au tennis ce que les Spice Girls sont au « showbiz » : irrésistibles et tout aussi séparables.

Quand le circuit masculin apparaît aujourd'hui comme plus classique, ses matches et ses héros plus codés, le circuit féminin apporte de la fraîcheur et une idée du tennis plus glamour. Parfois l'image semble brouillée. Il y a les performances et il y a les images, sexistes et racoleuses. Les photos d'Anna Kournikova en Lolita échancrée se font plus nombreuses que les clichés de ses performances. La WTA ferme les yeux sur le mépris ostensible des sœurs Williams pour le règlement et leurs adversaires, ou celui de Mirjana Lucic, justement épinglée par ses « collègues » pour conduite antisportive au tournoi de Rome.

A ce prix, clinquant, le public français découvre le tennis féminin. Cette année, le tournoi se joue à guichets fermés. Mardi 2 juin, le court Suzanne-Lenglen sera plein pour la première fois depuis que les organisateurs y ont fait disputer les quarts de finale dames. Les amateurs de tennis féminin seront déçus : seuls 3 des 4 quarts de finale dames vont être programmés sur le Suzanne-Lenglen. Au nom de la lutte contre la discrimination, la WTA a obtenu qu'un quart de finale soit joué sur le court central.

La direction de Roland-Garros s'en désole. Elle avait imaginé un endroit où les quarts de finale ne seraient plus des entractes entre deux matches masculins. Il faudra maintenant choisir lequel des quatre. Les organisateurs oseront-il y faire figurer le moins excitant ?

Bénédicte Mathieu


JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

Carlos Moya briseur de cordages

L'Espagnol Carlos Moya a brisé quatre fois le cordage de sa raquette, dimanche 31 mai lors des huitièmes de finale, pour contrer le tennis agressif de l'Allemand Jens Knippschild. Situation ennuyeuse lorsqu'on ne dispose que de 5 raquettes ! Moya, vainqueur du tournoi de Monte-Carlo en avril, et tête de série nº 12, reste un sérieux candidat au titre à Paris. Il devra d'abord battre Marcelo Rios, en quarts de finale, mardi 2 juin : numéro trois mondial, le Chilien retrouverait la place de numéro un qu'il a occupée quatre semaines en avril, s'il se débarrasse de Moya.

Très à l'aise à Paris, l'Espagnol n'a concédé que deux manches en quatre matches, et, pour élaborer sa stratégie, il s'était glissé parmi les spectateurs du match opposant son compatriote Alberto Costa à Rios dimanche 31 mai. Hormis l'Open d'Australie 1997 qui l'a révélé au grand public, où il avait atteint la finale, Carlos Moya n'avait jamais franchi plus d'un tour dans un tournoi du Grand Chelem. Le joueur espagnol assure qu'il se moque de gagner à Roland-Garros. Mais il s'empresse d'ajouter : « *du moment que je joue bien...* ».

Le déclin de l'empire américain sur le tennis masculin

VENDREDI 29 MAI, Michael Chang avait eu un répit grâce à l'abandon de son adversaire. Le Néerlandais John Van Lottum s'était blessé en tentant de résister à l'Américain, tête de série nº 11. Samedi 30, celui qui reste le plus jeune vainqueur de Roland-Garros (en 1989) s'est incliné au troisième tour face à l'Espagnol Francisco Clavet (3-6, 7-6 [7/5], 6-2, 6-4).

Réputé combatif au-delà de la volonté, l'Américain a baissé les bras à la fin de la troisième manche, victime de crampes. Il n'y aura donc pas d'Américain en deuxième semaine à Roland-Garros, c'est une première depuis le début de l'ère open en 1968. En vingt-cinq ans, c'est la première fois que des joueurs des Etats-Unis ne prennent pas part aux huitièmes de finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Pour les amoureux du tennis d'outre-Atlantique, le temps est loin des bagarres d'Agassi, Sampras ou Chang pour la place de numéro 1 mondial, comme ce fut le cas en 1995. A Paris, leurs éliminations successives n'ont pas été comblées par une jeune garde qui n'existe pas, ce qui pourrait hypothéquer l'avenir du pays en Coupe Davis. Aux Internationaux des Etats-Unis, les Américains avaient cru trouver en Justin Gimelstob un héros potentiel. Mais à vingt et un ans, il est actuellement trop « juste » physiquement et mentalement.

Jan-Michael Gambill a aussi fait illusion. En mars, au tournoi d'Indian Wells, ce beau gosse, caricature de personnage de *soap opera*, s'extirpe des qualifications et élimine Agassi en quarts de finale. Dans le déluge de superlatifs, Gambill reste lucide, expliquant qu'il n'avait pas l'envergure de ses grands frères. A Key Biscayne, Steve Campbell fait le même coup du qualifié parvenu en quarts de finale, mais il a déjà vingt-sept ans.

LA FÉDÉRATION PLAIDE COUPABLE

Sur la terre battue parisienne, les jeunes premiers ont fait un four : Campbell a disparu au premier tour et Gambill une partie plus tard. Le déclin du tennis américain était prévisible, et la faute en revient à la Fédération américaine de tennis (USTA), qui plaide coupable. Etourdie au début des années 90 par la génération spontanée de gosses talentueux – Courier, Sampras, Chang ou Agassi –, elle n'a pas préparé l'avenir et a pris des décisions hasardeuses. La centralisation en Floride, Etat érigé en quasi-unique centre d'entraînement et seul pourvoyeur de relève, s'est revélé un fiasco. Dans le reste du pays, les jeunes pousses sont passées au travers d'un filet aux mailles trop lâches. Après avoir cultivé les futurs champions américains, les académies privées comme celle de Nick Bollettieri accueillent des joueurs de tous pays.

En septembre 1997, l'USTA a voté un plan d'urgence pour lequel elle a débloqué plus de 100 millions de francs. Une politique plus axée vers les clubs se dessine et la décentralisation s'est amorcée. Privés d'une génération de joueurs, les Américains attendent la suivante qui n'est pas annoncée avant cinq ans. Pendant ce temps, à Paris, trois Américaines se sont qualifiées, dimanche, pour les quarts de finale. Des succès que Venus Williams, Monica Seles (joueuse naturalisée) ou Lindsay Davenport doivent avant tout à leurs parents.

B. M.

L'Amérique du Sud cultive à peine et récolte déjà

L'AMÉRIQUE DU SUD s'est remise à croire en son tennis. C'est ce qu'a affirmé Ramon Delgado après avoir éliminé le nº 1 mondial, Pete Sampras, mercredi 27 mai. « *Tout a commencé avec Marcelo* [Rios] *et Gustavo* [Kuerten] », a ajouté le Paraguayen de vingt et un ans, admiratif des têtes d'affiche actuelles, et oublieux du glorieux passé des Argentins Guillermo Vilas, José Luis Clerc, ou de son compatriote Victor Pecci, finaliste à Roland-Garros en 1979.

Comment lui en vouloir puisque les dix Sud-Américains en lice à Paris ont assuré le spectacle de la première semaine ? L'Argentin Hernan Gumy, nº 101 mondial, a éliminé au premier tour Sergi Bruguera, double vainqueur (1993 et 1994) et finaliste l'an passé, avant de tourmenter Alex Corretja, tête de série nº 14. Son compatriote Mariano Zabaleta, sorti des qualifications, a exécuté la tête de série nº 2, Petr Korda tandis que l'Equatorien Nicolas Lappenti a malmené Richard Krajicek, tête de série nº 10. Dimanche 31 mai, c'est le Brésilien Fernando Meligeni qui poussait Thomas Muster – vainqueur en 1995 – au 5e set avant de capituler (6-4, 6-7 [8/10], 6-3, 3-6, 6-3).

Certes, la terre battue est l'élément des Sud-Américains. Mais, à l'exception des écoles argentine et brésilienne, qui émergent d'une longue torpeur, le continent sud-américain n'est pas spécialement considéré par les agents comme un creuset. « *Il y en a toujours eu,* dit Jorge Salkeld, qui représente Kuerten chez Advantage International, *mais bien moins qu'en Espagne ou en France. A part en Argentine, il s'agit plutôt de cas isolés. Le potentiel existe, mais nous ne pouvons jouer le rôle qui incombe aux fédérations. Elles ne fonctionneront bien qu'avec de l'argent. Or il émane généralement de droits télévisés.* »

Hors de l'organisation de grands événements retransmis par la télévision, point de salut. Les effets du titre parisien de Kuerten en 1997 et ceux des deniers récoltés par la Fédération brésilienne de tennis grâce aux droits de retransmission du premier tour de Coupe Davis Brésil-Espagne, il y a quelques semaines, ne sont pas attendus avant cinq ans. Aussi la Fédération international de tennis (ITF) continue de « semer » avec ses « *programmes de développement* » encadrant les juniors prometteurs.

TOURNOIS DE DEUXIÈME DIVISION

La « Copa Ericsson » – une série de tournois « challengers », la deuxième division de l'ATP Tour – a été créée en 1997. Elle rétablit un peu la « géopolitique » du tennis avec 8 événements organisés en Argentine, au Brésil, au Chili, au Mexique, au Pérou et au Venezuela quand les tournois américains d'été sur surface rapide battent leur plein. Les « régionaux » de ces étapes se font un plaisir de jouer à domicile et les juniors locaux reçoivent des invitations pour s'aligner si leur classement ne le permet pas. Le continent, qui reçoit 3 tournois ATP Tour en fin d'année, offre à ses tennismen de haut niveau une autre possibilité que de dépenser 80 000 à 100 000 dollars par an (environ 500 000 à 600 000 francs) pour s'offrir une saison de tournois au loin.

« *La "Copa" aguerrit les jeunes en douceur,* explique un chroniqueur argentin. *Ils sont mieux suivis, rentrent chez eux facilement en cas de défaite, comme les joueurs européens ou américains dans les tournois de leur région.* » L'initiative de cette entreprise revient à l'Américain Cliff Buchholz, directeur du tournoi de Key Biscayne en Floride, associé à un homme d'affaires mexicain, actionnaire principal d'une chaîne de télévision, et très influent dans l'Organisation de télévision interaméricaine (OTI).

Pour Claus Marten, chargé de la promotion internationale du tennis chez Adidas, le marché sud-américain est encore un projet. « *Nos produits coûtent trop cher par rapport au pouvoir d'achat des gens de ces pays* », dit-il. Pour ne pas réserver le tennis aux plus riches, l'Argentine s'appuie depuis deux ans sur la tradition laissée par ses champions. Elle a introduit le tennis dans les écoles pendant les cours d'éducation physique. Cette année, 800 000 enfants y sont initiés. On en vise deux fois plus pour l'an prochain, même si le football reste roi.

Patricia Jolly

RÉSULTATS (SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI)

Simple messieurs

Troisième tour
Troisième quart du tableau : F. Dewulf (Bel.) b. T. Enqvist (Suè.) 6-3, 6-2, 6-3 ; F. Clavet (Esp.) b. M. Chang (EU, nº 11) 3-6, 7-6 (7/5), 6-2, 6-4 ; A. Corretja (Esp., nº 14) b. H. Gumy (Arg.) 6-1, 5-7, 6-7 (4/7), 7-5, 9-7 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. M. Gustafsson (Suè.) 6-1, 2-6, 6-4, 6-4.
Quatrième quart du tableau : M. Safin (Rus.) b. D. Vacek (Tch.) 6-3, 3-6, 6-3, 7-5 ; C. Pioline (Fra.) b. R. Krajicek (PB, nº 10) ; A. Berasategui (Esp., nº 16) b. D. Hrbaty (Slo.) 6-3, 6-3, 6-3 ; H. Arazi (Mar.) b. M. Zabaleta (Arg.) 6-4, 0-6, 6-4, 7-6 (7/3).

Huitièmes de finale
Premier quart du tableau : F. Mantilla (Esp., nº 15) b. R. Delgado (Par.) 6-2, 6-2, 6-4 ; T. Muster (Aut.) b. F. Meligeni (Bré.) 6-4, 6-7 (8/10), 6-3, 3-6, 6-3.
Deuxième quart du tableau : M. Rios (Chili, nº 3) b. A. Costa (Esp., nº 13), 4-6, 6-3, 6-3, 6-3 ; C. Moya (Esp., nº 12) b. J. Knippschild (All.) 6-3, 7-5, 3-6, 6-4.

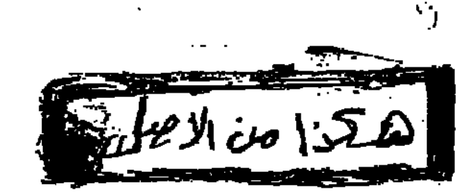
Simple dames

Troisième tour
Troisième quart du tableau : P. Schnyder (Sui.) b. S. Farina (Ita.) 6-2, 6-1 ; M. Serna (Esp.) b. R. Dragomir (Rou.) 6-4, 2-6, 6-1 ; S. Williams (EU) b. D. Van Roost (Bel., nº 15) 6-1, 6-1 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. A. Fusai (Fra.) 6-2, 6-1. Quatrième quart du tableau : C. Martinez (Esp., nº 11) b. V. Ruano-Pascual (Esp.) 6-1, 6-0 ; I. Majoli (Cro., nº 10) b. M. Diaz-Oliva (Arg.) 6-2, 7-6 (7/2) ; S. Testud (Fra., nº 14) b. G. Leon-Garcia (Esp.) 6-1, 6-1 ; L. Davenport (EU, nº 2) b. E. Likhovtseva (Rus.) 7-5, 7-5.

Huitièmes de finale
Premier quart du tableau : M. Hingis (Sui., nº 1) b. A. Smashnova (Isr.) 6-1, 6-2 ; V. Williams (EU, nº 6) b. H. Nagyova (Slov.) 6-1, 6-3. Deuxième quart du tableau : M. Seles (EU, nº 6) b. C. Rubin (EU) 6-1, 6-4. Troisième quart du tableau : P. Schnyder (Sui.) b. M. Serna (Esp.) 6-1, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4) b. S. Williams (EU) 4-6, 7-5, 6-3. Quatrième quart du tableau : L. Davenport (EU, nº 2) b. S. Testud (Fra., nº 14) 6-3, 4-6, 6-2.

Cédric Pioline retrouve ses supporteurs

Tennis de rêve devant des spectateurs enthousiastes, Cédric Pioline s'est qualifié, *samedi 30* mai, face au Néerlandais Richard Krajicek, tête de série nº 10 (6-3, 6-2, 7-5) au terme d'un match magnifique. Au fond du court, à la volée : ambitieux, le Français a joué de bravoure. Jamais Cédric Pioline n'a semblé aussi intense dans son tennis, jamais le public français ne lui a offert autant d'ovations. En huitièmes de finale, le dernier joueur français en course rencontrait, lundi 1er juin, la révélation Marat Safin (*Le Monde* daté 31 mai et 1er juin). Vainqueur de l'Américain Andre Agassi et du tenant du titre, le Brésilien Gustavo Kuerten, le jeune joueur russe a eu cette fois une partie plus facile, samedi 30 mai, en éliminant le Tchèque Daniel Vacek (6-3, 3-6, 6-3, 7-5).



هكذا من الأصل

Les patronages ont cent ans

La Fédération sportive et culturelle de France célèbre le centenaire d'une histoire méconnue. Les motivations de son fondateur – un médecin lorrain – n'étaient pas seulement humanistes

À **CENT ANS**, elle pratique encore vingt-six activités. Si elle chante et joue aux cartes, le football, la gymnastique et le tennis de table ne lui font pas peur. Elle dit même vouloir entrer dans le XXIe siècle avec une forme d'enfer. C'est que la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) a déjà surmonté pas mal d'épreuves, relevé nombre de défis et battu maints records. Et ce n'est pas un nouveau millénaire qui fera vaciller celle qui fut créée, le 24 juillet 1898, sous le nom d'Union des sociétés de gymnastique et d'instruction militaire des patronages et œuvres de jeunesse de France (USGIMPOJF), par le docteur Paul-Marie Michaux (1854-1923), dans le but avoué de muscler les citoyens afin de les préparer à la reconquête de l'Alsace-Lorraine.

Hygiéniste et catholique, le praticien estime que *« ni la famille, ni l'usine, ni l'atelier, ni même l'école ne se préoccupent suffisamment de l'éducation physique des enfants et des adolescents »* et en déduit que seuls les patronages peuvent combler ce vide. Lorrain et revanchard, *« la vue d'une jeunesse allemande disciplinée fiévreusement par les sociétés de gymnastique »* l'incite à agir. Et le voilà qui multiplie les concours, rassemblements publics tournant à la démonstration de force. Le 28 juin 1914, il organise un rendez-vous national regroupant 28 000 gymnastes dans huit villes. Le jour même, à Sarajevo, l'anarchiste Gavrilo Princip assassine l'archiduc François-Ferdinand et son épouse.

La guerre est déclarée. L'Alsace et la Lorraine sont reprises. La fédération du docteur Michaux a contribué à l'effort national. Elle peut désormais se consacrer à sa double mission évangélisatrice et sportive. Car l'église a vite compris quel parti elle pouvait tirer de cette œuvre. Pour ramener les baptisés vers l'autel, il suffit de les conduire aux vestiaires. Le commandement est clair : *« Tu ne joueras point, si tu ne communies pas. »* On communie donc, et on s'entraîne sans rechigner. Les bons Pères – bénévoles – font merveille. La Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF), c'est maintenant son nom, donne naissance aux plus grands clubs de l'Hexagone.

« Sans l'effort et le dévouement de l'encadrement des gens des patronages, ces équipes n'auraient jamais vu le jour, ni connu le succès qui fut le leur, affirme Jean-Marie Jouaret, cinquante et un ans, actuel secrétaire général de la FSCF. *Tout le monde connaît l'Alsace de Bagnolet, le Cercle Saint-Pierre de Limoges, l'Elan béarnais de Pau-Orthez ou l'Association sportive Villeurbanne-Eveil lyonnais (Asvel), en basket-ball, l'AJ Auxerre de Guy Roux, en football. Eh bien, ce sont des clubs de patronage. »* Mais Jean-Marie Jouaret ne le cache pas : il fallait aussi montrer la puissance de l'Eglise et les lacunes de l'Etat. Il y avait là quelque chose qui rappelait les aventures de Don Camillo.

D'autant que les adhérents n'ont pas oublié qu'en 1911 le préfet du Rhône avait interdit un concours fédéral de gymnastique et fait donner la troupe à cheval pour disperser les contrevenants à coups de bâton. Aujourd'hui, la FSCF se flatte encore des innovations du passé – l'invention de la licence nominative (1907), la naissance de la Coupe de France de football (1918) par Charles Simon, l'avènement du sport féminin (1919), l'obligation de l'assurance sportive (1923) et celle du contrôle médical (1930), la création de l'Union européenne de football, dite UEFA (1955) par Henri Delaunay –, comme autant de pierres dans le jardin des pouvoirs publics.

Mais la guerre de 40 et l'Occupation ont paralysé l'action de la fédération pendant de nombreuses années. Ses membres ont été ni plus ni moins courageux que l'ensemble des Français. Il y eut des résistants – le maquis Championnet, Eugène Maës, footballeur célèbre du patronage Olier, mort en déportation à Buchenwald, Madeleine Bouteloup, de l'AS Sainte-Hyppolyte, décédée à son retour des camps – des spectateurs et des collaborateurs. Elle ne s'en remettra pas. Et, dans les années 60, le Vatican décide de changer de stratégie : les Pères ne feront plus venir les brebis égarées vers eux, ils iront les chercher là où elles vivent. L'action catholique est née, les patronages sont moribonds.

La Fédération sportive de France, comme elle s'appelle alors, perd plus de 2 000 permanents bénévoles, une partie de ses locaux, un grand nombre de ses terrains et la manne occulte du clergé. *« Bien sûr, nos clubs continuaient de vivre des cotisations*, dit Jean-Marie Jouaret, *mais les licenciés étaient moins nombreux, mobilisés ailleurs eux aussi. Pendant dix ans, nous avons dû cultiver les vertus du pauvre. Et puis, dans les années 70, nous avons relevé la tête. Nous avons laissé tomber la notion de paroisse pour celle de quartier et l'évangélisation au profit de l'intégration. »*

Désormais, même si elle ne cache pas son inspiration chrétienne, la FSCF milite pour des valeurs qui appartiennent à tous. *« L'individu, son éducation, son épanouissement, rien n'est plus important à nos yeux. Nous allons vers ceux qui ont vu certaines portes se fermer, qui connaissent l'exclusion. Nos compétitions n'ont de valeur que si elles permettent la rencontre et le partage. La technique, le résultat ne sont plus essentiels »*, défend Jean-Marie Jouaret, lui qui fut une des gloires de la section basket-ball de l'Alsace de Bagnolet des grandes années. *« Aujourd'hui nous sommes ouverts à tous, sans distinction de religion. Dieu merci »*, ajoute-t-il à voix basse.

Michel Dalloni

Du basket-ball par nécessité

Si, pour se préparer à la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine, à laquelle le fondateur pensait tout haut, les membres de patronages affiliés à la fédération s'adonnaient à la gymnastique et au tir, ils pratiquèrent aussi, avec succès, le basket-ball et le tennis de table. *« Ce sont deux sports qui nécessitent peu d'espace*, explique Jean-Marie Jouaret, secrétaire général de la Fédération sportive et culturelle de France : *un bout de terrain, des traits de craie ou une table et un filet suffisent à occuper les enfants. »*

Voilà comment la FSCF a fourni à la France ses plus beaux clubs de balle au panier – Cholet, Limoges, Villeurbanne, Bagnolet – et quelques-uns de ses meilleurs joueurs. Ainsi Jacques Perrier, auteur du panier qui qualifia l'équipe nationale pour la finale des Jeux olympiques de Londres (1948), *disputée contre les Etats-Unis*, était un enfant des Hirondelles des Coutures, à Bagnolet, dans la banlieue de Paris.



Ce document d'époque montre que les abbés arbitraient avec vigilance des matches qui pouvaient avoir lieu dans le brouillard, comme cette rencontre organisée par la Jeanne-d'Arc de Charleville Mézières (Ardennes).

500 000 membres pour 1 967 clubs

● **Origine.** La Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) a été créée en 1898 par le docteur Paul Michaux sous le nom d'Union des sociétés de gymnastique et d'instruction militaire des patronages et œuvres de jeunesse de France (USGIMPOJF). Elle deviendra Fédération des sociétés catholiques de gymnastique (FSCG) en 1901, Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF) en 1903, Fédération sportive de France (FSF) en 1947 puis FSCF en 1968. Elle est membre du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

● **Hitoire.** La FSCF est à l'origine du serment olympique (1906), de la licence nominative (1907), de la Coupe de France de football (1918), de l'avènement du sport féminin (1919), de l'assurance sportive (1923), du contrôle médical (1930), du brevet sportif populaire (1934) et de l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play (AFSVFP).

● **Adhérents.** LA FSCF regroupe 1 967 associations, représentant 5 086 sections d'activités dont 4 223 ont un caractère sportif, implantées dans plus de 1 700 villes. Les sections sportives les plus nombreuses sont celles de gymnastique sportive (1 268), de twirling (339), de tennis de table (324), de basket-ball (229), de volley-ball (188) et de football (165). Les activités culturelles regroupent 863 sections, dont 258 consacrées au théâtre et 185 à la danse. La fédération revendique 217 024 licenciés mais affirme que plus de 500 000 membres fréquentent ses associations.

● **Les gloires.** Le coureur de demi-fond Jules Ladoumègue, recordman du monde du 1 500 m en 1930, des Jeunes de Cypressat (Gironde) ; Marcel Hansenne, médaille de bronze du 800 m des Jeux olympiques de Londres, en 1948, de l'Intrépide du Sacré-Cœur de Tourcoing ; Michel Jazy, multiple recordman du monde de demi-fond, de l'AS Centre de Paris ; le footballeur Alex Thépot, capitaine de l'équipe de France des années 30, de l'Armoricaine de Brest ; Jean-Michel Larqué, capitaine de l'AS Saint-Etienne, de la Jeanne-d'Arc du Béarn ; le chanteur Maurice Chevalier, des Ménilmontagnards de Paris ; Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, de l'Espérance de Belleville de Paris ; Edouard Balladur, ancien premier ministre, de l'Œuvre Jean-Joseph-Allemand de Marseille.

Les ambitions païennes du Football-Club des Gobelins

TROIS VICTOIRES en coupe fédérale de football catégorie vétérans, deux chez les seniors et une pour les juniors. Pas de doute, le Football-Club des Gobelins, niché rue du Dessous-des-Berges, tout au bout de ce Paris populaire du 13e arrondissement, adore les compétitions organisées par la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) et les trophées qui vont avec. Etrange affinité entre un club fondé en 1968 par une quinzaine de copains du lycée des Gobelins (baptisé par la suite Lurçat), assez peu portés sur la messe, et une fédération qui affiche ses origines catholiques.

Et, pourtant, l'histoire dure depuis 1990. *« Attention*, prévient André-Paul Troudart, cinquante et un ans, secrétaire général du FC Gobelins, *toutes nos équipes sont engagées dans les épreuves portant le label Fédération française de football. La valeur des équipes engagées n'a pas d'égal et les titres décernés ont une valeur unique. Si nous avons décidé de participer à la coupe fédérale de la FSCF, c'est que la phase finale se déroule sur deux jours et oblige à un déplacement qui permet à nos garçons de se retrouver, de se souder, d'avoir des souvenirs communs. »*

Ce sont les vétérans, qui évoluent aujourd'hui en division d'honneur de ligue, qui ont montré l'exemple. *« Au départ*, rappelle André-Paul Troudart, *c'était le prétexte d'un petit voyage estival, entre nous. C'est notre président, Philippe Surmont, qui nous a fait connaître la FSCF. Plus jeune, il avait appartenu à l'équipe de patronage de l'Union athlétique du chantier, dans le 12e. Il connaissait bien les compétitions de la fédération et nous a dit que c'était vraiment sympa. Nous sommes allés pour voir. L'état d'esprit est super. Rien à voir avec le championnat du dimanche. »*

Mais comme l'appétit de victoires vient en jouant, le FC Gobelins a rapidement mis la main sur la coupe en jeu. Curieux de voir leurs aînés évoquer ces *« bons moments »*, les seniors (première division de district) et les juniors (promotion de première division du challenge Maratra) ont voulu participer à leur tour.

Et voilà comment le FC Gobelins (380 licenciés) est devenu le seul club de « païens » à disputer la coupe fédérale de la FSCF. *« Nous n'avons pas réussi à entraîner d'autres « mécréants »*, s'amuse André-Paul Troudart. *Mais il y a plus fort. Si vous regardez bien notre effectif, vous verrez que nous recrutons essentiellement dans les cités du 13e et autour. Beaucoup de nos jeunes sont des beurs de confession musulmane. Pour jouer la coupe, ils ont dû signer une licence dans une « fédé » catholique. Aucun n'a discuté. Ils s'en moquent. Ce qui compte, c'est être ensemble, jouer et gagner. »*

M. D.

La course au sandwich de Robert Lamoureux

S'IL A COLLECTIONNÉ bon nombre de rôles tout au long de sa carrière de comédien, Robert Lamoureux, soixante-dix-neuf ans, dont la pièce *« Si je peux me permettre »* est à l'affiche du théâtre parisien des Nouveautés depuis septembre 1996, garde un souvenir ému de celui que le club du Rayon de Saint-Mandé, aux portes de la capitale et à l'orée du bois de Vincennes, lui fit tenir huit années durant : remplaçant de luxe des équipes de basket-ball et d'athlétisme. Pour *Le Monde*, il a accepté de revenir sur cette expérience d'apprenti sportif du « patro ».

« Je me suis retrouvé au Rayon parce que ma mère et mon grand-père s'étaient installés à Saint-Mandé comme horticulteurs, explique-t-il. *Ils m'avaient inscrit au catéchisme, dont les cours se déroulaient dans les locaux du club. J'y suis entré à douze ans, j'en suis sorti à vingt ans, à cause de la guerre. Mais, bon, je dois bien reconnaître que je n'étais pas une vedette. Le sport, ce n'était pas vraiment mon truc. D'abord, je n'avais pas de souffle ; ensuite, j'ai commencé à travailler très tôt chez Citroën, à Levallois. J'étais là parce que l'ambiance était vraiment bon enfant. »*

« On était très libre, même si le directeur du patronage exigeait de nous une certaine assiduité à la messe, confie-t-il. *L'essentiel, c'était qu'il nous voie à la sortie de l'église. Le jeu consistait à ne pas assister à l'office et à se faufiler discrètement dans la foule des fidèles un peu avant la fin. A l'époque déjà, je n'étais pas croyant. Mais le directeur était content, et, nous, nous échappions aux réprimandes. C'est comme pour l'entraînement, nous jouions entre nous, rien n'était vraiment organisé. »*

DÉVOUEMENT

« De toute façon, tout le monde *faisait tout*, assure-t-il. *Les basketteurs couraient le dimanche et les athlètes jouaient au basket-ball le samedi. Il y avait une formidable solidarité entre nous et un incroyable dévouement des adultes qui nous encadraient. Nous venions de tous les milieux. Les plus défavorisés avaient leur place, sans que personne ne trouve à redire. Je me souviens de Georges, un de mes copains, il vivait dans la zone de l'époque, le reste des fortifs, dans une cabane misérable. Le mercredi, nous allions le voir avec le directeur pour remettre à sa famille des bons de lait, de bois ou de charbon. »*

« Mon truc, soutient-il, *c'était plutôt l'athlétisme. Une fois, j'ai même rencontré Michel Droit. Il courait sur les haies pour Vincennes. Je ne me souviens pas s'il était fort ou pas. Je me rappelle beaucoup mieux de ma victoire du 29 mai 1938, sur 1 500 m, face au terrible Bouchotte, des Hirondelles des Coutures. Juste avant le départ, affamé, il avait avalé d'une bouchée le sandwich saucisson-beurre qu'on lui avait offert avec une petite arrière-pensée. Pendant la course, il a roté, soufflé, transpiré comme jamais avant d'abandonner. Et il m'a suffi de retenir un coéquipier par le maillot pour m'imposer. A Saint-Mandé, on en parle encore. »*

M. D.

La finale néo-zélandaise du Super-12 a donné lieu à une décevante démonstration de rugby à l'ancienne

Les Canterbury Crusaders ont battu les Auckland Blues (20-13)

La première finale entièrement néo-zélandaise de la jeune histoire du Super-12, cette compétition qui réunit également des équipes sud-africaines et australiennes, n'a pas livré le match espéré par les spécialistes. La victoire des Canterbury Crusaders fut surtout celle des vertus traditionnelles de vaillance et de persévérance et d'un engagement physique total. Au passage, elle prive Auckland d'un troisième titre.

AUCKLAND
de notre envoyé spécial

Andrew Mehrtens est resté longtemps sur la pelouse d'Eden Park, à Auckland (Nouvelle-Zélande), samedi 30 mai. Comme s'il voulait savourer chaque instant de bonheur, le blond demi d'ouverture des Canterbury Crusaders reste planté là, dans l'axe des poteaux, entouré de micros, de supporteurs aux visages peinturlurés de rouge et noir et de chercheurs d'autographe déchaînés.

La sélection de Canterbury vient de gagner la finale du Super-12, battant les Auckland Blues au terme d'un match étriqué (20-13). C'est la première fois depuis 1987 que les hommes du Sud gagnent à Auckland et, même si les « *Croisés* » viennent de mettre fin à l'hégémonie des Blues, l'imperturbable Andrew Mehrtens n'a rien perdu de sa lucidité.

« *Bon, d'accord*, reconnaît-il, *ce n'était peut-être pas du grand spectacle. C'est même sûr. Mais une finale est une finale, et une finale, ça se gagne !* » Depuis les débuts de cette compétition provinciale il y a trois ans, joueurs et spectateurs du Super-12 se sont habitués à des matches débordant de mouvement, une débauche de passes et d'attaques à tout-va, où, malgré les enjeux, la moyenne d'essais était de quatre par équipe, et les scores de 30, 40 voire 50 points sont devenus la norme. Même les demi-finales de la semaine précédente n'avaient pas dérogé à la règle, Auckland battant les Otago Highlanders (37-31) et Canterbury venant au bout des Coastal Sharks sud-africains (36-32).

JEU D'UN AUTRE ÂGE

Cependant, au lieu de finir en apothéose, dans ce feu d'artifice de rugby offensif auquel tout le monde s'attendait, le Super-12 s'est achevé avec un match où la défense a pris le pas sur l'attaque. Seulement 3-0 à la mi-temps, 10-10 après une heure de jeu, et l'essai de la « *gagne* » à une minute de la fin du temps réglementaire. Bref, un vrai match « *à l'ancienne* », qui a vu la victoire des vertus traditionnelles de vaillance, persévérance et d'un engagement physique total.

Comment expliquer ce retour à un rugby d'un autre âge lors de la finale entre les deux provinces néo-zélandaises samedi à Auckland ?

Dans les vestiaires, certains joueurs ont fait état d'une fatigue physique. « *C'est comme si on venait de jouer onze test-matches d'affilée* », a assuré Andrew Mehrtens. D'autres ont évoqué une fatigue nerveuse après les demi-finales palpitantes du week-end précédent.

Pour Graham Henry, l'entraîneur des Auckland Blues, l'explication est simple : « *La tension autour du match a mis les deux équipes sous pression. Les joueurs étaient crispés, tendus, et ils ont livré un jeu plus conservateur. Mais cette tension est normale. Après tout, le Super-12 est la plus grande compétition du rugby professionnel au monde.* » Autant dire à nouveau que l'enjeu a pris le pas sur le jeu car, pour compliquer le tout, certains joueurs briguaient là une sélection pour les prochains tests contre l'équipe d'Angleterre.

Avec son capitaine Michael Jones, Graham Henry a regretté les occasions manquées des Blues, notamment en début de seconde mi-temps. Mais, menés par leur capitaine Todd Blackadder, les hommes de Canterbury ont repoussé les assauts répétés de leurs adversaires.

« AVEC LES TRIPES »

« *On était mal barrés*, a admis Todd Blackadder, *mais j'ai demandé aux gars d'aller au fond d'eux-mêmes. Ce match, il a fallu le gagner avec les tripes.* »

Battus en conquête, dominés dans l'occupation du terrain, les Crusaders n'ont jamais relâché leur pressing défensif, profitant même d'une petite faute adverse pour inscrire, par Norm Maxwell un essai de 20 mètres transformé par Andrew Mehrtens. « *Tout le monde nous croyait morts vingt minutes avant la fin*, a commenté ce dernier. *C'est bien la preuve que rien qu'avec du cœur et du mental on peut encore gagner des matches.* » Même en finale du Super-12.

Ian Borthwick

Basket : les Chicago Bulls face aux Utah Jazz en finale NBA

POUR ATTEINDRE la finale du championnat américain de basket-ball professionnel (NBA), l'équipe des Chicago Bulls, lauréate de six titres en huit ans, a livré un des matches les plus tendus de son histoire face aux Indiana Pacers, finalement battus (88-83), dimanche 31 mai. Les coéquipiers de Michael « Air » Jordan ont été poussés jusqu'au septième et dernier match de la finale de conférence Est. Les hommes de l'entraîneur Larry Bird, ancienne vedette des Boston Celtics dans les années 80, ne se sont inclinés que dans les dernières secondes.

Michael Jordan (28 points), le Croate Tony Kukoc (21 pts) et Scottie Pippen (17 pts) ont été les meilleurs marqueurs des Bulls dont la nette domination au rebonds offensifs (22 contre 3 aux Pacers) explique la victoire. « *Cela a été très dur. Il a fallu se battre jusqu'au bout pour chaque balle* », a admis Michael Jordan qui, avec ses 25 points, devient le meilleur marqueur de tous les temps en phase finale (5 790 points contre 5 762 points à Kareem Abdul-Jabar, des Los Angeles Lakers). En finale, les Chicago Bulls retrouveront les Utah Jazz, une équipe qu'ils avaient battue (4-2) en 1997. Ils ne disposeront pas cette fois de l'avantage du terrain et devront commencer en se déplaçant deux fois à Salt Lake City, le premier match étant prévu mercredi 3 juin.

Football : l'Angleterre se prive de Paul Gascoigne pour le Mondial

GLENN HODDLE a décidé de se priver de Paul Gascoigne pour la Coupe du Monde 1998. Le talentueux joueur, le plus populaire et le plus controversé du football britannique, a été écarté, dimanche 31 mai, de la liste des 22 joueurs retenus par le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre qui évoluera, pour le premier tour de la compétition, dans le groupe G avec la Roumanie, la Colombie et la Tunisie. La décision de Glenn Hoddle va susciter une énorme polemique. Si le tour de taille de Paul Gascoigne s'est encore élargi, si sa condition physique est loin d'être optimale, si ses frasques continuent de faire le bonheur des journaux à scandales, « Gazza » reste le joueur préféré du public anglais. Et cette mise à l'écart, à 31 ans, constitue sans doute un coup d'arrêt définitif à sa carrière internationale. Il y a deux semaines, « Gazza » avait été surpris aux petites heures du jour, à la sortie d'une boite de nuit londonienne où il avait festoyé en compagnie du chanteur Rod Stewart. Glenn Hoddle l'avait mis en garde publiquement, estimant qu'il n'était qu'à 60 % de ses moyens, jugement que ses prestations du tournoi Hassan II, au Maroc (27-29 mai), ont confirmé.

■ **Le gardien titulaire de l'équipe d'Italie, Angelo Peruzzi (Juventus Turin)**, s'est blessé (élongation à une cuisse), dimanche 31 mai, lors d'un entraînement à Coverciano, près de Florence. Il ne pourra pas participer au Mondial et sera remplacé par le gardien de l'Inter Milan, Gianluca Pagliuca, qui était titulaire pour le Mondial 1994.

■ **En match de préparation** du Mondial, l'Allemagne (groupe F), a dominé (3-1) la Colombie (gr. G) grâce à Oliver Bierhoff (2 buts) et Andreas Möller. A Washington, les Etats-Unis (groupe F) et l'Ecosse (groupe A) ont fait match nul (0-0).

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : déjà vainqueur en 1994, puis en 1996 et 1997,** Grzegorz Urbanovski a gagné, dimanche 31 mai, la 52e édition du Paris-Colmar à la marche. Le Polonais a parcouru 521 km de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) à Colmar (Haut-Rhin) en 62 h 26 min. Chez les dames, la Française Delcina Pajoul s'octroie la première place en terminant son parcours de 343,5 km en 45 h 24 min.

■ **BOXE : après douze reprises d'un combat difficile,** le Français Laurent Boudouani a conservé son titre WBA des super-welters en battant aux points le Panaméen Guillermo Jones, samedi 30 mai, à Las Vegas (Etats-Unis). Tenant du titre, il a éprouvé des difficultés devant l'allonge supérieure de son adversaire, ne prenant l'ascendant que dans les trois dernières reprises.

■ **CYCLISME : le Suisse Alex Zülle (Festina)**, a gagné, dimanche 31 mai, à Trieste, la 15e étape du tour d'Italie, disputée contre la montre sur 40 km. *Le « maître du chrono »* a signé sa troisième victoire dans le Giro à plus de 53 km/h de moyenne, repoussant le second, l'Ukrainien Serguei Gontchar (Cantina Tollo) à 52 secondes. A sept jours de l'arrivée à Milan, le Suisse précède le Russe Alexander Tonkov de 2 min 2 secondes au classement général.

■ **GYMNASTIQUE : la Française Ludivine Fournon** a pris la 5e place à la poutre et la 7e place au sol, dimanche 31 mai lors de la deuxième journée des finales de la Coupe du monde, à Sabae (Japon). A la poutre, la Chinoise Liu Xuan, médaillée d'argent par équipes aux championnats du monde 1995 et médaillée de bronze à la poutre aux championnats du monde 1996, a créé la suprise en terminant première. Chez les messieurs, le Russe Alexei Nemov, champion olympique en titre au saut de cheval, a pris la médaille d'or à cet appareil.

■ **HANDBALL : après avoir concédé un match nul face à la Lituanie (20-20)**, l'équipe de France a perdu (22-25) face à la Suède, vice-championne du monde, lors de la 2e journée du Championnat d'Europe, samedi 30 mai, à Bolzano (Italie). Les Tricolores doivent impérativement s'imposer face à l'Italie, lundi 1er juin, puis face à l'Allemagne ou à la Yougoslavie en fin de semaine pour espérer terminer à la 3e place et obtenir une qualification directe pour le Mondial 1999.

■ **MOTOCYCLISME : l'Espagnol Alex Criville (Honda) a pris la tête du Championnat du monde 500 cc**, avec 2 points d'avance, en signant, dimanche 31 mai, sur le circuit du Castellet (Var)lors du Grand Prix de France, sa 2e victoire de la saison. Quadruple champion du monde en titre, l'Australien Michael Doohan a pris la 2e place dans l'ultime tour où il a dépassé Carlos Checa (Honda). Moins de deux semaines après une opération pour une double fracture du talon droit, Olivier Jacque (Honda) enlève une belle 4e place. En 250 cc, le Japonais Tetsuya Harada (Aprilia) a profité de sa victoire pour se porter en tête du classement général. Le Japonais Kazuto Sakata (Aprilia), vainqueur en 125 cc, a également fait coup double.

■ **RUGBY : *profitant du relâchement de Bègles-Bordeaux en seconde période*,** le Stade Francais a gagné, samedi 30 mai, sur la pelouse de Bègles (25-38), son billet pour la finale de la Coupe de France (trophée Yves-Du Manoir). Les champions de France rencontreront le Stade toulousain vainqueur à Agen (21-20), vendredi 29 mai.

■ **SKI : lors du 68e congrès de la Fédération française de ski (FFS)** tenu à Dijon, Bernard Chevallier, 54 ans, a conservé, samedi 30 mai, son fauteuil de président, un poste qu'il occupe depuis 1987.

■ **LOTO : les tirages no 43 du Loto** effectués samedi 30 mai ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 2, 4, 14, 16, 30, 43 ; numéro complémentaire : 20. Rapport pour 6 bons numéros : 7 946 820 F ; 5 numéros et le complémentaire : 46 545 F ; 5 numéros : 7 330F ; 4 numéros et le complémentaire : 290 F ; 4 numéros : 145 F ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F ; 3 numéros : 15 F.
Second tirage : 20, 23, 24, 39, 40, 47 ; numéro complémentaire : 36. Pas de gagnants pour 6 numéros ; 5 numéros et le complémentaire : 268 410 F ; 5 numéros : 10 205 F ; 4 numéros et le complémentaire : 428 F ; 4 numéros : 214 F ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F ; 3 numéros : 19 F.

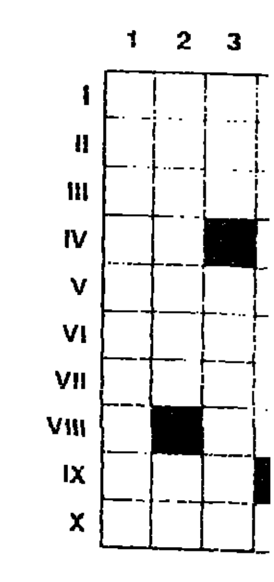
Vent fort en

PRÉVISIONS POUR LE 02

INFORMATIQUE

Dell

MOTS CROI



HORIZONTALEMENT

Vent fort en Manche

LA DÉPRESSION qui remonte vers le Nord en se creusant s'accompagnera, mardi, d'un fort coup de vent de sud-ouest sur les régions proches de la Manche. L'activité pluvieuse, principalement cantonnée sur le flanc est du pays, restera modérée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En bord de Manche, le vent de sud-ouest atteindra temporairement 90 km/h en rafales, notamment le matin. Ces régions garderont un ciel assez chargé avec de nombreuses ondées. Plus au sud, le ciel alternera éclaircies et averses. Il fera de 17 à 19 degrés.

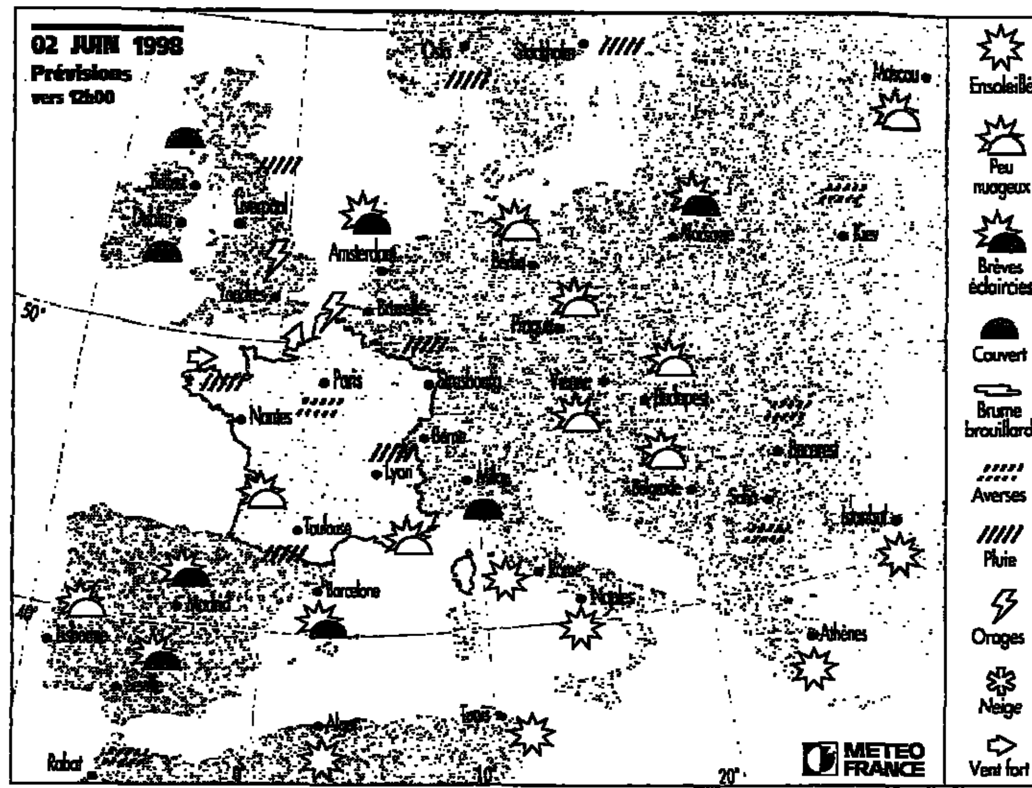
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Du Centre à l'Ile-de-France, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Près de la frontière belge, les pluies parfois orageuses du début de journée s'évacueront vers le nord. En bord de Manche, les nuages l'emporteront et le vent soufflera jusqu'à 90 km/h. Il fera aux alentours de 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Un temps lourd avec menace orageuse sévira partout en matinée, et se limitera l'après-midi à l'Alsace et à la Franche-Comté. Il fera de 21 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera orageux *en Midi-Pyrénées. Les* orages menaceront jusqu'au soir près de la montagne Noire. Plus à l'ouest, les éclaircies se développeront. Il fera de 20 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – De l'Auvergne aux Alpes, les averses orageuses ponctueront la journée. Les éclaircies seront franches sur le Limousin. Il fera de 20 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Un soleil voilé prévaudra en bord de mer. Quelques orages éclateront l'après-midi dans l'arrière-pays, *et pourront localement déborder vers la côte en soirée autour du golfe du Lion.* Il fera de 23 à 26 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** La compagnie aérienne Sabena va ouvrir à partir du mardi 2 juin une ligne quotidienne (excepté le dimanche) entre Bruxelles et Belfast (Irlande du Nord), devenant ainsi l'unique compagnie à desservir ces deux villes. Après Birmingham et Londres-Stansted, Belfast est en deux mois la troisième destination ouverte par la Sabena entre Bruxelles et des villes du Royaume-Uni. La compagnie Sabena exploite désormais sur ce pays 108 vols quotidiens.

■ **FRANCE.** La compagnie Air Liberté prolonge jusqu'au 31 décembre sa promotion permettant d'acquérir la carte d'abonnement Libre France au prix de 500 F au lieu de 1 500 F. Au nombre de ses avantages, un cadeau de bienvenue *de 5 000 milles*, une *réduction* de 30 % environ et la priorité sur les vols chargés. Renseignements au 0-801-208-208.

PRÉVISIONS POUR LE 02 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	14/22 P	PAPEETE	25/30 N	KIEV	16/25 P	VENISE	17/23 S	LE CAIRE	18/30 S
AJACCIO	16/27 S	NANTES	13/19 P	POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	14/19 S	VIENNE	15/26 S	MARRAKECH	17/25 P
BIARRITZ	14/22 N	NICE	16/22 N	ST-DENIS-RÉ.	22/27 N	LIVERPOOL	12/14 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/22 C
BORDEAUX	14/23 N	PARIS	13/19 P	**EUROPE**		LONDRES	12/16 P	BRASILIA	17/27 S	PRETORIA	6/24 S
BOURGES	13/19 N	PAU	12/19 N	AMSTERDAM	14/20 N	LUXEMBOURG	11/22 P	BUENOS AIR.	3/13 S	RABAT	14/22 P
BREST	11/16 P	PERPIGNAN	19/22 N	ATHENES	20/28 S	MADRID	13/20 N	CARACAS	26/32 N	TUNIS	22/37 S
CAEN	14/18 P	RENNES	12/18 P	BARCELONE	20/24 N	MILAN	16/26 C	CHICAGO	14/25 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	13/19 P	ST-ETIENNE	12/20 P	BELFAST	7/13 C	MOSCOU	13/22 N	LIMA	20/22 C	BANGKOK	26/34 C
CLERMONT-F.	13/19 P	STRASBOURG	13/23 P	BELGRADE	14/27 S	MUNICH	11/25 N	LOS ANGELES	13/19 S	BOMBAY	29/34 N
DIJON	13/19 N	TOULOUSE	15/23 P	BERLIN	13/25 S	NAPLES	18/30 S	MEXICO	15/27 S	DJAKARTA	27/32 C
GRENOBLE	14/22 P	TOURS	13/18 P	BERNE	11/23 N	OSLO	7/14 P	MONTREAL	11/23 P	DUBAI	30/42 S
LILLE	13/20 P	***FRANCE outre-mer***		BRUXELLES	14/21 P	PALMA DE M.	20/28 S	NEW YORK	17/24 S	HANOI	28/34 P
LIMOGES	13/18 N	CAYENNE	24/29 P	BUCAREST	16/27 P	PRAGUE	11/24 S	SAN FRANCIS.	12/16 C	HONGKONG	26/28 P
LYON	14/22 P	FORT-DE-FR.	26/30 C	BUDAPEST	13/26 S	ROME	16/26 S	SANTIAGO/CHI	4/19 C	JERUSALEM	19/27 S
MARSEILLE	18/25 N	NOUMEA	21/25 N	COPENHAGUE	10/17 P	SEVILLE	17/25 N	TORONTO	11/21 P	NEW DEHLI	29/45 S
				DUBLIN	9/13 C	SOFIA	12/23 P	WASHINGTON	15/28 S	PEKIN	17/21 P
				FRANCFORT	14/23 C	ST-PETERSB.	11/17 P	**AFRIQUE**		SEOUL	17/22 P
				GENEVE	14/21 N	STOCKHOLM	9/15 P	ALGER	19/30 S	SINGAPOUR	28/31 C
				HELSINKI	11/15 C	TENERIFE	16/20 S	DAKAR	22/26 S	SYDNEY	13/18 C
				ISTANBUL	15/22 S	VARSOVIE	12/22 N	KINSHASA	22/31 S	TOKYO	19/24 P

Situation le 1er juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

INFORMATIQUE

Dell veut réaliser la moitié de ses ventes sur Internet

LIMERICK (Irlande)
de notre envoyé spécial

Qui croirait que 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires a pu être produit, en trois mois, dans une usine perdue dans la campagne, à Limerick, une modeste bourgade du sud-ouest de l'Irlande ? Et pourtant, c'est à partir de cette tête de pont – une usine Atari rachetée en 1991 – que Dell Computer Corporation, le géant américain de l'assemblage informatique, inonde le marché européen avec ses PC *made in Ireland*.

La compagnie d'Austin (Texas) a annoncé, mercredi 20 mai, ses résultats pour le premier trimestre, affichant pour la troisième année consécutive un chiffre d'affaires mondial en hausse de plus de 40 %. Il s'établit à 3,9 milliards de dollars sur les trois premiers mois de l'année, avec un bénéfice net de 305 millions de dollars.

Ce qui le placerait, indique la compagnie, au premier rang mondial en terme de profit, au second *en chiffre d'affaires et troisième* en nombre d'unités vendues derrière Compaq et IBM. 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires provient des ventes réalisées à partir de l'usine de Limerick, soit une hausse en Europe de 62 % lors du trimestre écoulé. Plus forte que celle enregistrée aux Etats-Unis (Austin) et en Asie (Penang, en Malaisie).

Le secret de cette *« société à haute vélocité »*, qui réjouit Wall Street à l'heure ou d'autres – Intel notamment – annoncent un ralentissement de leur croissance, c'est le « modèle direct », inventé par Michael Dell, fondateur de l'entreprise, aujourd'hui âgé de trente-trois ans et milliardaire en dollars.

SANS INTERMÉDIAIRE

Dell s'est débarrassé du *« middleman »*, l'intermédiaire qui revend les ordinateurs. La compagnie ne possède quasiment aucun magasin, vend depuis l'origine (1984) ses produits par téléphone et table désormais sur Internet pour accélérer encore la transaction.

Dell vend chaque jour pour *5 millions de dollars de matériel* par ce canal, qui draine ainsi environ 15 % de son activité, soit cinq fois plus qu'il y a un an ! Mais l'objectif est de commercialiser 50 % des produits Dell grâce à la Toile d'Internet en l'an 2000.

Ce mode de vente doit renforcer l'autre pilier de la sagesse version Dell, c'est-à-dire la réduction des stocks. Ceux de l'usine de Limerick sont écoulés en moyenne en sept jours, soit environ trois fois plus rapidement que chez ses concurrents. Les composants se trouvent en fait chez les fournisseurs – 70 % proviennent d'Irlande – qui effectuent de sept à huit livraisons par jour. Ce qui permet l'intégration immédiate des toutes dernières innovations.

Chaque PC circulant sur les chaînes correspond à une commande précise, matérialisée par une fiche et des batteries de codes-barres permettant de le suivre à travers les lignes, de regrouper les commandes et d'intégrer les composants et les logiciels sélectionnés par le client – en quatorze langues différentes. Il suffit de quatre heures pour assembler une machine, au maximum deux *jours après la prise de commande*, au rythme de 8 000 à 12 000 unités par jour. Reste la livraison, effectuée par camions, certains chauffeurs étant formés pour installer le PC sur le bureau du client. Une telle logistique constitue le coup de génie de Dell car, en matière d'innovation, l'assembleur reste un nain technologique, avec seulement 1,6 % de son budget consacré à la recherche et développement. *« Nous collons à nos fournisseurs, Intel et Microsoft, et aux standards les plus répandus, pour offrir les produits les plus récents »*, résume Mort Topfer, le vice-président.

PAS DE COURSE AU PRIX

De même, Dell ne s'est pas lancé dans la course au PC à moins de 1 000 dollars, dans laquelle s'épuisent nombre de ses concurrents, qui comptent récupérer leur marge sur leur offre haut de gamme. Si bien que, sans casser les prix, le Texan d'Austin a pu gagner des parts de marché considérables. La cible de Dell reste le secteur de l'entreprise (70 % de ses ventes) – serveurs et stations de travail notamment –, même s'il *ne néglige pas les particuliers.* Le fabricant doit affronter sur ce créneau un concurrent sérieux, Gateway 2000, lui aussi adepte du modèle direct.

Ce qui implique de résoudre un paradoxe : comment acheter un PC sur Internet lorsqu'on n'a pas de PC ? *« On note un pic de visites sur notre site à l'heure du déjeuner, mise à profit par les employés pour naviguer »*, note Gordon Ballentyne, responsable d'Internet pour l'Europe, qui prévoit d'offrir des tarifs préférentiels aux salariés de ses clients en entreprise, *« un marché considérable »*.

« Les visiteurs européens sont deux fois plus susceptibles d'effectuer un achat lors d'une consultation sur Internet que les Américains, note-t-il. *Et les Français sont en tête, sans doute*, avance-t-il, *grâce au Minitel, qui les a familiarisés avec le clavier. »*

Pour faire face à la croissance espérée du marché européen, Dell prépare la construction d'une nouvelle unité et a promis au comté de Shannon la création de 3 000 emplois d'ici quatre ans. On comprend que ses dirigeants traversent les verts coteaux avec des égards de chefs d'Etat, limousine et motards leur ouvrant les portes de cet eldorado irlandais.

Hervé Morin

DÉPÊCHES

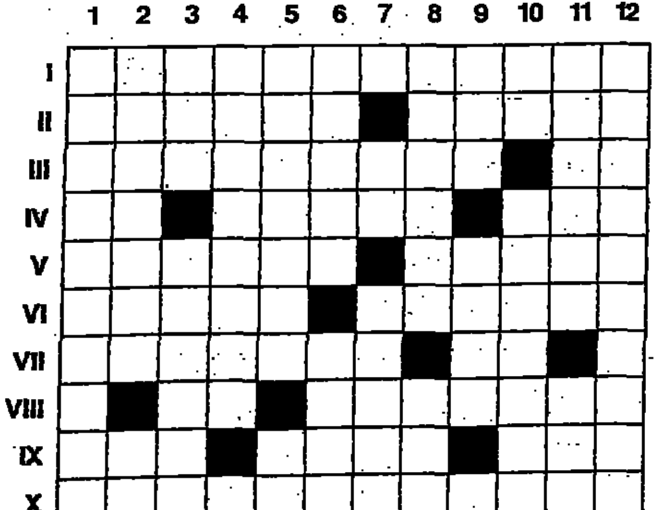
■ **AN 2000 : le Japon est mal préparé à faire face au « bogue de l'an 2000 »**, qui risque de dérégler les systèmes informatiques incapables de faire la différence entre 2000 et 1900 (*Le Monde* du 21 mai), selon la Chambre de commerce et d'industrie américaine à Tokyo (ACCJ). Elle estime que les efforts du gouvernement *« ont été décevants compte tenu de la gravité du problème ». « Un dysfonctionnement systémique des marchés financiers,* souligne-t-elle, *causerait des dommages considérables et une perte de crédibilité des entreprises. »*
Un responsable de la Banque du Japon estime toutefois que ces critiques sont fondées sur des études anciennes qui ne reflètent pas la situation actuelle. Cet établissement bancaire affirme avoir, dès l'été 1997, envoyé une « check-list » aux institutions financières.

■ **Le gouvernement néerlandais** craint que les conséquences du passage à l'an 2000 sur le fonctionnement des logiciels informatiques soient plus importantes et plus coûteuses que prévu. Les Pays-Bas ont déjà provisionné 500 millions de florins (environ 1,5 milliard de francs) pour résoudre la question, et une augmentation de ce budget pourrait être décidée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98130

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Evite les débordements extérieurs. – II. Ses débordements avec Vénus ont inspiré les artistes. Tous les coups sont permis quand elle est libre. – III. Femme de chef. Un début d'ébauche. – IV. Préposition. Mouvement oscillatoire. Pièce rapportée. – V. Sa réputation n'est pas bonne, bien qu'il soit protégé. Vase recherché. – VI. Singe-araignée. Bien exécuté. – VII. Protège le Bauteuil. Possessif. – VIII. Dans la gamme et dans l'eau. Nous met au parfum. – IX. Maintient le kimono. Son droit permet d'entrer. Entré en représentation. – X. Mettre entre toutes les mains.

VERTICALEMENT

1. Mise en pièces parfois théâtrale. – 2. Avec ses gros yeux, c'est un bon chasseur. Epreuve pour le petit loup. – 3. Passage étroit. Met la main à la pâte. – 4. Non-respect du modèle. – 5. Fournisseuse textile du Nord. Associe. – 6. Draine la Tarentaise avant de rejoindre le Rhône. Filtre naturel. – 7. Article. Se maintint. – 8. Dans l'embrasure de la fenêtre. Savoureux dans le propos. – 9. Eliminé définitivement. Une arme souvent déloyale. – 10. Pris en pitié. Souples, elles garnissent livres et pantalons. – 11. Sortiras. Résout bien des problèmes. – 12. Appareil de projection d'une grande finesse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98129

HORIZONTALEMENT

I. Romans-photos. – II. Ipomée. Abuse. – III. Pénétrable. – IV. Arts. Filière. – V. Ie. Monet. Ec. – VI. Beau. Rebut. – VII. Louvre. Irisé. – VIII. Entartrée. Su. – IX. Uda. Ite. Emir. – X. Réinsérasses.

VERTICALEMENT

1. Ripailleur. – 2. Opéré. Onde. – 3. Mont. Butai. – 4. Ames. Eva. – 5. Net. Marris. – 6. Serfouette. – 7. Ain. RER. – 8. Hâblerie. – 9. Oblitérées. – 10. Thée. Bi. Ms. – 11. Os. Réussie. – 12. Sélecteurs.

AFFAIRE DE LOGIQUE

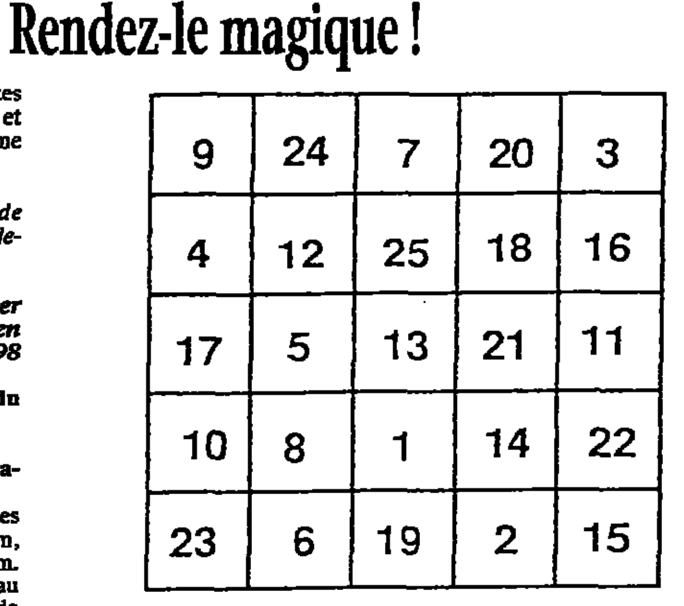
PROBLÈME N° 72

Rendez-le magique !

Dans un carré magique, toutes les lignes, toutes les colonnes et les deux diagonales ont la même somme.

Echangez deux couples de nombres de ce carré pour qu'il devienne magique.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998



9	24	7	20	3
4	12	25	18	16
17	5	13	21	11
10	8	1	14	22
23	6	19	2	15

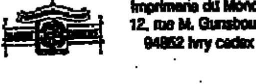
Solution dans *Le Monde* du 9 juin.

Solution du problème n° 71 paru dans *Le Monde* du 26 mai.

Les dimensions successives des carrés découpés sont : 84 cm, 84 cm, 24 cm, 24 cm, 24 cm, 12 cm. A ce moment précis, le morceau restant est un carré de 12 cm de côté.

Dans le cas général d'un morceau initial de dimensions entières p et q, le carré restant a pour taille le plus grand commun diviseur (PGCD) à p et à q. Les étapes du processus sont calquées sur l'algorithme d'Euclide, qui permet de parvenir à ce PGCD.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

MUSIQUE Le trio de Bristol Massive Attack s'est imposé en trois albums comme un des groupes les plus créatifs et novateurs de la scène britannique des années 90. Issue d'un sound system, la formation de Daddy G, 3D et Mushroom est à l'origine du courant trip-hop, également représenté par Portishead, Morcheeba ou Tricky. ● *MEZZANINE*, son troisième disque, fait apparaître les influences de jeunesse des trois musiciens, le reggae et le punk, et l'apport déterminant de Clash dans leur rapprochement. ● ÉGALEMENT ORIGINAIRE de la cité du Gloucestershire, l'autodidacte Tricky, a publié en 1995 un fascinant album sans compromis, *Maxinquaye*. Ses recherches sonores semblent aujourd'hui dans l'impasse. ● LES LABORANTINS de Bristol ont réussi aujourd'hui à s'adapter à la scène, longtemps leur point faible.

Massive Attack, un trio mosaïque d'enfants du rock inventeurs du trip-hop

Avec « Mezzanine », son troisième album, le groupe le plus influent de la scène britannique des années 90 a fait remonter à la surface ses influences de jeunesse : reggae et punk. L'ancien « sound system » de Bristol continue de surprendre et d'innover en panachant les styles musicaux

AUX ÉTATS-UNIS, la soul est un genre quasiment figé, étouffant dans l'étroitesse d'un format qui ressasse les mêmes clichés sirupeux, paralysé par sa dimension trop strictement communautaire. Profitant sans doute de frontières sociales moins étanches, les musiques noires au Royaume-Uni ont pris l'habitude de s'échapper du ghetto. Elles y gagnent en liberté et en audace. Certaines villes avaient plus d'atouts que d'autres pour réussir ces émancipations. Au sud-ouest de l'Angleterre, Bristol concentre une des plus fortes communautés caribéennes du pays. Les fusions étaient inévitables, même si elles prirent des chemins détournés. Le trio mosaïque de Massive Attack – l'Italo-Anglais 3D, le géant de la Barbade Daddy G et le métis Mushroom – a témoigné en pionnier du potentiel hybride de la scène locale. A l'aube des années 90, leur premier album, *Blue Lines*, célébrait la puissance des basses et modifiait la perception des « musiques de club ». Rythmes afro-américains et jamaïcains étaient mariés, stylisés avec une élégance et une gravité inédites. Cette esthétique ne devait-elle sa force qu'à la peau sombre de son inspiration ?

On a parfois reproché à leurs disques de privilégier la forme au détriment du fond. 3D, Daddy G et Mushroom, en designers experts, ne se préoccuperaient que d'habiles dosages, de jeux de textures et de décoration. *Mezzanine*, leur troisième opus, fait remonter au grand jour les souvenirs refoulés du temps où les guitares avaient pour eux autant d'importance que les basses. Car, contrairement aux apparences, c'est en enfants du rock que Massive Attack a découvert la *black music*. Si leur impressionnant nouvel album joue des contrastes – sensualité et rigueur martiale, chaleur tropicale et blancheur glaciale – avec une science éprouvée, jamais un de leur disque n'avait aussi bien raconté une histoire. Celle de la généalogie et de la personnalité complexe du groupe anglais le plus influent des années 90. Celle également d'une scène et d'une société britannique suscitant des métissages à l'origine de quelques-unes des musiques les plus passionnantes de cette fin de siècle.



RENAUD MONTFOURNY

Massive Attack : de gauche à droite, Daddy G., 3D et Mushroom.

Fils d'immigrés napolitains, 3D a passé son enfance dans un quartier mixte de Bristol. Né en Angleterre de parents venus des Caraïbes, Daddy G a grandi dans une banlieue blanche de la ville. Si les chaloupements du reggae sont enracinés dans leurs premiers souvenirs, tout deux ont associé l'excitation adolescente à la découverte du mouvement punk. A la fin des années 70, les jeunes rebelles blancs s'identifiaient à la mystique subversive des musiciens jamaïcains et aux émeutes qui secouaient le quartier londonien de Brixton. Bob Marley lui-même ne parlait-il pas à l'époque de *« Punky Reggae Party »* ?!

« On ne le souligne pas assez, rappelle Daddy G, *mais le punk a énormement fait pour lutter contre le racisme dans ce pays. The Clash a plus contribué au rapprochement des communautés que n'importe quel gouvernement.* » 3D, par exemple, a connu les vertus initiatiques du groupe de Joe Strummer et Mick Jones. *« Si j'ai d'abord été attiré par l'agressivité des guitares, leur musique m'a révélé un tas de mondes inconnus. Le groupe était ouvert à toutes les musiques noires, il invitait aussi sur ses disques et à ses concerts un tas de personnalités extérieures, comme Mickey Dread ou Futura 2000. Une démarche qui est devenue la nôtre par la suite. Grâce à eux, je me suis passionné pour le reggae, pour les* sounds systems, *puis pour le funk et le hip-hop. Après cela, je suis resté fasciné par ces groupes qui mêlaient les froidures post-punk au dub jamaïcain. Des gens comme Public Image, les Slits, Gang Of Four ou même Bauhaus m'ont beaucoup influencé.* »

A Bristol aussi, certains groupes servent de passeurs entre les cultures. *« La ville s'est réveillée à l'aube des années 80*, se souvient Daddy G, *avec des groupes comme Essential Logic, le Pop Group ou Rip Rig & Panic qui mélangeaient punk, jazz et funk et où officiaient Nellee Hooper et Neneh Cherry. Ils attiraient de Londres des gens passionnants, comme les Slits, Clash ou Adrian Sherwood. A l'époque, c'est moi qui passais les disques avant et après les concerts. Jusqu'à l'arrivée du hip-hop, le disco et la soul étaient les ennemis jurés de la new wave.* »

La culture rap aura sur eux un effet aussi déterminant que le punk-rock. 3D échange son blouson rapiécé contre un survêt' dernier cri et se met au graffiti. Il réalise surtout qu'on peut faire de la musique avec juste des platines et un micro. *« Le hip-hop a eu une influence énorme sur l'évolution de la scène britannique*, explique-t-il, *sans que le genre lui-même s'enracine véritablement. En France, votre langue s'est formidablement adaptée au rap. En Angleterre, les disques américains nous suffisaient, nous avions l'impression de faire forcément moins bien. Il nous a fallu adapter cette musique au contexte britannique en la mélangeant à plein d'autres influences.* » Avec Daddy G, son aîné, qui, vendeur de disques à l'époque, le conseillait dans ses achats, et d'autres, comme Nellee Hooper, Milo Johnson et, plus tard, Mushroom, il crée un *sound system*, The Wild Bunch, qui participera à cette métamorphose. Le collectif écumera les nuits de Saint Paul, le ghetto jamaïcain de Bristol, en panachant, sans a priori, dub, hip-hop, funk et rock. DJ orfèvres accompagnés de vocalistes et de *toasters*, ils apprennent à analyser, dépouiller et mixer chaque style. Des échantillonneurs entre les mains, les disc-jockeys allaient muer en Massive Attack.

« Des membres de Wild Bunch avaient quitté le collectif, raconte Daddy G. *Nous nous retrouvions seuls, 3D, Mushroom et moi. Neneh Cherry nous a encouragés à entrer en studio. Comme DJ, nous manipulions la musique, avec le* sampler *nous pouvions la voler, la détourner et la trafiquer jusqu'à élaborer nos propres compositions. En 1991, le premier album de Massive Attack a été le prolongement de ce que nous faisions avec The Wild Bunch.* » En pleine vogue acid house, ce disque imposait sa différence. *« L'époque était aux beats frénétiques et à la joie extatique, nous privilégions les tempos lents et les ambiances oppressantes. Le format à la mode était le single, nous voulions que les gens voyagent le temps d'un album.* » *Blue Lines* et *Protection*, son successeur, ont enfanté des dizaines de disciples (Portishead, Tricky, Morcheeba, Moloko...) officiant dans un genre baptisé trip-hop par la presse d'outre-Manche.

« The Clash a plus contribué au rapprochement des communautés que n'importe quel gouvernement »

Avec une lenteur entêtée – trois albums seulement et quelques remixes –, Massive Attack continue de surprendre et d'innover. *« C'est presque devenu une déformation professionnelle. Avec le* sound system *déjà, le jeu consistait à jouer des disques que personne n'avait entendus.* » Autre facteur de renouvellement : les multiples vocalistes – Shara Nelson, Tricky, Nicolette, Horace Handy, Tracey Thorn et, dernièrement, Sarah Jay et Liz Fraser – dont s'entoure le trio à chaque enregistrement. *« Nous ne sommes pas vraiment des* songwriters, explique Daddy G. *Nous suivons plutôt une tradition reggae où des producteurs façonnent une base rythmique avant que des chanteurs viennent poser leurs textes et leurs mélodies.* » Cela signifie-t-il pour autant que les émotions distillées ne sont pas les leurs ? *« Au contraire*, revendique 3D, *notre musique se nourrit des tensions et des bagarres internes au groupe. Nous nous faisons un devoir de nous mettre en danger. La paranoïa et la schizophrénie qui émanent de nos morceaux, spécialement ceux de* Mezzanine, *sont le résultat de ces confrontations. A l'époque de Wild Bunch, nous étions amis. Depuis Massive Attack, nous ne cessons de nous engueuler. Pour le plus grand profit de notre musique.* »

Stéphane Davet

Les impasses de Tricky, autodidacte sans compromis

PORTRAIT

Les recherches du musicien n'enfantent plus que la monotonie

« LA MUSIQUE, pour moi, n'est pas un artisanat, c'est un moyen d'expression. Il faut la laisser sortir de soi. Elle te contrôle, pas l'inverse. Mes disques n'ont rien à voir avec le talent mais avec l'expérience vécue. C'est de l'honnêteté brute. Les chansons poussent sans que j'y puisse rien. Je creuse en moi, c'est comme cela que je peux toucher l'âme des gens. » En quelques mots dits avec une voix qu'on dirait trafiquée au Vocoder, Tricky vient d'expliquer la force de sa musique et, involontairement, les impasses dans lesquelles elle est en train de se fourvoyer.

A trente ans, Tricky – Adrian Thaws pour l'état civil – est l'un des personnages les plus fascinants de la scène musicale britannique. Quand il est remarqué au début des années 80 par Mark Stewart (personnage-clé du Gloucestershire underground), puis par les membres du *sound system* Wild Bunch qui l'emploieront ensuite pour les deux premiers albums de Massive Attack, le gamin rappeur des quartiers pauvres de Bristol exsude déjà une déstabilisante étrangeté. Mineur, il a eu quelques problèmes avec la police, comme la plupart des membres de sa famille (oncle surineur, cousins gangsters, grand-mère chapardeuse...). Habité par les fantômes d'une mère suicidée et d'un père qui l'a abandonné, Tricky vibre des troubles de son identité. Son corps frêle – ni vraiment blanc ni vraiment noir – le met mal à l'aise. Sa voix d'asthmatique hésite étrangement entre machisme de la rue et féminité. Les alchimistes des studios se laisseront inspirer par cette matière première. Lui-même prendra son destin en main, en enregistrant, en 1995, son premier album solo, le formidable *Maxinquaye*.

A Bristol, personne n'avait encore utilisé les machines de façon aussi organique. Fusion impressionnante de dub, hip-hop, punk rock et techno, ces premiers morceaux agencent finition formelle et secousses viscérales. Son refus du compromis, ses exigences de liberté l'entraîneront vers d'autres chemins. Sous le nom de *Nearly God*, il produit un disque claustrophobe. Son deuxième album solo, *Pre-Millennium Tension*, le voit renier toute velléité mélodique. Les recherches soniques et ses incantations de bluesman cybernétique rachètent la linéarité de la musique. Le tout nouveau, *Angels With Dirty Faces* (Island), est malheureusement un album de trop. L'art de cet autodidacte n'ordonne plus son chaos intérieur, il le suscite, le déverse comme une logorrhée. Tricky se laisse complaisamment dépasser par son malaise. A l'exception du magnifique *Broken Homes*, enregistré avec P. J. Harvey, l'instrumentation n'est plus que la paraphrase monotone de ses troubles.

S. D.

Les chants claustrophobes de Leila Arab

La soul audacieuse de Massive Attack et de Tricky a donné des envies de liberté à bien d'autres. Leila Arab, par exemple, jeune pianiste d'origine iranienne, s'aventure ainsi dans des territoires inouïs. Est-ce l'influence de Björk, autre excentrique chronique, avec laquelle elle a fait ses premières armes, ou les effets du déracinement ? Son premier album, *Like Weather*, prend un malin plaisir à faire grincer les chants de l'âme. Une électronique abrasive torture le beau, fait danser le bizarre. On a parfois l'impression que la peur a fait fondre quelques circuits intégrés du synthétiseur. Vocalistes invités, Luca et Donna tentent de s'échapper de ce piège claustrophobe. Le calme de certains instrumentaux n'en est pas moins inquiétant. Distribué en Angleterre par Rephlex Records, le label d'Aphex Twin, ce disque fascinant n'est pour l'instant disponible en France qu'en import.

★ *Like Weather*, 1 CD Rephlex Records (Fnac Import Service).

Les laborantins à l'épreuve de la scène

ÉLABORÉ en studio, le « son de Bristol » a mis longtemps à s'adapter aux exigences de la scène. De passage en France ces derniers jours, deux des plus fameux représentants de la vague trip-hop – Tricky et Massive Attack – ont prouvé, à des degrés divers, que les laborantins savent aujourd'hui affronter un public. Pendant des années, Massive Attack avait pourtant refusé le combat. L'espoir suscité par ses disques magistraux s'échouait sur un faux prolongement live. On se souvient, en 1994, d'une performance aux Transmusicales de Rennes. Retrouvant les vieux réflexes des *sound systems*, le groupe s'était contenté de passer des disques et de vaguement rapper.

Changement de décor pour cette nouvelle tournée, leur plus longue et leur première véritable. Prenant le sampler par les cornes, les alchimistes de Bristol ont enfin trouvé une formule scénique en phase avec leur production. A Lyon, au Transbordeur, le 4 mai, leur show, encore en rodage, laissait augurer de bons moments de concert. Leur goût retrouvé du rock, constaté sur le nouvel album, *Mezzanine*, n'y est sans doute pas pour rien. Baignant dans une inquiétante lumière pourpre, un vrai groupe prend possession de la scène. Batteur, bassiste, claviers, guitariste...

QUESTION DE CONVICTION

Complice de toujours, le chanteur jamaïquain Horace Handy s'envole sur *Angel* d'une voix de porcelaine. Une ligne de basse bourdonnante cogne. Etrange impression que d'écouter Massive Attack sans Massive Attack. Pas de trace en effet de 3D, Daddy G et Mushroom. Bientôt, ils rejoindront leurs camarades comme pour mieux signifier leur effacement. Car si le petit Blanc et le géant noir tentent quelques raps reptiliens, le nonchalant métis s'économise derrière les platines : leur fonction n'est pas celle de bêtes de scène. Il ne s'agit pas que d'un manque (réel) de charisme. En studio comme en concert, Massive forme d'abord un trio de metteurs en scène. Les trois hommes se sauvent d'ailleurs régulièrement de la scène pour observer de la salle, leur propre spectacle. Des musiciens et chanteurs-acteurs sont chargés d'interpréter leur œuvre.

Le résultat dépend évidemment de la conviction de ces interprètes. Apparemment, tout le répertoire n'est pas « senti » de la même façon. Véritablement habité par des titres comme *Karmacoma*, *One Love* ou *Unfinished Sympathy*, le groupe peut se contenter d'« assurer » en bons requins de studio dans *Teardrop*, *Blackmilk* ou *Sly*. Deborah Miller, vocaliste noire au timbre évanescent, se tire avec grâce des parties incarnées au disque par Liz Fraser, Sarah Jay ou Shara Nelson. Chanteur bonhomme, Horace Handy manque un peu du mystère que suggère sa voix de verre. Certains titres de Massive Attack ne gagnent pas à être désacralisés. Mais quand, dans *Safe From Harm*, Massive réunit puissance sonore, sensualité voluptueuse et la magie d'éclairage bleu nuit, on se félicite de la nouvelle ambition de leur performance live.

Avant d'être un bricoleur de studio, Tricky s'est affirmé comme un chanteur à l'étrange charisme. Malgré les imperfections propres à tout débutant, on a très vite ressenti son potentiel scénique. Sur la scène de l'Elysée-Montmartre, le 25 mai, Tricky a mis un peu de temps à s'échauffer. Nimbé de rouge, de violet et d'un vert maladif, il a ensuite pris la mesure de ses tourments. Accompagné de deux chanteuses et d'un groupe sous tension, il traverse des atmosphères à l'air raréfié. Martèlement tribal, incandescence de forge, grincement métallique et odeur de soufre, ses expériences charrient les obsessions névrotiques du bonhomme. Avec l'allure d'un boxeur, il pilonne un blues titanesque. Indéniablement, la présence de Tricky transcende la linéarité de ses disques. Il aime la scène. Au point qu'après ce set, lui et son groupe improvisèrent à minuit un concert dans un restaurant parisien.

S. D.

Wim Wer

comme a

Le cinéaste expos

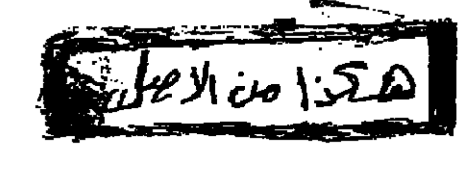
Les Prix eu

décernés ce

Inauguratio

Karajan de





هكذا من الأصل

Wim Wenders, la photographie comme ange gardien des sentiments

Le cinéaste expose une centaine d'images à Cahors

CAHORS
de notre envoyé spécial

La Coupe du monde approche et Wim Wenders va bien. Il a toujours cet air de chien battu. Les mots sont délivrés au compte-gouttes, mais le rire n'est pas loin quand il lâche son pronostic : « *L'Italie et l'Espagne sont mes favoris.* » Le passionné de sport vient de refuser une chronique spécialisée dans un quotidien allemand. Parce qu'il s'est installé à Los Angeles pour travailler au montage d'un film documentaire sur Cuba : « *Le montage me laissera du temps pour regarder les matches à la télévision.* »

Wim Wenders n'était pas dans le Quercy, le week-end de Pentecôte, pour parler football mais pour exposer une centaine de ses images dans le cadre du Printemps de Cahors. Il avait la boule à zéro en janvier, au moment de la sortie, fraîchement accueillie par la critique, de son film, *The End of Violence*. Les cheveux ont repoussé, il est de nouveau très beau, porte un polo bleu pétrole bouclé par une fermeture Eclair, une veste anthracite, un pantalon bouffant, des Nike aux pieds, et il reste impassible à l'évocation d'une perte d'inspiration : « *Quand j'étais au plus haut, je ne faisais jamais attention à ce qu'on disait de moi. Et je continuais mon chemin. Je continue.* »

UN JOURNAL INTIME

Même topo pour la photographie, moins hobby qu'ange gardien de ses sentiments. Son père lui avait offert un appareil. Wenders a aujourd'hui des Leica, des grands formats, des Polaroids comme celui qu'utilisait Rudigler Vogler dans *Alice dans les villes*. Se qualifie-t-il d'amateur, comme Lartigue ? « *Je ne suis pas un grand photographe, comme Lartigue, mais un cinéaste qui raconte des histoires. En même temps, la photo tient une telle place dans ma vie...* »

Les images défilent au mur du Musée Henri-Martin de Cahors, les plus anciennes en noir et blanc, en couleur depuis 1983. C'est un journal intime, un tableau de bord de ses voyages et de ses films, des paysages traversés, des rues arpentées, des personnages rencontrés. Dennis Hopper, Nicholas Ray, Peter Handke... Aux images, Wenders associe des phrases, qu'il accroche au mur comme des œuvres, et qui commencent toutes par « *Une fois* ». « *Une fois, dans une rue de Soho, j'ai rencontré John Lurie.* » Et le musicien, dans le flou de la nuit, d'embrasser une belle à la Doisneau. « *J'aime tellement les mots et les images ensemble. Un tableau m'échappe si je n'ai pas le titre. Je deviens très nerveux quand je voyage, si je n'ai pas de carte très détaillée avec des noms qui m'appellent.* » *Une fois*, c'est aussi le titre d'un livre réussi (L'Arche, 1994). Et il en prépare un autre, sur ses voyages.

Les mots sont aussi dans les photos, le paysage américain, avec enseignes, publicités, panneaux, logos, lumières. Des images vides, antisentimentales. « *C'est avec ces images-là que j'ai découvert l'Amérique. L'écrit dans le paysage était d'une telle beauté.* » Wenders s'inscrit dans une photographie autobiographique et narrative, où l'instrument joue un rôle central dans la vie de tous les jours. Il montre une pochette qu'il porte sur le ventre : « *Je suis comme un kangourou. Quand je sors sans mon appareil, j'ai le sentiment d'avoir oublié la clé.* »

La photo est pour lui se souvenir, vérifier, ne pas oublier. « *C'est une façon de caler les choses. Je suis attiré par les endroits en train de disparaître. Je tire parfois une image trente ans après et je me rends compte que les lieux et moments ont survécu. Une photo remplace la mémoire.* » Le cinéaste montre une photo dans la lignée de ses road-movies. Dans un désert californien, une voiture tombe en panne. Sont à bord Wenders, qui prépare son film sur Dashiell Hammett, et Kurosawa, qui va tourner *Ran*, avec l'aide de Coppola, lui aussi dans la voiture. Panne de moteur. « *Kurosawa a rigolé, et c'est rare. Je me souviens d'un éclat de soleil sur son visage, son sourire. Et de ses poignets. Ils étaient tailladés. Il avait tenté de se suicider après l'échec de* Derzou Ouzala. *Quand la photo approche ce moment, c'est bien.* »

« FILMER, C'EST CADRER »

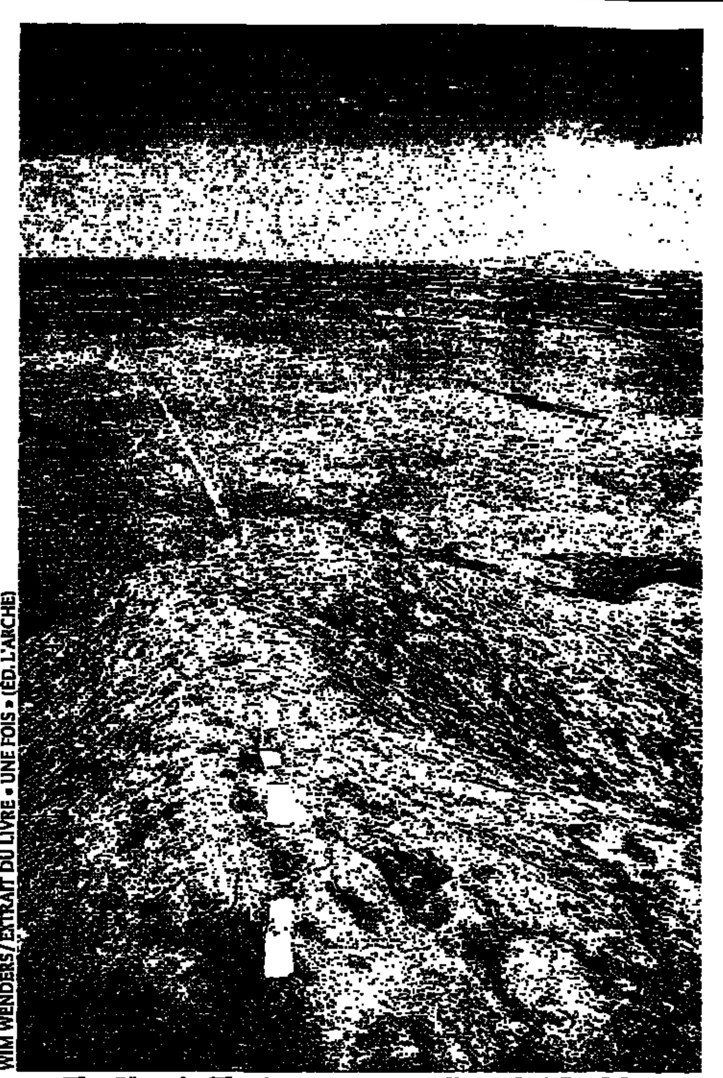
L'usage de la photo chez Wenders est multiple. Ses premières images étaient liées à l'envie de filmer des lieux. Il prend aussi beaucoup de photos de repérages, des photos de plateau, car il trouve que dans celles des autres « *le film n'est pas là* », et des images pour « *se préparer* » à tourner, pour « *prendre la lumière dans l'espace* ».

Wenders, pour qui « *filmer, c'est cadrer* », dit que la photographie tient un rôle « *essentiel* » dans ses films. Et d'abord celle de Walker Evans, « *mon grand héros, dont les témoignages photographiques incarnent seuls l'histoire américaine des années 30 à 50* ». Wenders l'a découvert en 1975, avant de tourner *Au fil du temps*. « *C'est un film que j'ai fait avec des photos d'Evans dans la tête. J'ajoutais même des scènes en me disant qu'il les aurait aimées. Ce qui me fascine en lui, c'est que toute sa concentration est mise au service des lieux et des gens qui sont sur les images. C'était l'époque où l'on ne faisait pas encore cette distinction stupide entre l'art et le documentaire.* »

Le thème du Printemps de Cahors est la notion d'intime, à l'opposé de Walker Evans, dont l'œuvre était concentrée sur l'espace public. Wenders est à la frontière des deux : « *Ce qui m'intéresse dans mes films et mes photos est la limite entre la vie personnelle et la vie privée. Les seules choses qui méritent d'être racontées sont celles qui font surgir des expériences personnelles. Dans la sphère privée, la photo devient autre chose, elle tombe dans le domaine du voyeurisme et s'exclut.* »

Michel Guerrin

★ Printemps de Cahors, « La Sphère de l'intime », trente-deux expositions jusqu'au 14 juin. Nuits blanches (animations nocturnes) les 5 et 6 juin. Rens. : place Champollion, 46000 Cahors. Tél. : 05-65-53-94-75.


WIM WENDERS / EXTRAIT DU LIVRE « UNE FOIS » (ÉD. L'ARCHE)

« The Olgas in The Distance, Australia », de Wim Wenders.

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : *Corpus Christi*, une pièce de l'auteur dramatique américain Terence McNally**, sera à l'affiche de Broadway la saison prochaine. Le Manhattan Theater Club, qui avait renoncé à produire ce spectacle à la suite de menaces de catholiques, est revenu sur sa décision. La police a donné « *les assurances nécessaires* » à cette production, ainsi que l'a déclaré Lynne Meadow, le directeur artistique du théâtre new-yorkais. – *(AFP.)*

■ ***ROCK : les Rolling Stones* donneront le coup d'envoi de leur tournée européenne le 13 juin à Nuremberg, en Allemagne.** Le « Bridges to Babylon Tour » a dû être retardé après une chute de Keith Richard dans sa maison du Connecticut (Etats-Unis). Les médecins, qui ont hospitalisé le guitariste il y a quelques jours pour une côte cassée, estiment que ce dernier sera rétabli d'ici au 10 juin. – *(AFP.)*

■ **ART : Alexandra Nechita, peintre prodige roumaine de** 13 ans qui vit aux Etats-Unis, baptisée « la Petite Picasso » ou « le Mozart du pinceau » par la presse internationale, a visité vendredi l'Auberge Ravoux à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise), où Vincent Van Gogh vécut les deux derniers mois de sa vie. Accompagnée de ses parents et d'un staff de cameramen qui tournent un documentaire pour une chaîne de télévision américaine, l'artiste a longuement posé devant la modeste tombe où le peintre repose au côté de son frère Théo, avant de visiter la chambre du peintre maudit. Alexandra Nechita expose jusqu'au 6 juin à l'Opéra-Gallery, à Paris. – *(AFP.)*

■ **Une mosaïque vient d'être découverte à Rome.** Elle représente une figure humaine et est située à quelques mètres d'une fresque retrouvée en février. Elle daterait de la fin du IIe siècle après Jésus-Christ ou du début du siècle suivant. La découverte de cette décoration murale pourrait être la deuxième d'une longue série. – *(AFP.)*

Les Prix européens du cinéma décernés cette année à Londres

LES PRIX EUROPÉENS DU CINÉMA seront décernés cette année à Londres, le 4 décembre, a annoncé l'Académie européenne du cinéma, le vendredi 29 mai, à Berlin. L'Académie a salué par ailleurs l'idée d'un Grand Prix du cinéma européen, évoquée la veille par les ministres européens de la culture, et qui serait l'équivalent, pour le Vieux Continent, des Oscars et des Emmys américains. Cet « Oscar européen » existe déjà, a toutefois souligné l'Académie, en rappelant qu'elle décerne les Prix européens du cinéma. Ces prix ont été créés en 1988 pour promouvoir le cinéma européen, avec l'aide de l'Union européenne. Le Prix du meilleur film européen avait été décerné en 1997 à la comédie britannique *The Full Monty*, de Peter Cattaneo.

Inauguration du Festival Karajan de Baden-Baden

LE PREMIER FESTIVAL de Pentecôte Herbert von Karajan a été inauguré, le 29 mai, à Baden-Baden (Allemagne) par un concert de l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction du chef d'orchestre japonais Seiji Ozawa, actuellement directeur musical de l'Orchestre symphonique de Boston. Cette nouvelle manifestation prend place dans le nouvel opéra de Baden-Baden (2 500 places), qui ambitionne de concurrencer le Festival de Salzbourg. La violoniste allemande Anne-Sophie Mutter, la soprano américaine Barbara Hendricks et le pianiste polonais Krystian Zimerman, doivent entre autres, y donner des concerts et des récitals jusqu'au 4 juin.

Désir émoussé n'a pas de loi

QUE FAIRE quand on est une femme et que les hommes sont au stade ? Puisque toute question, même archaïque, mérite réponse, les marchands de variétés californiennes ont débarqué à Paris deux semaines avant l'ouverture de la Coupe du monde de football : les maris étant occupés, les femmes iront s'éclater hard (durement) en reluquant des garçons tout droit sortis des salles de gym jeter leurs habits par-dessus les cocotiers. La publicité étalée dans le métro et sur les colonnes Morris est suggestive : un torse allongé jusqu'au bas-ventre – la limite permise par le nouvel ordre moral mondial –, et plus si affinités. En verra-t-on davantage in situ ? Las ! Pauvres femmes que nous sommes, intéressées par le devant et condamnées à contempler des derrières deux heures durant !

Le tabou n'est pas levé : le haut s'enlève, les plaquettes de chocolat du torse ne sont pas honteuses. L'effeuillage du bas demeure problématique. Il est vrai que l'abandon collectif, ou à tour de rôle, du slip incite immédiatement à la comparaison anthropologique, et le mâle, tout bon danseur soit-il, supporte difficilement le désavantage. Un bon strip-tease de music-hall n'oblige d'ailleurs pas au nu intégral. Finalement, les jambes du footballeur en short et action peuvent susciter un intérêt érotique parfois supérieur aux déhanchements sur play-back disco. Mais la concurrence est rude : voici venir à Paris avec un nouveau spectacle, *Les Filles sans foot*, les Chippendales, groupe de « gymnastiqueurs » anglais, pas très finauds, mais sans aucun doute plus sexy que les moutons californiens. Plus hard, plus X, seraient donc nos boys californiens.

De l'incessant déshabillage qu'ils nous proposent sur fond de musique moderne (hard rock, techno, soupe) en guise de renouvellement du genre, celles que la couture intéressent retiendront qu'avec avec les moyens modernes (Zip, scratches, pressions) il est possible de bâtir un jean déchiré (ou un costume de marin, de toréador, de pharaon, d'agent 007, de cow-boy, etc.) comme une barboteuse, facile à enlever en un tournemain, dans le train, au café, sur le relais d'autoroute... Dans la salle (les hommes sont tolérés au balcon), des complices se laissent entraîner dans la baignoire du tennisman ou dans le lit de l'hidalgo afin d'y être honorées d'un mouvement pelvien absolument refroidissant. Elles, les élues présélectionnées, n'en sortent même pas décoiffées.

Au second rang, il y a cinq fausses Spice Girls, qui sont là pour faire attraction. Les Spicisosies donnent même des autographes à l'entracte. Un « Céline Dion » blond en string chante sur la passerelle, un homme sauvage tout cuir et à cheveux longs fait l'amour à sa moto bleue sur une musique de Prince, avant d'y entraîner une victime consentante. La télévision filme. Ce n'est même pas drôle. C'est visuel, comme la version hollywoodienne (à paillettes) de l'étui pénien des ancêtres de l'humanité.

Quand on meurt déjà d'ennui, deux exemplaires de ces hommes-objets – à la fin de la scéance, on peut choisir son homme pour une photo à deux dans le foyer des Folies-Bergère – consentent au sacrifice, faute de quoi, la publicité (elle promet du hard) serait carrément mensongère. Un gentil Auguste métis et sympathique dévoile un peu de son anatomie frontale, dans l'indifférence générale. Pas nus, pas pris : désir émoussé n'a pas de loi.

Véronique Mortaigne

★ Californian Dream Men, aux Folies-Bergère, 32, rue Richer, Paris-9e, Mo Rue-Montmartre. 21 heures, jusqu'au 5 juillet. Tél. : 01-44-79-98-98. De 160 F à 350 F.

Le tribunal de Paris place 82 œuvres de Hans Arp sous séquestre

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a suspendu, vendredi 29 mai, la vente de 82 œuvres de Hans Arp (1886-1966). Il les a mises sous séquestre jusqu'au jugement sur le fond, qu'il a fixé au 23 septembre. La Fondation allemande Hans-Arp et Sophie-Taueber, basée à Rolandseck, avait assigné en référé le Dr Claude Gubler, légataire universel, afin d'empêcher cette vente, le 21 juin, à Drouot-Montaigne. (*Le Monde* du 30 mai). L'attendu du juge précise que : « *La vente prévue pour le 21 juin prochain aurait pour la fondation demanderesse des conséquences irrémédiables dès lors qu'elle serait ainsi privée de toute chance sérieuse de faire valoir ultérieurement les droits qu'elle revendique sur les biens litigieux.* »

Pour Cyrille Cohen, commissaire-priseur qui devait vendre les œuvres d'Arp léguées par la nièce de l'artiste à Claude Gubler, l'ancien médecin de François Mitterrand, « *L'ordonnance de référé rendue le 29 mai par le juge du tribunal de grande instance de Paris est logique. Le juge avait le choix entre la mise à disposition, c'est-à-dire la vente, et la conservation. Il a choisi la seconde solution. Nous conservons les œuvres, en attendant que le tribunal juge l'affaire sur le fond, ce qu'il doit faire le 23 septembre. La vente est donc suspendue, jusqu'à ce que le tribunal décide du fond, c'est-à-dire de la légitimité du legs de Ruth Tillard-Arp à Claude Gubler.* »

Me Kiejman, qui défend les intérêts de la fondation allemande, a produit lors de l'audience des lettres de François Arp, le frère de l'artiste, qui estimait que sa collection, léguée à sa fille Ruth, ne devait pas être dispersée, or cet argument est précisément celui qu'opposent les Musées de France à la Fondation Arp dans l'affaire de l'exportation jugée illicite par les douanes de 114 plâtres de l'artiste. L'avocat a également tenté de démontrer que le Dr Gubler exerçait toujours la médecine quand la nièce de Hans Arp en a fait son légataire universel. Or l'article 909 du code civil interdit à un médecin d'hériter de ses patients. Le Dr Gubler, qui n'assistait pas à l'audience, affirme quant à lui qu'il n'est plus médecin depuis 1986 et que seuls des liens affectifs dus au fait que sa famille connaissait les Arp depuis de nombreuses années le liaient à Ruth Tillard-Arp, décédée à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Harry Bellet

Musiques métisses à Angoulême affirme son ancrage dans la ville

Le festival s'est à nouveau appliqué à dresser des arbres généalogiques

Au vague concept planétaire dénommé *world music*, l'équipe du festival charentais, créé en 1976 par Christian Mousset, a toujours préféré l'appellation de musiques « métisses » qui a donné son nom à la manifestation d'Angoulême. Du 27 mai au 1er juin, la vingt-troisième édition de Musiques métisses a reçu des artistes d'Afrique (centrale, de l'Ouest et australe), des Caraïbes, de l'océan Indien, du Maghreb ou de l'Asie.

MUSIQUES MÉTISSES, Angoulême, du 27 mai au 1er juin.

ANGOULÊME
de notre envoyée spéciale

Si le festival Musiques métisses d'Angoulême a aussi bien résisté aux modes – vingt-deux ans de militantisme artistique en faveur des cultures étrangères –, c'est qu'il a su s'ancrer dans sa ville, et notamment dans ses quartiers les moins franco-français. Associé au travail des associations de développement culturel (notamment dans le cadre de l'opération Quartiers lumières), le festival n'a jamais perdu le fil de la mémoire. Préférant parler de musiques métisses plutôt que du vague concept planétaire dénommé *world music*, son équipe, qui vient du jazz, s'applique à dresser des arbres généalogiques.

Aux jeunes Camerounais de Yaoundé aimant danser ou chanter le *bikoutsi* contestataire, la Ville d'Angoulême rappelle, en invitant Anne-Marie Nzié, soixante-sept ans (*Le Monde* du 27 mai), qu'elle les a portés en elle avant qu'ils ne s'échappent vers l'électricité. De la même manière, Faudel, jeune chanteur de raï, a une histoire bien plus universelle qu'il ne le croit. Angoulême la lui raconte, à lui et à son public, en présentant, par exemple, Milana Utamaduni, un *taarab* (orchestre) de Zanzibar, l'île afro-arabe où l'on chante en swahili, accompagné de *derbouka*, de violons et de *qânun*, attributs de la musique arabe. Des racines nègres et animistes des *gnawas*, confréries du sud-marocain, il restera l'énergie gouailleuse de Gnawa Diffusion, groupe fondé à Paris par Amazigh Kateb, fils de l'écrivain algérien Kateb Yacine.

De la passion, celle de son directeur et créateur, Christian Mousset, du goût, une franche volonté de *« ne pas laisser sombrer les vieux dans l'oubli et d'accueillir les jeunes qui secouent la tête »*, explique ce dernier, guident la ligne de conduite du festival charentais. A l'idée d'une France blanche, Musiques métisses, par son public, oppose celle de la réalité, résumée par un slogan de T-shirt aperçu sur le stand des sans-papiers : *« Tous ensemble, tous différents »*. Il y a de la politique dans l'air, pendant les conférences de presse des artistes, on distribue un *« journal temporaire pour une régularisation définitive de tous les sans-papiers »*, rappelant que la marche du collectif de l'été 1997 vers Matignon était partie d'ici.

Fidèle, très fidèle, le public de Musiques métisses mélange les *adolescents, les enfants, les parents*. Hautement symbolique de cette affection partagée, *la soirée reggae*, qui, comme au Printemps de Bourges fin avril, affichait complet le 30 mai. Avant les Wailers, machine à faire tourner l'héritage supposé de Bob Marley, et juste après les Mystic Revelation of Rastafari, têtes blanches largement sexagénaires réunies par Count Ossie en 1947 pour sceller les noces des cultes tambourinaires et du dieu rasta Jah, le Sud-Africain Lucky Dube est venu donner une leçon de spectacle.

« ÉGAL MAIS DIFFÉRENT »

Lucky Dube est un de ces indéfectibles amis du festival qui assoient la réputation mondiale de *Musiques métisses. En mélangeant* un jeu de basses, une chorégraphie, des voix purement zouloues aux arcanes du reggae jamaïcain, Lucky Dube impose la vitalité du reggae. Lucky Dube, comme Vusi Malhasela, *en duo sur scène avec un guitariste* originaire du Zimbabwe, Louis *Mhlanga, incarne les désillusions de* l'Afrique du Sud de Nelson Mandela. La corruption, les *« mensonges politiques »* sont dénoncés autant par le *folk singer* aux rondeurs rassurantes et que par le *reggaeman* en bonnet. Toujours pas d'écoles, ni de maisons ni d'hôpitaux : *« Qu'avez-vous fait pour le peuple ? »*, demande Lucky Dube avant d'entonner l'une des chansons qui donne son titre à l'album, *Taxman*, l'homme qui récolte les taxes pour se les mettre dans la poche. Le public établit de lui-même la traduction en français. *« Nous aussi, on est citron pressé »*, dit un jeune beur à lunettes d'intellectuel, venu d'un de ces quartiers « difficiles », où *« chacun est égal mais différent »*, selon le ministre de la ville, Claude Bartolone, en visite le 30 mai à Angoulême.

Lucky Dubbe danse, la foule oublie, mais pas Musiques métisses, qui invita la star du reggae africain à donner son premier concert hors de son pays en 1989. Les fidélités de Musiques métisses se sont aussi forgées à travers l'activisme de son directeur, pour qui *« les musiques du monde vivent avant tout de la scène et de longs développements de carrière »*. Grâce au label Indigo (branche « monde » du label Bleu, édité par la Maison de la culture d'Amiens et consacré au jazz), les invités et les découvertes d'Angoulême ont trouvé une vitrine discographique : c'est le cas de l'ambianceur malgache Jaojoby, du Réunionnais Firmin Viry, de la jeune Malienne Rokia Traoré ou de Vusi Mahlasela, dont *When You Come Back*, sorti chez Indigo, reste le meilleur album.

Véronique Mortaigne

Firmin Viry, figure du « maloya »

C'est un petit bonhomme qui n'a l'air de rien. Il déambule, débonnaire, au milieu des familles. On repère souvent son chapeau dans la foule. Près du stand réunionnais, peut-être plus souvent qu'ailleurs. Les *dalons*, les potes, se retrouvent là. Des gars du pays, joyeux et fiers que leur héros soit parmi eux. Il s'appelle Firmin Viry. Il est la figure emblématique du *maloya*, celui dont toutes les chansons sont inscrites dans la mémoire collective de l'île. La musique la plus ancrée, la plus « noire » de la Réunion, portée par les battements du tambour *roulér*, est une invitée régulière de « musiques métisses ». Cette fidélité, le festival y tient, explique Christian Mousset, son directeur artistique. Elle a même encore plus de sens aujourd'hui : *« A l'heure où l'on parle de métissage, de problèmes de relations interculturelles, de célébration de l'abolition de l'esclavage, le* maloya *fait figure de symbole. C'est la musique qui a fédéré la population d'une île au départ a priori extrêmement divisée de par son histoire et ses différences ethniques. »*

Avis d'pas sage, un festival de fleurs, d'insectes, de mots et de musiques

AVIS D'PAS SAGE, Figeac du 29 au 31 mai.

FIGEAC (Lot)
de notre envoyé spécial

Champollion, décrypteur de l'écriture égyptienne, est né à Figeac. La cité du Lot, dont la vieille ville est fort bien entretenue, l'en remercie avec un musée, une librairie regorgeant d'égyptologie pour grands et petits, un monument aux morts en forme d'obélisque, des hiéroglyphes qui ornent les boutiques, les cafés...

Jean-François Prigent est né au Sahara. Il a été décathlonien, guitariste et chanteur rock. Il s'est posé à Assier (Lot), un bourg en hauteur. Il y a inventé Jardin dans tous ses états, où l'idée d'un parcours artistique dans un village a fait son chemin. Une autre équipe a pris le relais. Aujourd'hui, après deux ans de silence, Prigent, installé dans la vallée à Figeac, s'est retrouvé l'envie d'un festival différent. Ça tombe bien, la ville avait, comme toutes les villes de France, une envie de festival. A la grande cavalerie, les services culturels ont préféré les fantaisies chercheuses. Avis d'pas sage vient de naître, vendredi 29 mai, pour trois jours : sons, images, contes, performances, débats, installations. Les directeurs de festivals qui sont musiciens y jouent, la Compagnie Lubat y fait un tour, les DJ's sont japonais.

André Minvielle inaugure les festivités. Il parle du Béarn, chante en patois, fait des jeux de mots, des jeux de voix. D'un grand sac, il sort un tambour, une guimbarde, un gong. Les gamins, bouche ouverte, ouvrent des yeux comme des billes. Minvielle a une voix, un phrasé comme les chanteurs de jazz ne savent plus les avoir ; ça rebondit, se faufile dans les interstices harmoniques. Voix toujours, à cinq femmes cette fois pour le Vocal instantané élastique. *A capella* elles chantent des airs de la région, un paso doble ; elles lancent des onomatopées, des noms de légumes et de fleurs, frappent des rythmes avec les mains. En retour, Prigent bidouille avec un système électronique des déformations, harmonisations, échos, boucles. Il y a là une manière culottée de faire bouger la tradition sans la trahir.

D'ECTOPLASMES FANTOMATIQUES, POINT

Puis on est reçu par les couleurs et les parfums d'une forêt vierge dans laquelle se trouvent des ordinateurs. Il y a un accès au site du festival (perso.infonie.fr/ccfigeac01), vivant, ludique, à celui de June Houston, une Américaine qui a installé des caméras sous son lit posé sur des poutres et demande qu'on lui signale l'apparition d'ectoplasmes fantomatiques. On n'a rien vu. Il y a aussi un nid de branchages, amoureusement construit, sur place, par Violaine Laveaux. Il est légèrement éclairé. C'est étrange, délassant. Sur scène, Novèl Optic allume un petit feu de révolution. René Duran déclame en occitan, arpente la scène ; Papillion marque un tempo uniforme sur un assemblage de caisses de batteries et d'objets divers. Ils sont convaincus, la salle est plus hésitante. Une pause pour rêver avec *Microcosmos*, le film de Claude Nuridsany et Marie Pérennou. Une pause pour être bousculé avec les mixages improvisés de programmes radio réalisé par Entropie 05-08.

Avis d'pas sage montre bien ses recherches. Le centre culturel permet un parcours. Il va falloir s'enfoncer dans la ville, pouvoir pousser des portes, emprunter des ruelles pour découvrir la création actuelle. Pour l'heure, retour sur les marches avec Claude Gudin. Il est botaniste, biologiste. Il raconte l'origine des mots, explique ce que sont le datura, la mandragore. Il est minuit, on pourrait l'écouter toute la nuit sous un figuier. Conclusion avec Calosme sycophante. *Là, ce sont les insectes qui sont convoqués* à partir de textes de Jean-Henri Fabre, mis en chants par Nelly Frenoux et en saxophones par Laurent Bigot. Poésie des mots scientifiques, accompagnement délicat, minimaliste.

Le lendemain matin, sous la halle de Figeac, c'est jour de marché. On trouve des plants de citrouille, des tomates saint-pierre ou marmande, des salades croquantes, des fleurs par centaines. C'est là qu'Avis d'pas sage commence une autre longue journée avec les radios d'Entropie 05-08 et l'Orchestre de sonocannes, une parade électroacoustique. Une confrontation entre anciens et modernes à l'image de ce festival décidément bien parti.

Sylvain Siclier

Bhoutan, la montagne-forteresse des dieux

ENTRE INDE ET TIBET, LE ROYAUME DU BHOUTAN. Abbaye de Daoulas, 21, rue de l'Eglise, 29460 Daoulas. Tél. : 02-98-25-84-39. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre. 45 F.

Le sanctuaire bouddhiste le plus fameux du Bhoutan a été détruit par le feu dans la nuit du 19 avril. Le temple de Taksang, ou « tanière du Tigre », doit son nom au grand maître indien Padmasambhava, appelé aussi Guru Rimpoche, qui, au VIIIe siècle, vint ici méditer dans une grotte en volant sur le dos d'une tigresse. Le complexe, construit au XVIIe siècle, était accroché à la falaise, à 2 950 mètres d'altitude et à 800 mètres au-dessus de la vallée.

Pourquoi s'appesantir sur ce qui n'est plus ? Parce que le roi a décidé de reconstruire ce monastère vénéré et parce que l'incendie semble être de nature criminelle. L'ambassadeur du royaume à Genève a fait le point pour Françoise Pommaret, du CNRS, qui vient de publier chez l'éditeur britannique Serindia un très bel album, *Bhutan, Mountain Fortress of the Gods*. Le gardien a dû être assassiné et le feu allumé simultanément en deux endroits pour camoufler crime et vol. Car le sanctuaire abritait notamment des *zi*, agathes striées très anciennes, très prisées en Asie, et cent quatorze *phurbus*, poignards rituels – sept ont disparu.

D'où l'actualité de l'exposition « Entre Inde et Tibet, le royaume du Bhoutan », présentée dans le cadre champêtre de l'abbaye de Daoulas, à 13 km de Brest. Théocratie jusqu'en 1907, quand fut instituée la monarchie héréditaire, le Bhoutan, par sa superficie et ses forêts, est souvent comparé à la Suisse. C'est d'ailleurs, pour l'essentiel, du Musée d'ethnographie de Neuchâtel que viennent les deux cent cinquante pièces mises en scène ici. Jigme Dorji Wangchuck, le père du souverain actuel, instruit par l'exemple du Tibet voisin, envahi par la Chine en 1959, décida en effet de resserrer les liens de son pays avec la communauté internationale (il devint membre de l'ONU en 1971) et de faire connaître le Bhoutan à l'étranger par le don d'une collection représentative de la culture nationale.

CONQUE RECOUVERTE D'OR

Deux thèmes l'illustrent : les objets du culte, communs au bouddhisme tibétain, et les objets de la vie quotidienne, propres au Bhoutan. On verra de très belles pièces, admirablement ciselées, comme cette conque recouverte d'argent et d'or, des vêtements tissés aux vives couleurs, des masques et costumes portés lors des danses sacrées et un *tashigomang*, chapelle portative dont les multiples portes se déplient dans les quatre directions.

Mais le plus captivant est bien le mandala (diagramme sacré) du bardo, cet état intermédiaire entre la vie et la mort au cours duquel on expérimente différentes visions, d'après le bouddhisme tantrique. Ce mandala est ici représenté dans ses trois dimensions, avec cent figurines de déités paisibles ou courroucées. Martin Brauen, conservateur du département Himalaya au *Musée d'ethnographie de l'université* de Zurich et auteur d'un ouvrage remarquable, *The Mandala, Sacred Circle in Tibetan Buddhism* (Serindia), a, pour le présenter, reconstitué une chapelle avec ses *tangkas*, ses bannières et ses lampes à beurre.

Danielle Tramard

SORTIR

PARIS

Photographie africaine
La Maison européenne de la photographie propose, dans le cadre de sa « saison africaine », une exposition, « L'Afrique par elle-même », *présentée* en sept parties permettant de couvrir l'ensemble des genres en usage sur le continent africain, du début du siècle à nos jours. La Française Françoise Huguier propose son regard sur le Mali, l'Italien Mimmo Jodice sa vision de Paris. Un hommage est rendu à Jean-Pierre Sudre, qui a marqué la photographie créative française dans les années 60-70.
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy 75004 Paris. Tél. : 01-44-78-75-00. Mo Saint-Paul. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 23 août 1998.

Patricia Kaas
Reprise à l'Olympia du spectacle découvert à Bercy par les Parisiens et, en province, dans des salles moins intimes que l'Olympia. Ce Kaas version cabaret a du charme, des naïvetés. La succession des tableaux (le bar, la rue, le romantisme, la danse) s'accomode davantage de la tradition olympienne que des effets à grand spectacle. Patricia Kaas chante toujours le blues.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. Du 2 au 6 juin, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 210 F à 290 F.

Camerata Academica de Salzbourg
Mozart : *Divertissement KV 205, Concerto pour violon et orchestre KV 219, Sérénade KV 185 « Andretter »*. Alexander Janiczek (violon, direction).
Cet orchestre constitué de jeunes professionnels était l'œuvre du violoniste et chef d'orchestre Sandor Vegh. Son fondateur disparu, cet ensemble continue d'étonner par son aplomb joyeux, sa verve instrumentale. Il est chez lui avec Mozart et il ne faudrait pas rater sa venue.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 2, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Les frères Florès
L'Argentine n'est pas la terre d'une seule musique. Si le tango y fait figure de symbole, au chœur de la pampa, dans la région de Corrientes au nord-est du pays à la fin du siècle dernier, le *chamamé* a surgi. Il fut inventé par les Indiens guaranis, qui ont mélangé leur propre musique aux polkas, mazurkas et valses apportées par les immigrés européens. Dans la lignée de Raul Barboza, les frères Florès (accordéon et guitare) perpétuent cette tradition, en y ajoutant une touche personnelle, donc novatrice.
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe. Paris 5e. Mo Saint-Michel. Du 2 au 6 juin, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. De 60 F à 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Deep Impact
de Mimi Leder (américain, 2 h 01).
Eskiya le bandit
de Yavuz Turgul (turco-franco-bulgare, 2 h 01).
Firelight
de William Nicholson (britannique, 1 h 42).
Kundun
de Martin Scorsese (américain, 2 h 17).
La Méthode zéro
de Jake Kasdan (américain, 1 h 57).
La Pomme
de Samira Makhmalbaf (iranien, 1 h 25).
Sitcom (*)
de François Ozon (français, 1 h 25).
Terminale (*)
de Francis Girod (français, 1 h 40).
Un tueur pour cible (*)
d'Antoine Fuqua (américain, 1 h 27).
La vieille dame et les pigeons
de Sylvain Chomet (dessin animé franco-belgo-canadien, 25 min).
(*) *Film interdit aux moins de 12 ans.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE *ou tél. :* 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

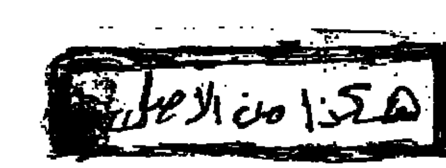
Mark Ruwedel
Galerie Françoise Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2e. Mo Opéra, Pyramides. Tél. : 01-42-60-10-01. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 2 juin au 9 juillet.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Bertolt Brecht à l'écran
Les affaires de Jules César
VO : Goethe Institut, 16e. Tél. : 01-44-43-92-30. Le 2, à 19 heures.
Quinzaine des réalisateurs
Ce printemps dans mon pays natal (1997, vo), de Kwangmo Lee, à 14 h 30 ; *Les Corps ouverts* (1997), de Sébastien Lifshitz, à 16 heures ; *Le Nain rouge* (1997), d'Yvan le Moine, à 16 h 30 ; *De plein fouet* (1997, vo), d'Ana Kokkinos, à 18 heures ; *Last Night* (1997, vo), de Don McKellar, à 19 heures ; *High Art* (1997, vo), de Lisa Cholodenko, à 20 heures.
Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles. Le 2, à partir de 14 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00.
Les Têtes à funérailles
de Matthieu Mével, mise en scène de l'auteur, avec Benoît Guibert, Hakim Hinane, Nine de Montal, Emmanuel Patrou, Salvatore Straa et Vanessa de Wiuler.
Théâtre de la Main-d'or Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Le 2, à 19 heures. Tél. : 01-48-05-67-89. 50 F.
Le Corps dans le bois qui brûle
de François-Michel Pesenti, mise en scène de l'auteur, avec Malika Khatir, Laurent Martial et Emmanuèle Stochl.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.*
Roméo et Juliette
Etoiles, premiers danseurs, ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn (direction). Rudolf Noureev (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 2, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.
Académie des grandes écoles de Paris
Œuvres de Mendelssohn, Mozart, Franck. Barbara Morihien (soprano), Yann Beuron (ténor), Jean-Philippe Sarcos (direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 2, à 20 h 45. Tél. : 01-44-62-70-90. De 90 F à 150 F.
Jeune Théâtre lyrique de France
Œuvres de Weill.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 2, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. 100 F.
Carte blanche à Daniel Yvinec
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 1er, à 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.
Philomène Irawaddy Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 1er, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Les 15 ans de l'ARPEJ
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 1er, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Human Spirit, Pierpoljak
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 1er, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. Entrée libre.

DERNIERS JOURS

4 juin :
Michel Humair
Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol, Paris 4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-42-78-01-91. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous.
5 juin :
Gérard Garouste : la dive Bacbuc
Fondation COPRIM, 46, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-60-00. De 10 heures à 18 heures. Entrée libre.
6 juin :
Un ennemi du peuple
de Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Stratz.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mardi, à 19 h 30 ; du mercredi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.



LUNDI 1er JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

20.20 **Beaumarchais l'insolent** ■ ■ Édouard Molinaro (France, 1996, 100 min). TSR
20.30 **Quai des Orfèvres** ■ ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 110 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Australia** ■ ■ Jean-Jacques Andrien (France - Belgique, 1989, 120 min). Cinéstar 1
20.45 **Le Tambour** ■ ■ ■ Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1979, v.o., 140 min). Arte
21.00 **Coup de foudre** ■ ■ Diane Kurys (France, 1983, 115 min). Paris Première
21.55 **Bob le Flambeur** ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1955, 105 min). Festival
22.20 **Kids Return** ■ ■ Takeshi Kitano (Japon, 1996, v.o., 104 min). Canal +
22.20 ***Jack, le tueur de géants*** ■ ■ Nathan Juran (Etats-Unis, 1961, 95 min). RTL 9
22.50 **Une histoire d'amour** ■ ■ Guy Lefranc (France, 1951, N., 95 min). Cinétoile
23.00 **La Nouvelle *Babylone*** ■ ■ Grigorij Kozincev et Leonid Trauberg (Urss, 1929, N., muet, *75 min*). *Histoire*
23.50 **La Femme de l'année** ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Anthony Quinn. Deborah Kerr. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Laurent Gerra ; Demo Air Force ; Perry Blake. Canal +
19.00 Envoyé spécial, les années 90. La loi des armes. La fièvre verte. Le prix du sang. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. *Best of.* Paris Première
19.00 L'Invité. A Sei Voci. Muzzik
20.00 Envoyé spécial. La part de l'ombre. Les gamins aux pieds d'or. *P.-S.* : L'affaire est dans le sac. TV 5
22.45 Célébrités. TF 1
22.45 D'un monde à l'autre. *Les Français à l'étranger.* France 2
23.30 TéléScope. Le ciel en état d'urgence. Avion expérimental. TV 5
0.45 Le Cercle des arts. Autour de Sylvie Guillem. France 2
20.55 Femmes et société. La Montée au pouvoir des femmes. [2/3]. *Le syndrome d'Antigone.* Téva
21.00 Les Estives pyrénéennes. Odyssée
21.30 Cluny, une lumière dans la nuit. Planète
21.35 Voyage aux pays des dieux. [2/13]. Bhoutan, pays du dragon. Odyssée
22.00 Un homme contre l'esclavage. Victor Schoelcher et l'abolition. Odyssée
22.25 En compagnie des baleines. Planète
22.55 ▶ Nina Simone, la légende. Odyssée
23.20 Louis de Funès... l'enchanteur. France 3
23.45 La Vie des hauts. [1/7]. Le bois à la coupe. Planète
23.55 Le Feu de la Terre. [5/6]. Java, cratères fertiles. Odyssée
0.15 Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. Planète

DOCUMENTAIRES

18.00 Le Roi de l'Eldorado. Odyssée
18.05 Claude Autant-Lara. [3/4]. Ciné Cinéfil
18.30 Le Monde des animaux. Le Phoque du Japon. La Cinquième
18.55 Domicile fixe. Planète
19.00 Grande-Bretagne Express. [1/10]. De Weymouth *à l'île de Wight.* Odyssée
20.00 Reportage. Humble à tout prix : le paradoxe amish. Arte
20.00 Tkuma. [1/2]. Combattre pour survivre 1948-1973. Histoire
20.00 L'Incomparable Diaghilev. Muzzik
20.05 Les Esclaves du sucre. Odyssée
20.35 Carnaval de Rio, samba, *crime et corruption.* Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux de France. France 2
16.00 Cyclisme. Tour d'Italie. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Une vie pour le tsar. Par l'Orchestre symphonique du Bolchoï, dir. A. Lazarev. Muzzik
22.40 Francofolies de Spa. Les incontournables 97. RTBF 1
0.05 BB King and Friends. Canal Jimmy
0.50 Jazz 6. James Carter. M 6

VARIÉTÉS

20.30 Souvenir. Le Palmarès des chansons *(30 mars 1967).* Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

19.30 L'Inconnu. Youri. Festival
20.10 La Fabuleuse Histoire de Joséphine Baker. Brian Gibson. RTBF 1
20.35 Les Aventures d'Oliver Twist. Walt Disney. Disney Channel
20.55 Aventurier malgré lui. Marc Rivière. TF 1
20.55 Louise et les marchés. Marc Rivière [2/2]. France 2
23.20 ▶ Corps plongés. Raoul Peck. Arte
23.40 Le condamné meurt à cinq heures. Marc Lobet. Festival

SÉRIES

19.25 Deux flics à Miami. L'homme miracle. 13e Rue
20.30 Ouverture. Les Noces de Figaro. Mezzo
21.00 Drôle de chance. Le témoin. Série Club
21.35 New York Police Blues. Double vue. Canal Jimmy
21.45 Le Prisonnier. Echec et mat (v.o.). Série Club
22.00 Aux frontières du réel. Détour. TSR
22.35 Homicide. Patrouille de nuit. Série Club
22.50 NYPD Blue. Frères de sang. TSR
23.00 La Loi de Los Angeles. *The House of the Rising Sun.* Téva
23.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le dernier repas. TSR
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. *Complexe X 41.* TF 1
0.45 Kindred, le clan des maudits. *Pleine lune néfaste (v.o.).* 13e Rue
1.00 Des agents très spéciaux. Histoires de pommes. Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.20 TSR
Beaumarchais l'insolent

La vie très mouvementée d'un libertin, dramaturge, agent secret et trafiquant d'armes sous Louis XV et Louis XVI. Ce personnage étonnant devint l'auteur du *Mariage de Figaro*. Inspirée d'une pièce de Sacha Guitry écrite en 1950 et qui ne fut jamais jouée, une reconstitution historique très soignée, mise en scène par Edouard Molinaro sur un rythme vif, et dont toute l'interprétation, autour de Fabrice Luchini, est remarquable. – *J. S.*

● 21.55 Festival
Bob le flambeur

Un habitué de Pigalle qui a perdu au jeu (sa passion) veut se refaire en tentant avec deux truands le casse du casino de Deauville. Rien à voir, malgré le sujet, avec la série noire française. C'est un authentique film noir dans des décors vrais, une étude de comportements, une flânerie de noctambule retournant tous les stéréotypes, une œuvre d'auteur. Du meilleur Melville. – *J. S.*

● 22.50 Cinétoile
Une histoire d'amour

Deux jeunes gens qui se sont suicidés au cyanure sont retrouvés dans un autocar *désaffecté, au milieu* d'un cimetière de voitures. L'inspecteur chargé de l'enquête cherche les raisons de ce double suicide. Variation moderne sur le thème de *Roméo et Juliette* et sordide affaire de famille. Une réalisation de Guy Lefranc sur un scénario et des dialogues de Michel Audiard à ses débuts. Ce drame sentimental raconté par retours en arrière est empreint d'un réalisme noir assez proche des films d'Yves Allégret et Henri-Georges Clouzot. Louis Jouvet y tint son dernier rôle au cinéma. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.40 Allez les bleus.
20.48 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Aventurier malgré lui. Téléfilm. Marc Rivière.
22.45 Célébrités.
0.20 Chapeau melon *et bottes de cuir.*
1.15 TF1 nuit, Météo.
1.30 Public. Jean-Claude Gayssot.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
20.55 Louise et les marchés. *Téléfilm. Marc Rivière [2/2].*
22.45 D'un monde à l'autre. Les Français à l'étranger.
0.20 Journal, Météo, Côté court 2.
0.45 Le Cercle des arts. *Autour de Sylvie Guillem.*

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.33 Tout le sport, Côté court.
21.00 Fantômas se déchaîne. Film. André Hunebelle.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Louis de Funès... l'enchanteur.
0.15 Parano. Film. Δ Yann Piquer, Alain Robak, Manuel Flèche, Anita Assal et John Hudson.
1.35 La Case de l'Oncle Doc. Eka au pays des buffles.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Hegel.
20.35 Les Randonneurs ■ Film. Philippe Harel.
22.10 Flash infos.
22.20 Kids Return ■ ■ *Film. Takeshi Kitano (v.o.).*
0.05 Extravagances. Film. Beeban Kidron (v.o.).
1.50 Assassin(s) ■ Film. Mathieu Kassovitz.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Feria, Nîmes voit rouge !
20.00 Reportage. Humble à tout prix, le paradoxe amish.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 *Le Tambour* ■ ■ ■ Film. Volker Schlöndorff (v.o.).
23.05 Kinorama.
23.20 ▶ Corps plongés. Téléfilm. Raoul Peck.
1.00 Court-circuit. Sur le fil.
1.25 Connaissez-vous Arte ?
1.55 Sinatra, les belles années (1943-1965).

M 6

17.25 Astérix et le coup du menhir ■ ■ Film. Philippe Grimond.
18.55 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Les Produits star. Les pâtes.
20.50 Graines de star. Le meilleur de Graines de star.
23.05 Sirènes ■ *Film. O John Duigan.*
0.50 Jazz 6. James Carter.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 L'Histoire en direct. De Gaulle à Baden [1/2].
22.10 Fiction. Nouvelles d'Annie Saumont.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Donné par The English Concert, dir. Trevor Pinnock : Œuvres de Purcell, Haendel, Rameau.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Carlo Maria Giulini, direction. Œuvres de Schubert, R. Schumann, Beethoven, Dvorak.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Verdi, Tchaïkovski.

MARDI 2 JUIN

FILMS DU JOUR

13.05 **Le Cran d'arrêt** ■ ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile
13.55 **Les Frères Karamazov** ■ ■ Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., muet, v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
15.25 **Quai des Orfèvres** ■ ■ ■ *Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min).* Ciné Cinéfil
16.35 **Epouses et concubines** ■ ■ *Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 120 min).* Cinéstar 1
16.40 **Kids Return** ■ ■ Takeshi Kitano (Japon, 1996, (110 min). Canal+
18.40 ***La Femme de l'année*** ■ ■ George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
19.00 ***La Nouvelle Babylone*** ■ ■ Grigorij Kozincev et Leonid Trauberg (Urss, 1929, N., muet, 120 min). Histoire
20.30 **Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles** ■ ■ Marcello Cesena (France - Italie - Espagne, 1994, 95 min). Ciné Cinémas
20.35 **Un homme parmi les loups** ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 100 min). Disney Channel
21.00 **Poulet au vinaigre** ■ ■ Claude Chabrol (France, 1984, 110 min). France 2
21.00 **Promis... juré !** ■ ■ *Jacques Monnet* (France, 1987, 100 min). Cinéstar 2
21.45 **L'assassin habite au 21** ■ ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 90 min). Cinétoile
22.50 **La Maison de Bernarda Alba** ■ ■ Mario Camus (Espagne, 1987, v.o., 100 min). Arte
23.00 **Inspecteur Lavardin** ■ ■ Claude Chabrol (France - Suisse, 1985, 100 min). France 2
23.15 **La Terrasse** ■ ■ ■ *Ettore Scola (France - Italie, 1979, v.o., 155 min).* Cinétoile
0.25 **Quarante tueurs** ■ ■ ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
1.20 ***Dernières heures à Denver*** ■ ■ *Gary Fleder* (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). Canal +
1.20 **Le Voyage fantastique** ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 90 min). Arte
2.40 **Trois vies et une seule mort** ■ ■ Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.00 Mai 68. Mai 68 : La révolte contre l'autorité et l'Etat. *Invités : Bernard Guetta* ; Jacques Sauvageot ; Jean-Pierre Le Goff. Histoire
17.00 Envoyé spécial, les années 90. La loi des armes. La fièvre verte. Le prix du sang. Histoire
18.00 Stars en stock. Ingrid Bergman. Marlon Brando. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Garbage. Canal +
19.00 *Rive droite, rive gauche.* Best of. Paris Première
20.00 Temps présent. Kosovo : renvois classe tous risques. Le roi de l'ananas. TV 5
20.35 *Les Carnets du bourlingueur.* Le désert. Danse avec les marmottes. La guerre des cafards. RTBF 1
21.00 Enjeux - Le Point. Vivre au nord du Nord. Les Arabes israéliens. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Dieu et les Prophètes. Invités : Elie Wiesel ; Michel Tournier ; *Gabriel Audisio* ; Michel Déon. Paris Première
21.20 Matière grise. Ailleurs et autrement. Défense de thèse. Médiathèque. L'image du mois. RTBF 1
22.00 Mai 68 ou *l'histoire des loisirs.* Du loisir aux loisirs. Histoire
22.20 Conviviale poursuite. Invités : Renaud Rutten ; Kral ; John Louise ; Nie Neute SVP. RTBF 1
22.35 Sud. Invités : Simon Lessing ; Félix Meynet ; Marie-Thérèse Perrin. TMC
22.45 Bouillon de culture. Voix d'Amérique. Invités : Toni Morrison ; Jérôme Charyn ; David Treuer ; Pierre-Yves Pétillon. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. De Sokarno à Suharto ; Les nouvelles maladies. Histoire
23.35 *La Preuve par trois.* L'appel du large. Vendeurs de rêve. Un métier d'enfer. Promoteurs en rade. Maître des voiles. Coureur de fond. France 3
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Karlheinz Stockhausen. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Arctique. [10/13]. Odyssée
17.15 La Traversée de la nuit. Planète
17.30 Alpine Renault à la conquête du Mans 1963-1978. Odyssée
18.00 Terres insolites. Le peuple des rennes. La Cinquième
18.00 Tkuma. [1/2]. Histoire
18.30 Le Monde des animaux. *Les Pucerons.* *La Cinquième*
18.30 Les Grands Compositeurs. [7/12]. Chopin. Odyssée
18.55 Les Nouveaux Explorateurs. Yellowstone : la renaissance. Planète
19.00 J'aurais aimé vous voir danser, madame Akarova. Muzzik
19.00 La Vallée des corbeaux. Odyssée
19.20 Les Quintuplées du Canada. *Une affaire pour l'Etat.* Planète
19.50 Le Roi de l'Eldorado. Odyssée
20.10 Les Ailes expérimentales. [8/13]. Etranges machines. Planète
20.35 ▶ Nouvelle-Calédonie. [1/2]. L'enjeu pacifique. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. *Folles mémoires d'un caillou.* Arte
21.00 Yitzhak Rabin, soldat de la paix. Histoire
21.45 Soirée thématique. Federico García Lorca. Arte
21.45 Domicile fixe. Planète
21.55 Les Esclaves du sucre. Odyssée
22.55 Les Estives pyrénéennes. Odyssée
23.25 Carnaval de Rio, samba, crime et corruption. Planète
23.25 Voyage aux pays des dieux. [2/13]. *Bhoutan, pays du dragon.* Odyssée
23.40 Gerrie en Louise. TSR
23.55 *Un homme contre l'esclavage.* Victor Schoelcher et l'abolition. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3
14.40 Tennis. Internationaux de France. France 2
15.30 Cyclisme. Tour d'Italie. Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport
21.00 Boxe. Combat poids moyens : *Andras Galfi (Hon.) - Darren Sweeney (Irl.).* Eurosport

DANSE

18.00 Danse : Dame Margot. *Galanteries.* Mezzo
19.00 Mezzo junior. *The Hard Nut.* Mezzo

MUSIQUE

18.00 Guitar Legends 1991. Muzzik
20.00 Hélène Grimaud à l'auditorium du Louvre. Muzzik
21.00 Menuhin & Rozhdestvenski. Muzzik
22.30 Concert européen au Théâtre Mariinski. Mezzo
0.30 Carmen Linares chante Lorca. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 La Juive du Château-Trompette. Yannick Andréi [1/2]. Festival
22.55 Abus dangereux. *O Mary McMurray.* M 6
23.55 Tekwar. William Shatner. 13e Rue
0.25 Clovis, la vengeance du clown. François Leterrier. TF 1

SÉRIES

17.00 *et 23.00 La Loi de Los Angeles.* The Princess and the Wiener King. Téva
17.35 Magnum. Cas de conscience. RTBF 1
18.30 L'homme qui valait trois milliards. *La bonne cause.* 13e Rue
19.00 Loïs et Clark. Toy story. M 6
19.00 Bonanza. Un cas de conscience. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. *Un monde difficile.* 13e Rue
20.13 New York Undercover. Enquête à haut risque. Nina. 13e Rue
20.45 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XVI. Série Club
20.55 Ally McBeal. Once In A Life Time (v.o.). Téva
22.25 Total Security. Who's Poppa ? (v.o.). Série Club
22.25 Seinfeld. L'étiqueteuse. Canal Jimmy
22.45 Perry Mason. La Robe rouge. TF 1
22.50 Total Security. Un mariage, un enterrement. TSR
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. Terreurs nocturnes (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ *Public adulte* ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets *de la radio et* – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.40 Arte
Federico García Lorca. Les mots du désir

« Et Lorca qui s'est tu »

ON LE TIENT pour le plus grand poète espagnol contemporain. Musicien, dessinateur, comédien et dramaturge, ami de Buñuel, Bergamin et Dali au sein de la fameuse Résidence des étudiants de Madrid, il a incarné l'avant-garde artistique des années 20. Son exécution, dans les ravins de Viznar, près de Grenade, le 19 août 1936, en a fait l'un des martyrs du combat républicain sans qu'il se soit jamais engagé dans l'action politique.

L'auteur du *Romancero gitano* aurait eu cent ans le 5 juin, et Arte lui consacre une Thema composée d'un documentaire espagnol réalisé *sur une idée de John Healey, Federico García Lorca. Portrait de famille* ; d'un film signé par Mario Camus en 1987 d'après la pièce achevée par Lorca juste un mois avant sa mort, *La Maison de Bernarda Alba* ; enfin, d'un récital de chants espagnols adapté par le poète andalou et mené par l'une des grandes interprètes de flamenco, Carmen Linares.

Portrait de famille invite à découvrir le parcours d'un intellectuel hors de l'image romanticofolklorique dont la légende l'a drapé en donnant une place majeure à sa propre parole – extraits de lettres, conférences et poèmes –, et aux analyses familiales – sœur, neveu, nièces – ou universitaires. L'ensemble pêche par un double mouvement de surcharge – documents, lectures, intervenants – et de redondance, voire de vacuité, dans les commentaires. Un montage et des cadrages éprouvants, une tonalité monocorde parachèvent l'ennui en dépit de certaines séquences d'archives rares et passionnantes, comme celles relatives à la période new-yorkaise de Lorca, au printemps 1929 (dont sortira le merveilleux *Poeta en Nueva York*), ou celles illustrant les tournées de La Barraca, le théâtre universitaire ambulant qu'il dirigea à partir de 1932.

Valérie Cadet

★ **Les éditions du Félin et Arte Editions publient *Ferias*, un recueil de poèmes inédits que Federico García Lorca a écrits en 1921. Edition bilingue et fac-similé du manuscrit ; traduction de l'espagnol par Claude Esteban, collection « A la croisée », 76 p., 120 F.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Dynastie.
16.30 *Sunset Beach.*
17.25 Beverly Hills.
18.15 et 1.50 CD Tubes.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Mon père, ce héros ■ Film. Gérard Lauzier.
22.45 Perry *Mason. La Robe rouge.*
0.25 Clovis, la vengeance du clown. Téléfilm. François Leterrier.
1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.40 Tennis. Internationaux de France.
18.15 et 22.50 Un livre, des livres.
18.20 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 Poulet au vinaigre ■ ■ Film. Claude Chabrol.
23.00 Inspecteur Lavardin ■ ■ Film. Claude Chabrol.
0.40 Journal, Météo, Côté court 2.
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
14.45 Keno.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 Ce soir, on passe à la télé.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 La Preuve par trois.
0.35 Magazine olympique.
1.00 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 L'Effaceur. Film. Charles Russell.
15.25 Le Grand Forum.
16.25 Surprises.
16.40 Kids Return ■ ■ Film. Takeshi Kitano.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Garbage (live).
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Napoléon en Australie. Film. Mario Andreacchio.
21.55 Flash infos.
22.00 L'Ultime Souper ■ *Film. Stacy Title (v.o.).*
23.30 Le Baiser du serpent ■ Film. Philippe Rousselot (v.o.).
1.20 Dernières heures à Denver ■ ■ Film. Gary Fleder (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs. *Le Népal.*
14.30 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.35 Au pays des Dogons : L'aventure africaine de Marcel Griaule. 15.25 Entretien avec Nadine Wanono, ethnologue.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites. Le peuple des rennes.
18.30 Les Pucerons.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. *Lisbonne, histoire d'eau.*
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Folles mémoires d'un caillou.
21.40 Soirée thématique. Federico García Lorca, les mots du désir. 21.45 Federico García Lorca. Portrait de famille. 22.50 La Maison de Bernarda Alba ■ ■ Film. Mario Camus (v.o.). *0.30 Carmen Linares chante Lorca.*
1.20 Le Voyage fantastique ■ ■ Film. Richard Fleischer.

M 6

13.35 Un singe à la maison. Téléfilm. Robert Lewis.
15.20 Les Anges du bonheur.
16.15 Boulevard des clips.
17.15 E = M 6.
17.40 Models Inc.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Un génie, deux associés, une cloche ■ *Film. Damiano Damiani.*
22.55 Abus dangereux. Téléfilm. O Mary McMurray.
1.10 Capital. Le boom des loisirs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III : L'affirmation d'une nouvelle identité. Dix années de création, de 1968 à 1978.
20.30 Agora. Xavier Darcos (*Mérimée*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Guy Walter (*Joséphine*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. *Donné par l'Orchestre symphonique de* Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy : *Concerto pour piano et orchestre nº 1 op. 11*, de Chopin, Eldar Nebolsin, piano ; *Symphonie op. 40*, de Korngold.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 *Les Soirées.* Serge Prokofiev à Paris. Œuvres de Prokofiev, Stravinsky, *Roussel*, Poulenc.
22.30 Les Soirées... (suite). Festival d'Ambronay. Œuvres de *Gretchaninov*, *Tchesnokov*, Rachmaninov, anonyme du 16e siècle, Beljaev, Bortniansky.

Le Monde
MARDI 2 JUIN 1998

Nouveaux remous sur les places asiatiques

LES PLACES financières asiatiques continuaient à faire preuve d'une grande faiblesse, lundi 1er juin, affectées par les signes de récession économique dans la région et par les craintes d'aggravation des remous monétaires actuels liés à la faiblesse du yen.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance en repli de 2,23 %, tandis que la monnaie japonaise tombait à 139,35 yens pour 1 dollar, son cours le plus bas depuis juin 1991. L'indice Hangseng de la Bourse de Hongkong, de son côté, reculait de 3,56 %, pour revenir à son niveau du début du mois de janvier. En un mois, le marché boursier de l'ancien territoire britannique a perdu 18,5 % de sa valeur. Jeudi dernier, les autorités de Hongkong avaient annoncé que le produit intérieur brut (PIB) s'était contracté de 2 % au premier trimestre et admis l'éventualité que l'économie connaisse sa première récession depuis treize ans.

Les autres pays de la région rencontrent des difficultés économiques comparables, subissant le contrecoup de la tempête monétaire et boursière qui avait pris naissance en Thaïlande, au mois de juillet 1997. Le système bancaire est paralysé, les entreprises tournent au ralenti et sont contraintes de procéder à des licenciements massifs, le pouvoir d'achat des ménages baisse fortement, la consommation s'écroule. C'est ainsi qu'en Malaisie la production manufacturière a reculé de 2,4 % au premier trimestre, la construction a plongé de 10 % et la production agricole a baissé de 2,8 %. Les opérateurs de marché estiment, dans ces conditions, que les objectifs budgétaires des Etats de la zone asiatique, établis sur des prévisions de croissance nettement plus élevées, ne pourront être respectés et que de nouveaux ajustements, dans le sens d'une rigueur supplémentaire, devront être annoncés.

Leur pessimisme est d'autant plus grand que la faiblesse du yen leur fait redouter la formation d'une nouvelle spirale dévaluationniste en Asie. Jusqu'à présent, la Chine et Hongkong ont adopté une stratégie de grande fermeté monétaire en choisissant de maintenir coûte que coûte la parité de leur monnaie vis-à-vis du dollar. Mais une poursuite de la dépréciation de la devise nippone risque de rendre cette position intenable, compte tenu de l'importance des relations économiques et commerciales que ces deux pays entretiennent avec le Japon.

Pierre-Antoine Delhommais

Les jeunes Marseillais manifestent leur intérêt pour la dimension festive du Mondial

Une enquête dans les quartiers nord de la ville souligne l'adhésion à l'événement sportif

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Un rapport intitulé « Coupe du monde 1998 et jeunesse en difficulté, le cas de Marseille » vient d'être remis à la municipalité de Marseille. Signé de Pierre Therme, doyen de la faculté des sports, et de Jean-Marc Mariottini, coauteur du livre d'ethnologie *Le Match de football*, il essaie de cerner les réactions des jeunes gens des *« quartiers dits difficiles »* face à la Coupe du monde. Menée en trois temps, durant l'été 1997, au moment du tirage au sort, et, de janvier à avril 1998, auprès de 200 personnes, l'étude tente aussi de prévoir quelles attitudes ces jeunes de douze à vingt et un ans adopteront durant les quatre semaines de la Coupe et en particulier comment ils utiliseront les installations prévues pour ceux – l'écrasante majorité – qui n'auront pas accès au Stade-Vélodrome.

Lors de la préenquête *« l'engouement est unanime »* et il n'y a pas *« le moindre indice pouvant signifier un rejet, ou ne serait-ce que de l'indifférence »*. Les jeunes se situent *« comme Marseillais »* et cet événement de prestige est *« perçu comme un honneur pour la ville »*. Les auteurs expliquent que *« le victimisme et le particularisme marseillais, cette impression de se sentir un peu hors le cadre français et victime de la centralité parisienne, jouent à plein »*.

Lors de la deuxième étape d'enquête, autour du tirage au sort, la perception des choses s'affine. Le Mondial à Marseille *« se présente en fait* (...) *comme un ensemble d'occasions »* : de spectacles, de montrer Marseille autrement, de se repositionner par rapport au cadre national. Pourtant, à ce moment-là, il est devenu très clair pour toutes les personnes interrogées qu'elles n'iront pas au stade. On espère donc assister aux entraînements de vedettes, les approcher pour un autographe.

Mais l'idée, encore peu connue, de retransmission des matches sur grand écran est *« une idée qui plaît »*. De février à avril, le scénario s'est précisé et les « sondés » séparent nettement *« la dimension festive de l'événement et sa dimension purement sportive »*. Pour profiter de la première, *« de cette ambiance »*, *« il suffira d'être dehors »*, dit-on.

Les choses sérieuses commencent, pour ces connaisseurs, lors des huitièmes de finale. Dans ce cadre, et par rapport aux doutes émis sur le soutien à l'équipe de France dans cette ville dédiée à l'OM, le *« onze tricolore est largement plébiscité par les jeunes que nous avons rencontrés »*, lit-on. Ce soutien aux Bleus est cependant très largement teinté de patriotisme marseillais. Quand on demande de citer trois joueurs préférés, *« le nom de Zidane vient très largement en tête »*, avant ceux de *« Blanc, Djorkaeff et Deschamp »* et ceux de *« Makélélé, Dessailly et Barthez »* (à l'époque on ne connaissait pas encore les vingt-deux). On remarque que tous ces joueurs ont une relation avec Marseille.

ZINEDINE ZIDANE, LE PRÉFÉRÉ

Zinedine Zidane, dont l'étude souligne combien il est le préféré de tous, est né dans un quartier déshérité de la ville. Les autres ont joué ou jouent encore à l'OM. Bien sûr, les jeunes d'origine maghrébine gardent un faible pour leur équipe nationale d'origine, mais on attend le déroulement de la compétition même pour se poser des problèmes plus précis d'identification. Par ailleurs, 67 % des 200 jeunes interrogés se disent *« très intéressés par la mise en place des sites d'animation et se tiennent prêts à les fréquenter assidûment »*, tandis que 10 % disent qu'ils iront *« au moins une fois pour voir »*. Mais, précisent les auteurs, il convient d'être d'autant plus prudent que *« nous avons affaire à une population qui vit au jour le jour »*.

« On ira là où se trouve la meilleure ambiance », dit l'un, et pour autant que les transports soient mis en place. Car, au-delà des envies, c'est à cette question que les jeunes sont le plus attentifs. L'accès au site de Mourepiane, *« débouché naturel pour l'ensemble des quartiers nord et nord-est »*, est tellement compliqué qu'il pourrait *« faillir à sa mission »*, écrivent les auteurs. Ils citent un jeune de Frais Vallon (13e) : *« A s'embêter pour s'embêter, pourquoi on n'irait pas aux Plages ? »* Ces lieux que l'on compte fréquenter en groupe ne seront pas le pôle exclusif d'animation : on espère bien coupler les activités habituelles (la plage justement) et les animations ponctuelles.

En conclusion, les auteurs soulignent la *« relative facilité avec laquelle les jeunes se résignent aux rôles d'exclus du spectacle* in situ *»*, comme le fait que *« les matches du Mondial ne sont, pour l'instant, que des objets de spectacle et non des supports d'identité »*. Ils en concluent que les *« risques attachés à des débordements ou des comportements déviants semblent minimes »*. Cela devrait rassurer un peu les responsables politiques, dont c'est, après l'imprévisible acte terroriste, le principal sujet de préoccupation.

Michel Samson

La chanteuse Ginger Spice quitte le groupe des Spice Girls

LONDRES
de notre correspondant

La nouvelle a été confirmée dimanche 31 mai : les Spice Girls, c'est fini ! Ginger Spice – de son vrai nom Geri Halliwell – a quitté le groupe de chanteuses anglaises pour tenter sa chance seule. Cette rousse pulpeuse, qui a commencé sa carrière comme danseuse aux seins nus, préparerait une nouvelle carrière à la télévision ou au cinéma. *« Je reviendrai »*, a-t-elle assuré par le truchement de son avocat. Cette rupture était prévisible dès 1997 quand les chanteuses avaient limogé Simon Fuller, l'imprésario à l'origine de leur extraordinaire notoriété. C'est en 1992 que l'ouragan Spice a déferlé d'Angleterre à travers le monde, battant les records et se transformant en une incroyable machine à faire de l'argent. Mais la dynamique commençait à s'enrayer malgré le goût de choquer qui était leur image de marque. Leur deuxième album, *Spiceworld*, ne s'est pas trop bien vendu. Les Spice Girls ne seront-elles qu'une mode éphémère ? Aux survivantes de prouver le contraire. En attendant, on a pu noter leur perte d'influence dans le *Sun* et le *Mirror* de lundi : leur divorce y a été relégué dans les pages intérieures.

Patrice de Beer

Les travaux annexes d'un commandant de la PP

C'ÉTAIT un policier bien noté. Il avait la confiance de ses chefs, qui le décrivaient comme un fonctionnaire *« astucieux, intelligent et rapide »*. Malgré ce portrait sans ombre, le commandant Belicot a été mis en examen sous de multiples chefs, dont ceux de *« travail dissimulé »* et *« recel de travail dissimulé »*, tout comme un autre policier. Tous les deux ont été placés sous contrôle judiciaire. Officier à la salle d'information et de commandement (SIC) de la préfecture de police de Paris (PP), le commandant utilisait ses heures de repos au profit de sociétés privées de surveillance et de gardiennage pour lesquelles il servait aussi d'intermédiaire. Ainsi, vingt-neuf gardiens de la paix appartenant à la direction de la sécurité publique ont pu, discrètement, bénéficier de l'aubaine, apprend-on seulement aujourd'hui.

A l'origine de l'affaire, une dénonciation anonyme. Le courrier, vengeur et circonstancié, parvient à la PP en 1995. L'inspection générale des services (IGS) est aussitôt saisie. Elle va progressivement démêler les fils d'une affaire dont les premiers épisodes remontent à 1990. Fin 1997, une information judiciaire est ouverte pour *« travail dissimulé »*, *« exercice de gardiennage sans autorisation administrative »*, *« faux et usage »*, *« outrages à agents de la force publique »*. Elle est confiée à un juge d'instruction parisien, Marc Brisset-Foucault, et débouche le 1er avril.

L'enquête de l'IGS permet de vérifier que le commandant œuvrait pour quatre sociétés de sécurité distinctes, spécialisées dans le gardiennage et la surveillance. Ce travail lui aurait rapporté plusieurs dizaines de milliers de francs. Plus étonnant, certaines de ces rémunérations illicites étaient déclarées en bonne et due forme. Les gardiens de la paix étaient moins bien lotis. Parents pauvres du système, ils ne recevaient, au noir, pour chacune de leurs prestations – protection de personnes, surveillance de lieux – que 400 à 500 francs. C'était tout l'intérêt de la manœuvre pour les sociétés employeuses de ces travailleurs illégaux : ces sommes sont bien inférieures à celles pratiquées en temps normal pour ce type de service, qui avoisinent les 2 000 francs.

Privés du plus gros des revenus de l'opération, les policiers s'en tirent au bout du compte sans trop de dommages. Aucun d'entre eux, à l'exception d'un brigadier, proche du commandant, n'a été judiciairement sanctionné. Ils n'ont eu à subir que le stress des interrogatoires chez leurs collègues de l'IGS, et dans le cabinet du juge d'instruction. Quant à l'officier, outre ses mises en examen, il a été suspendu de ses fonctions par le ministre de l'intérieur, à la demande du préfet de police. Vendredi 29 mai, la préfecture précisait que *« la nature des fonctions exercées par cet officier à la salle d'information et de commandement n'*[avait] *en aucune manière pu favoriser l'exercice de ses activités extra-administratives »*.

Pascal Ceaux

Mexico défie les zapatistes sur le terrain de la propagande

ULCÉRÉ du soutien dont le mouvement zapatiste bénéficie à l'étranger, le gouvernement de Mexico a décidé de lancer une campagne de relations publiques pour expliquer sa politique au Chiapas. Avant l'Espagne et l'Italie, où les rebelles jouissent d'un important capital de sympathie, la France vient ainsi de recevoir Juan Rebolledo Gout, secrétaire d'Etat mexicain aux affaires étrangères, puis Alan Arias, responsable d'un nouvel organisme gouvernemental, le Dialogue pour la négociation au Chiapas.

Le choix du gouvernement de Mexico de combattre sur le terrain de la propagande, où le « sous-commandant » Marcos et ses émules sont pourtant réputés imbattables, est inédit. *« C'est vrai que, jusqu'alors, nous avions une politique de communication inadéquate*, reconnaît Alan Arias. *Nous restions dans notre superbe isolement, sans voix, alors que les zapatistes, eux, savent se faire entendre des médias internationaux. »* Le déséquilibre des forces a été particulièrement mal ressenti en décembre 1997, lorsque quarante-cinq Indiens proches des zapatistes ont été assassinés dans le village d'Acteal par d'autres Indiens proches du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), formation politique au pouvoir depuis près de soixante-dix ans. Le massacre a été mis au débit du gouvernement de Mexico qui, malgré ses efforts, reconnaît n'avoir pas réussi à renverser la tendance.

Lorsqu'il plaide son dossier, le gouvernement de Mexico, blessé et dérouté à la fois, a le sentiment de ne pas être entendu : ni l'enquête menée par la justice mexicaine après Acteal – cent quarante-quatre personnes sont actuellement inculpées ou en détention, dont plusieurs policiers et militaires – ni les assurances répétées que tous les coupables, quelle que soit leur position hiérarchique, seraient recherchés et punis, ni le limogeage du gouverneur du Chiapas et la réorganisation totale de la police locale, n'ont réussi à faire oublier les suspicions nées du rôle trouble joué dans le massacre par certaines autorités. Les expulsions d'une douzaine d'étrangers, puis les restrictions apportées aux déplacements d'autres ont encore accentué le malaise.

UNE POINTE D'AMERTUME

« Même les gouvernements amis nous posent des questions du genre : et que se passe-t-il donc au Chiapas ?, admet Juan Rebolledo avec une pointe d'amertume. *Ils nous demandent si nous allons intervenir militairement, alors que le président Zedillo ne cesse d'affirmer que la voie militaire n'est pas la nôtre, que nous recherchons une solution politique. »* Las, le message ne passe pas. Ou passe mal. *« Nous devons reconnaître*, concède le secrétaire d'Etat, *qu'en matière de propagande, cette affaire est pour les zapatistes un succès international. »*

En trois ans, le gouvernement a vainement multiplié les appels au « sous-commandant » Marcos pour qu'il vienne à la table des négociations. Depuis le drame d'Acteal, deux nouvelles invitations, assorties d'une discrète promesse de tête-à-tête avec le président Zedillo, ont été lancées. Sans plus de succès. Décision a donc été prise, à Mexico, de tenter de faire de ces silences un avantage : *« Nous allons montrer à l'opinion publique qui, réellement, veut le dialogue »*, révèle Alan Arias qui espère que les zapatistes seront ainsi obligés de venir négocier. A écouter Maria Benavides, ancienne « sous-commandante » Elisa qui, il y a peu, était de passage à Paris, cette stratégie a peu de chances de réussir.

Georges Marion

Tirage du *Monde* daté dimanche 31 mai-lundi 1er juin : 553 526 exemplaires -3

Un incident nucléaire a eu lieu en Grande-Bretagne en 1961

LONDRES
de notre correspondant

La région d'East Anglia, au nord-est de Londres, a-t-elle failli connaître une catastrophe nucléaire aussi grave que celle de Tchernobyl ? Si l'on en croit les télégrammes obtenus par le *Sunday Telegraph* du 31 mai, un bombardier américain prit feu le 16 janvier 1961 sur la piste de la base britannique de Lakenheath alors qu'il transportait une bombe atomique. L'incendie fut si violent que l'enveloppe de l'engin fut endommagé ; il s'en fallut de peu pour qu'elle ne cède et laisse passer des particules de plutonium qui auraient pu contaminer toute cette région hautement touristique pendant des siècles, la rendant inhabitable.

L'affaire a été connue grâce à l'une de ces gaffes auxquelles les administrations semblent abonnées : après une précédente révélation sur un autre accident nucléaire sur la base anglaise de Greenham Common, l'ambassade américaine à Londres demanda, en 1996, des éclaircissements à Washington. Les précisions fournies par le Pentagone furent censurées à la demande des militaires britanniques. Mais ceux-ci laissèrent apparemment passer l'information, jusqu'alors restée secrète, de l'incendie de Lakenheath.

Cette base n'en était pas à son premier accident de ce genre puisqu'elle avait échappé, *« par miracle »*, selon un télégramme de l'époque, à un autre drame. Un bombardier B-47 avait échappé au contrôle de son équipage et défoncé un dépôt contenant trois engins nucléaires – dont un muni de détonateurs – avant d'exploser et de provoquer un incendie qui aurait pu se révéler catastrophique. Cyril Brown, un élu local qui a fait campagne pour savoir si Lakenheath était contaminée, s'est toujours heurté au mutisme des autorités de la base.

Le même journal a par ailleurs confirmé en « une » que le Pakistan avait bénéficié d'une assistance britannique pour fabriquer sa bombe. Tony Benn, le député de l'aile gauche du Labour qui était ministre de l'énergie dans les années 70, a ainsi admis que le gouvernement travailliste avait vendu à Islamabad du matériel pour produire de l'uranium à usage militaire.

P. de B.

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE

REPORTAGE

Les frustrations des jeunes d'un quartier HLM

LE QUARTIER Anne-Frank d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) est une cité HLM comme beaucoup d'autres, ni plus violente ni moins désespérée. ... ment banale. La réalité de la vie des jeunes, telle que notre repor... ter Marie-Pierre Subtil l'a consta... tée pendant une semaine, jour et nuit, est à cette image : frustra... tion, mal de vivre, sentiment d'abandon. Les paroles et les gestes sont à l'emporte-pièce, avec la violence comme signe de reconnaissance. Bière et rap pour tromper l'ennui, vols et casse comme réponses aux rêves brisés.

Lire pages 16 et 17

La réforme de la justice au Parlement

La rénovation du Conseil supérieur de la magistrature est le premier volet des projets Guigou à venir en discussion à l'Assemblée nationale p. 8

Echec de Milosevic au Monténégro

La victoire électorale des opposants à Slobodan Milosevic au Monténégro représente un désaveu pour le président fédéral. p. 2

La BCE en place

La Banque centrale européenne, qui va gérer l'euro, est entrée en fonctions mardi 2 juin sous la présidence du Néerlandais Wim Duisenberg. p. 3

Génome humain : toujours plus vite

Un généticien américain promet avoir achevé le séquençage du patrimoine génétique de l'homme en 2001. p. 30

Les Français et la présidence

Selon le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop), la fonction présidentielle continue à susciter des attentes très fortes dans l'opinion. p. 19

Tours, trois ans après

Elu maire en 1995, Jean Germain (PS) tente de solder les comptes du règne de trente-six ans de Jean Royer sur les bords de la Loire. p. 15

M 0147 - 603 - 7,50 F

